This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

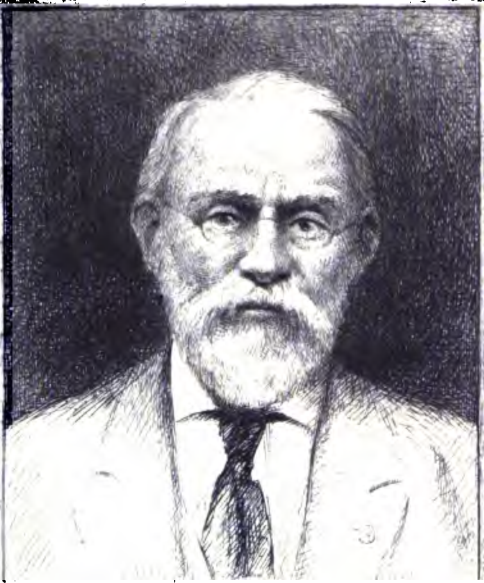

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
T.8
1758
v.6

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 739 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	15.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Nijhoff 1-31-36 31472

NOVEMBRE, 1758.

ARTICLE CXIII.

NOTIONS PHILOSOPHIQUES des vérités fondamentales de la Religion ; Ouvrage didactique d'un ordre

nouveau, dédié à S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée. (Volume *in*-12. de 144 pages.) *A Nancy, chez les Héritiers de Baltazard, &c.*

LA protection du Roi de Pologne ajoûte au mérite de cet Ouvrage : ce Prince est grand Connoisseur en bonne Philosophie, en Littérature utile, & surtout en principes & en pratique de Religion.

Tout se réduit ici à quatre objets, *existence de Dieu ; obligation d'un culte & nécessité d'une révélation ; authenticité & certitude de la Révélation Chrétienne ; vrais caractères & traits distinctifs de la Religion Catholique.* Telle est aussi la matière des quatre paragraphes compris dans ce Volume.

On y suit, en quelque sorte, la

méthode géométrique. Chaque proposition porte sa vérité & sa preuve avec elle, & il regne un tel ordre, un tel enchaînement entre les propositions que *de l'ensemble* résulte *un tout indissoluble.*

Quoique les propositions, prises en elles-mêmes, doivent suffire pour éclairer l'esprit du Lecteur; on fortifie néanmoins chaque Paragraphe d'un corps de Notes fort bien écrites, & plus dans le style de développements, que dans le goût didactique des propositions.

Ce Livre traitant de ce qu'il y a de plus grand, de plus nécessaire & de plus vrai, devroit être parfait en son genre : s'il l'étoit, on auroit, pour l'instruction de tout le monde, un Traité très-court, très-facile, très-commode; on seroit en état de vaincre tous les ennemis de la Religion, avec l'armure la plus simple. Une Brochure de 150

pages diroit tout & répondroit à tout.

On ne peut pas dire que cet Ouvrage soit parvenu au premier & au plus haut degré de perfection, mais il a l'avantage d'en approcher; & l'on entrevoit qu'il seroit possible de faire ce pas essentiel, qui consiste à ne dire que du vrai, & à le dire de la meilleure manière.

On commence par trois ou quatre propositions sur les Etres contingents; sur leur suite qui ne peut être que finie; sur l'obligation d'admettre un premier Etre, un Etre nécessaire qui soit la cause de tous les Etres contingents. C'est à l'existence de cette cause nécessaire qu'il faut s'en tenir dans le fil de ces propositions, sans trop appuyer sur l'impossibilité d'une suite infinie dans les Etres contingents, & sans se faire un devoir d'attaquer l'opinion de ceux qui

ont dit que le monde *auroit pû être créé de toute éternité.* Cette opinion, apparemment fausse, mais tenue par d'habiles gens, est étrangère aux notions incontestables qu'il s'agit d'établir ici, &, dans toute hypothèse, cet argument doit être vrai : *il existe des Etres contingents, donc il existe un Etre nécessaire, cause de ces Etres contingents.* La raison en est qu'il n'existe point d'effet sans cause; que rien ne se produit soi-même; que ce qui a pu exister ou ne pas exister, n'existe réellement que par la vertu d'un agent qui lui a donné l'existence.

Mais cette cause, encore une fois, doit être nécessaire, sans quoi il faudroit recourir à une cause antérieure qui lui eût donné son être & ses perfections. Si cette cause est nécessaire, rien n'a pû borner ses perfections, elle est donc infinie, infiniment parfaite;

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1758.

mettre la combinaison de l'Iliade en état de se former, il faudroit toujours un agent, un moteur, sans quoi ces lettres & ces caractères ne seroient jamais déterminées au mouvement. 2° Pour que l'Iliade, qu'on supposeroit être une combinaison de ces Lettres, pût subsister, il faudroit encore quelque agent doué d'intelligence & capable de fixer le résultat des mouvements, afin qu'il ne changeât point : car, dans ces jets fortuits de lettres & de caractères, tout seroit extrêmement variable, passager, successif. On voit donc que, dans l'opinion même des Epicuriens & des Athées, rien ne pourroit se faire ; que le hazard, dont ils veulent établir la puissance, n'est qu'*un mot vuide de sens, un terme qui n'est adopté par les Incrédules qu'en désespoir de cause.*

Sur l'*obligation d'un culte &*

la néceſſité d'une révélation, on nous donne les Notions ſuivantes dans le Paragraphe ſecond. Dieu s'aime néceſſairement lui-même; s'il a créé des êtres intelligents, c'eſt dans le deſſein d'en être aimé & honoré; pour obtenir cet amour & ce culte, il a donné des Loix, fait eſpérer des récompenſes & craindre des châtiments. Ces Loix ſont intimées par les notions d'ordre, de juſtice, de vérité; mais l'Hiſtoire du monde & de ſes erreurs prouve que les lumières primitives ont été fort altérées. D'ailleurs il étoit digne de Dieu de nous apprendre en particulier quelle eſt la nature du culte qu'il attend de nous. La révélation a donc été néceſſaire; & cette révélation s'eſt faite aux hommes de la manière la plus authentique & la plus certaine. Ces caractères de la révélation ſont expoſés dans le Paragraphe troiſième.

Mais avant que d'entamer cet Article, on consacre 12 ou 13 pages de Notes à la réfutation des prétendus esprits-forts, qui prétendent » qu'il n'y a ni bien ni » mal moral, que les Loix divines » & humaines ne sont que des » inventions politiques ; qu'il n'y » a dans la nature que matière & » mouvement ; que toute pensée » n'est qu'un ressort machinal..... » que tout ce qui plaît est permis, » que tout est bien, & par consé» quent qu'un homme qui viole » toutes les Loix, qui usurpe le » bien d'autrui, qui trompe son » ami, qui trahit sa patrie, qui » égorge son bienfaiteur, qui at» tente à la vie de son père, ne » fait aucun mal. « Présenter ces horreurs, c'est les avoir réfutées. On ne laisse pas d'y opposer ici l'expérience de tous les âges, le cri de toutes les Nations, l'intérêt public, la sûreté des sociétés &

sur-tout le grand tableau de la Religion Chrétienne qui enseigne toute vérité, qui établit toutes les vertus, qui unit tous les hommes, qui inspire tout ce qu'il y a de noble, d'utile, d'aimable & de parfait. Il faudroit voir ce morceau véritablement digne du sujet, & très-propre à intéresser tous les Lecteurs.

Le troisième Paragraphe commence par cette vérité : Si Dieu a parlé, il faut croire à sa parole, *& nous instruire par elle du culte que Dieu exige de nous.* Dans le cours de cet Article, on voit l'existence de la parole de Dieu ou de la révélation. Jesus-Christ vrai Messie promis a accompli en sa personne les Prophéties, a éclairé le monde, a racheté les hommes par son Sacrifice, a autorisé sa mission par des miracles, a mis le sceau à sa Religion en se ressuscitant lui-même : Miracles, Résurrection,

faits notoires, attestés par des témoins irréprochables, appuyés sur des monuments publics & subsistants. Religion, Révélation, qui n'enseigne que des choses dignes de Dieu, qui réprime tous les vices & commande toutes les vertus, qui se perpétue inviolablement par un ministère public chargé de l'enseigner & de la préserver d'erreur.

On avertit, dans la Note qui fortifie cet Article, que la méthode propre de la Religion est la méthode des faits : méthode qui s'exerce ou par le rapport des sens, ou par le témoignage d'autrui. Ceux qui ont vu Jesus-Christ & ses miracles, ont mis en œuvre la premiére façon ; la seconde nous convient aujourd'hui, mais elle n'est pas moins infaillible que la premiére. C'est ce qu'on fait sentir dans cette Note fort discutée, & où l'on n'oublie pas même la

préférence que mérite la voie d'autorité sur la voie de discussion & d'examen : c'est un essai de controverse vis-à-vis des Protestants, & une sorte de Préliminaire au quatrième Paragraphe.

Dans cette dernière Partie de l'Ouvrage, il est question des *caractères distinctifs de la Religion Catholique*. La Révélation faite par Jesus-Christ étant démontrée véritable, il s'ensuit que la Religion Chrétienne est vraie : & cette Religion s'annonçant comme la seule vraie, la seule nécessaire, il s'ensuit qu'on est obligé d'embrasser le Christianisme ; mais parmi les sociétés qui professent le Christianisme, laquelle doit être préférée ? c'est assurément celle qui a conservé les caractères du vrai culte institué par Jésus-Christ ; & laquelle de ces sociétés jouit de ce précieux avantage ? c'est celle où se trouve le ministère public,

qui est chargé juridiquement & par l'Instituteur même d'enseigner les vérités révélées. Ministère qui doit être toujours visible, toujours aisé à reconnoître, qui doit toujours tenir par un lien indissoluble & par une succession continue aux anciens Dépositaires de la Révélation, & par eux aux sources du dépôt. Or de toutes les sociétés qui professent le Christianisme, la seule Eglise Catholique est en possession d'un tel ministère, c'est donc elle seule qui conserve les caractères du vrai culte institué par Jesus-Christ, elle seule qui doit être préférée aux autres sociétés qu'on nomme Chrétiennes, elle seule à laquelle on doit s'attacher & où l'on doit vivre.

Les Notes, placées à la fin de ce Paragraphe, ne saisissent qu'un objet ; savoir, la nécessité d'embrasser la seule & unique vraie Religion, qui est la Religion Chrétienne,

professée par l'Eglise Catholique. On fait voir l'imprudence des Incrédules qui se rassûrent & s'appuyent sur des doutes, sur des incertitudes, sur des obscurités : on oppose à ces ténèbres le grand éclat de la révélation & de sa perpétuité. » Que peuvent, *demande* » *l'Auteur*, des fictions, des rail- » leries, des hypothèses, des dou- » tes contre des faits notoires, con- » tre des témoins irréprochables, » contre des actes authentiques, » contre des monuments publics & » subsistants ?... Que peuvent enfin » tous les efforts de l'esprit humain » contre la vérité, contre la raison, » contre l'évidence, contre la voix » du ciel & de la terre qui dépo- » sent en faveur de l'existence d'un » Dieu, de l'obligation d'un culte, » de l'authenticité d'une révéla- » tion, & de la Religion sainte que » nous professons ? « Si l'on réimprime ces *Notions Philosophi-*

ques &c. nous croyons qu'on doit s'attacher à rendre toutes les Propositions encore plus précises & plus incontestables. Peut-être aussi vaudroit-il mieux traiter tout ce grand sujet dans le goût & selon la méthode qui regnent dans les Notes. Mais, à tout prendre & tel qu'il est, ce Recueil de principes & d'observations ne peut être que très-utile dans un siècle qui a des besoins si pressants en matière de Religion & de Mœurs.

ARTICLE CXIV.

AN ESTIMATE OF THE MANNERS and Principles of the Times, &c. C'eſt-à-dire, *Examen des Mœurs & des Principes du Temps.* Par l'Auteur des Eſſais ſur les Caractériſtiques du Comte de Schaftsbury. (Volume * *in*-8°. pages 221.) A Londres, chez Louis Davis, &c. Cinquième Edition. M. DCC. LVII. *Suite de l'Article XCII. au mois de Septembre.*

AVANT que d'entamer la troiſième Partie de cet *Examen*, dont nous devons rendre compte

* Nous avons averti, dans nos Mémoires d'Octobre, que l'Auteur de ce Livre n'eſt point le fameux Comte de Schaftsbury, comme on l'avoit dit par

dans cet Extrait, nous allons reprendre, dans la seconde Partie, les idées de l'Auteur sur l'esprit National, sur l'union qu'il entretient entre les membres d'un Royaume, pour en faire l'application à l'état actuel de l'Angleterre.

Selon notre Auteur, dans les Monarchies, la puissance du Roi dirige toute la machine, & en ramène par force le mouvement à un seul centre : cette puissance peut donc, en quelque sorte, suppléer aux mœurs & aux principes, puisque sa force suffit pour unir la Nation qu'elle gouverne, pour la mettre en action & pour en conduire la marche au but qu'elle se propose. Observons

méprise dans nos Mémoires de Septembre. On nous a assûrés depuis ce temps-là, que ce Livre est dû à M. Jean Browm, Maître-ès-Arts.

néanmoins que, si tous les membres de ce corps étoient vicieux & corrompus, leur union seroit toujours fragile, leur action languissante & leur direction chancélante. Dans un pays libre, *reprend l'Auteur*, le lien général de ses habitans est toujours foible, à moins que la Religion, l'honneur & le zèle patriotique ne le fortifient contre tous les intérêts domestiques ou personnels, qu'il faut quelquefois sacrifier au bien public & général. La liberté des opinions peut aussi être un obstacle à l'union nationale, elle n'en détruit pas, mais elle en retarde le concert & l'action.

Quand les divisions n'ont leur source que dans la variété des opinions libres, ou dans quelques droits ou privilèges contestés entre les différents ordres de l'Etat, alors, loin d'en altérer les forces, ces divisions peuvent échauffer &

allumer l'activité nationale. Mais quand les principes sont affoiblis & les mœurs perdues, les factions qui s'élevent & les passions qui s'embrasent, ménacent l'Etat d'une ruine prochaine. De-là l'Auteur conclut que les partages de sentiments sont dangereux ou salutaires, selon la nature de l'objet qui les enfante & les anime.

Après cette observation qu'il tâche de confirmer par l'Histoire, l'Auteur prétend qu'en Angleterre l'union nationale est aujourd'hui non détruite, mais fort ébranlée par la corruption des mœurs & des principes : il en tire la preuve de la constitution présente du Royaume. Guillaume III. qui n'ignoroit pas que la révolution avoit resserré l'autorité royale & élargi la liberté populaire, se fit un point de politique de se rendre Maître du Parlement, & d'en gagner autant de membres qu'il pourroit,

pourroit, par les pensions & les charges qu'il avoit en sa disposition. Comme les principes qui avoient produit la révolution, n'avoient pas encore perdu leur force, ce Prince ne put d'abord qu'ébaucher son systême : ce ne fut qu'à la faveur du temps & des tentatives multipliées, qu'il vint à bout de le perfectionner. Les pensions devinrent bientôt un objet d'intérêt aussi recherché que les places : de Londres ce goût passa dans les Provinces : les Députés des moindres Bourgs acquirent bientôt une influence dans les affaires, & furent en état d'aspirer aux faveurs de la Cour. Ainsi la Politique Royale forgea une chaîne, où l'intérêt personnel attacha tous les Sujets, *depuis le premier Ministre jusqu'au dernier Savetier.*

Mais cette chaîne n'étoit qu'une *corde fragile* : l'intérêt particulier ne forme que des nœuds isolés :

le moindre choc en brise les anneaux. D'ailleurs il y avoit toujours plus de prétendants avides, que de places lucratives : la foule des mécontents grossissoit les différentes factions. Ainsi s'est formé, en Angleterre, un systême général d'avidité & de faction. On doute s'il faut s'en prendre aux Ministres ou au Peuple. Selon notre Auteur, c'est un pendule qui a ses oscillations alternatives : au premier instant, les Ministres le poussent d'un côté ; au second instant, le Peuple le repousse du côté opposé : son poids presse successivement tous les ordres de l'Etat : les Grands le lancent sur les Petits, qui le leur renvoient.

Il seroit ridicule, *ajoûte l'Auteur*, de supposer que la Cour n'a jamais formé d'entreprise dont elle connût l'injustice, & qu'elle n'a jamais composé de Parlement, afin d'en favoriser l'exécution.

Mais, *comme le dit Machiavel*, un Citoyen mal-intentionné n'eſt dangereux que dans une Ville mal-intentionnée, & un Miniſtre ne tente de corrompre qu'un Peuple déja corrompu. Au reſte, quelque inexcuſable que ſoit un Miniſtre qui emploie des moyens illégitimes, pour avoir un Parlement à ſa dévotion, notre Auteur avoue qu'il peut y être engagé par deux motifs très-opposés ; ſavoir, la force ou la foibleſſe de la vertu nationale, ſelon qu'il craint que l'une ne le traverſe dans ſes mauvaiſes opérations, ou que l'autre ne l'appuie pas aſſez dans ſes bons deſſeins. Ces clameurs éternelles que les factions populaires élevent à Londres contre les Miniſtres, paroiſſent de ſi mauvais augure à l'Auteur, qu'elles lui rappellent l'inſolence de cette armée Carthaginoiſe, qui, ayant plié à la vue de l'ennemi, crucifia ſon Gé-

néral, parce qu'il n'avoit pas gagné la victoire. De ces considérations, l'Auteur conclut que, si l'on n'oppose au plutôt de fortes barrières aux ravages que la corruption des mœurs fait en Angleterre, on ne tardera pas à y voir éclore des factions funestes, ces divisions étant inévitables dans tout systême où l'intérêt particulier prévaut toujours sur l'intérêt national.

La vanité, *ajoûte-t-il*, le luxe & la mollesse qui, depuis vingt ans, ont fait chez nous des progrès incroyables, sont de leur nature insatiables dans leurs demandes. La fureur du plaisir, les excès de la profusion entraînent une foule de nécessités qu'il n'est pas possible de satisfaire. De-là, dans les Grands du Royaume, une ardeur sans bornes pour les emplois lucratifs, depuis que ces Grands n'ont ni Religion, ni honneur,

ni esprit national, trois principes qui pourroient reprimer & régler leurs passions fougueuses. A quoi donc s'attendre ? à une anarchie, à une confusion générale. L'union nationale ne pourra résister aux factions que l'intérêt suscitera : les projets les plus salutaires au Royaume échoueront, dès qu'ils heurteront l'ambition des particuliers. C'est donc, *conclut l'Auteur*, aux bons patriotes à prévoir ces désordres & à prévenir ces malheurs qu'annonce la disposition de ces Mylords, qui ne songent qu'à leurs plaisirs ou à la sûreté de leurs domaines, qui bravent les Loix, & qui troublent les élections en sollicitant les voix, en favorisant les brigues, & en vendant à l'enchère les places dans le Parlement. Pour soûtenir & élever leur famille & leur postérité, ils ébranlent, ils bouleversent le Royaume. Ne sont-ce

pas-là les mêmes secousses dont Rome ne put soûtenir la violence ? Pour s'en défendre, l'Angleterre a-t-elle plus de ressources que n'en avoit ce puissant Empire ?

Quand l'intérêt ou l'ambition divise ses Membres, une Nation guerrière doit tout craindre de l'Etranger. L'Histoire des Républiques Grecques n'est guères que l'Histoire des factions domestiques : Rome en fut la victime. Les guerres civiles n'ont-elles pas fait couler des fleuves de sang dans l'Angleterre ? Cependant l'Auteur croit aujourd'hui sa Nation trop efféminée, pour que l'esprit de faction l'appelle aux armes : à cet égard, sa foiblesse même fait sa sécurité ; mais il craint que l'Etranger qui connoît cette foiblesse, n'en profite ; il est aisé, *dit-il*, de surprendre & de conquérir une Nation, dont les Membres, n'étant point fortement unis, ne sauroient

mettre aucune consistance, aucune vigueur, aucune promptitude dans leurs mouvemens. Ces Membres sont désarmés & subjugués par un ennemi dont les forces sont bien unies, & la conquête est consommée avant qu'ils aient eu le temps de délibérer & de s'accorder sur un plan de défense.

D'ailleurs quand un Royaume est dans cette situation, les postes importants, les grandes places de l'Etat ne sont pas occupées par des hommes habiles, courageux & vertueux, mais par des Courtisans favorisés, & par de riches intriguants qui sont entrés dans une route plus aisée que celle du travail & du mérite. Ainsi les Chefs de la Nation en sont *les Membres les plus vains, les plus intéressés, les plus incapables, les plus efféminés*. Malheureusement leur caractère devient tôt ou tard le caractère dominant de la Nation,

le peuple en reçoit l'impression ou l'influence comme une contagion &c. Sans faire aucune application offensante de ces principes, l'Auteur invite les Citoyens sincères & impartiaux à y réfléchir ; & pour intéresser leur zèle, il expose à leurs yeux un tableau, où l'on voit aux pieds des Grands sans mœurs & sans principes, ces groupes vils de flatteurs intriguants & mercénaires, dont les factions jalouses sont autant de conspirations contre le mérite vertueux & contre l'honneur national.

On fait ici à l'Auteur une objection qui seroit humiliante pour la France, si elle étoit fondée. Ces mœurs & ces principes qu'il reproche aux Anglois, ne sont, à ce qu'on dit, que les principes & les mœurs des François : or, en France, l'esprit patriotique & la force nationale n'en souffrent aucune

atteinte : donc &c. Dans cette objection, on ne manque pas de ſuppoſer que les Anglois ne ſe corrompent qu'en nous imitant. Mais de ſavoir laquelle des deux Nations a le plus perdu dans le commerce de mœurs & de principes qu'elles ont enſemble, c'eſt un problême, dont nous ne chercherons pas la ſolution chez les Auteurs de l'objection. On y répond ici :

1°. Qu'en France l'éducation eſt meilleure qu'en Angleterre ; qu'on y aſſujettit la jeuneſſe à un cours d'études ſérieuſes & pénibles ; qu'elle y acquiert un fond de ſavoir, avant qu'on l'éleve aux charges ; & qu'ainſi la frivolité des caractères ne nuit point à la capacité nationale.

2°. Que les mœurs efféminées des François ne dérogent point aux principes de l'honneur militaire, & que dès l'enfance on en verſe

la semence dans tous les cœurs. C'est, *dit l'Auteur*, un esprit toujours vivant, même dans les familles du moindre étage : il constitue le caractère de la Nation Françoise, il en fait la force, il en est la défense & le *palladium*, il anime toute la machine de l'Etat, il en rend les ressorts aussi puissants que si la vertu en étoit l'ame. Les mœurs Françoises ont beau varier, ces principes ne varient point. Sous Henri IV. les guerres civiles les ont enracinés dans le Royaume : cet esprit est ancien en France. A la journée des éperons, frappés d'une terreur panique, les Soldats François prennent la fuite sans que leurs Officiers s'ébranlent. Ainsi, en France, sous la Loi de l'honneur, l'esprit de défense, & sous le pouvoir Monarchique, l'esprit d'union conservent toujours la force nationale dans toute sa vigueur. Tel est l'antidote de la

France contre le poison de ses mœurs efféminées.

Pour les autres Nations qui les adoptent, ces mœurs sont la coupe de Circé : la France la présente aux Etrangers : ils s'y enyvrent délicieusement d'une liqueur qui les empoisonne, sans songer qu'ils ne sont pas prémunis de ce contre-poison qui sauve la vie & la santé aux François. Ainsi, *conclut l'Auteur*, malgré sa légereté, le caractère de la Nation Françoise est toujours respectable : elle a le talent d'unir les extrêmes : chez les François, les vices & les vertus, la force & la foiblesse ne sont point incompatibles. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le caractère des François tracé par la main d'un Anglois qui ne flatte pas sa Nation. » Pour être efféminés, les » François, *dit-il*, n'en sont pas » moins braves : honnêtes plutôt » que sincères, ils sont plus gra-

» cieux qu'obligeants ; également
» vains & fins, ils sont magnifi-
» ques sans être généreux. La
» guerre qu'ils aiment, n'altère
» point la politesse dont ils se pic-
» quent : ils savent plaire sans
» vertu, & commercer sans s'avi-
» lir. Sérieux dans les bagatel-
» les, gais dans les entreprises,
» à leur toilette ce sont des fem-
» mes & des héros dans une ba-
» taille ; gâtés dans le cœur, dé-
» cents dans la conduite ; divisés
» dans le Conseil, unis dans
» l'action, frivoles dans leurs ma-
» nières, fermes dans leurs prin-
» cipes, méprisables dans le do-
» mestique, redoutables en pu-
» blic « &c. *They are effeminate, yet brave : insincere, yet honourable : hospitable, not benevolent : vain, yet subtile : splendid, not generous : warlike, yet polite : plausible, not virtuous : mercantile, yet not mean : in trifles se-*

rious, gay in enterprize: women at the toilet, Heroes in the field: profligate in heart; in conduct, decent: divided in opinion, in action united: in manners weak, but strong in principle: contemptible in private life, in public formidable. Nous n'avons garde de souscrire à toutes ces antithèses: quand on y met tant d'esprit, il n'est guères possible que la vérité n'en souffre. Au reste, c'est une occasion que nous saisissons pour déclarer que nous ne sommes pas même garants de tous les reproches que l'Auteur fait à sa Nation. Terminons ici l'Abregé de sa seconde Partie, & passons à la troisième.

IIIe Partie. *De la source de ces mœurs & de ces principes.* Quand les mœurs se corrompent dans un Etat, la plûpart des hommes ne connoissent point la racine du mal, ils n'en connoissent que

les branches qui croissent sous leurs yeux : en voulant les couper, leur main épargne toujours & souvent nourrit cette racine cachée. Ainsi, en Angleterre, on voit la dépravation des mœurs & des principes sans s'allarmer pour le Royaume ; on se croit sûr de sa santé & de sa force en calculant le commerce & les richesses nationales, & en vérifiant sur ce calcul la supériorité de la balance Britannique : or, *reprend notre Auteur avec M. de Montesquieu*, le Commerce polit & corrompt les mœurs : poussé jusqu'à un certain degré, il est donc avantageux ; & porté au-delà de ce terme, il devient dangereux & funeste. De-là trois périodes que l'Auteur distingue dans le progrès du Commerce.

Au premier Période le Commerce soulage les besoins de toutes les Nations en établissant entr'elles

un échange réciproque de leur superflu : il lie donc ensemble les peuples ; il détruit leurs préjugés, il dissipe leurs ténèbres : en un mot, il n'exerce qu'un empire utile & libre, dont l'humanité & la bonne foi tiennent toujours les rênes. Au second Période, le Commerce ajoûte le commode au nécessaire : il augmente la Population, il enfante les Arts & les Sciences, il répand par-tout l'abondance & la félicité. Dans ces deux Périodes, le Commerce n'a rien que d'utile & de précieux. Au troisième Période, le Commerce amene le superflu : il en prend & en inspire le goût. Là il consume les trésors de l'opulence, ici il enflamme la cupidité intéressée : par-tout il grossit le luxe. A son école, les Grands apprennent à rafiner sur les plaisirs aux dépens des principes moraux.

C'est-là le terme où notre Au-

teur saisit le Commerce, pour le représenter comme la source d'une prodigalité désordonnée, ou d'une avarice insatiable qui change le caractère de la Nation. Alors le peuple cesse d'être laboureur & devient artisan : ainsi l'industrie & l'avarice en font tout le caractère. Avec la Population augmentée, les revenus de la grande & de la petite Noblesse augmentent. Sans capacité, sans emploi, cette Noblesse aisée, ne sachant que faire, se livre à la mollesse : elle a le moyen de contenter ses desirs, elle en contracte l'habitude ; son luxe croît d'autant plus qu'à la faveur du Commerce, toutes les côtes & tous les climats de l'univers deviennent ses tributaires, tous les Arts sont à ses gages. Malgré tant de mains qui s'empressent à le servir, le luxe languiroit encore, il s'assoupiroit dans le sein de ses délices, s'il

n'allumoit entre ses partisans une émulation qui picque leur vanité & aiguise leurs goûts usés. Alors on se dispute la gloire du faste le plus brillant & de l'abondance la plus délicate. Comme on ne l'emporte qu'à force d'argent, on devient avide de ce métal. La passion d'en avoir, s'empare des Grands comme des Commerçants ; les uns le désirent pour le dépenser, comme les autres pour l'amasser. Voilà où conduit le Commerce quand il est poussé à son dernier période. Il rend le peuple qu'il occupe industrieux & avare, & la Noblesse qu'il amollit, prodigue & fastueuse. S'il y a des exceptions à faire, notre Auteur observe judicieusement qu'elles tombent sur quelques Particuliers & non sur le gros d'une Nation si riche & si commerçante : ce sont des nuances casuelles qui affectent trop légèrement la cou-

leur d'une Nation, pour en changer le ton fixe & invariable. Examinons maintenant, avec l'Auteur, l'influence de ce Commerce & de ces richesses excessives, sur la *Religion*, sur l'*honneur* & sur l'*esprit patriotique*.

1°. L'avarice, *selon notre Auteur*, ne détruit pas absolument la foi spéculative, mais elle éteint la foi vive & pratique, elle en fait négliger & oublier les devoirs. L'argent est l'objet favori du Négociant, il emporte toute son attention. Le progrès de l'irréligon est trop indifférent à sa fortune pour intéresser son ame ; la Religion n'est pas assez chère à son cœur pour gêner ses opérations. De-là vient, *dit notre Auteur*, que, dans une Nation purement commerçante, on voit des Négocians qui, chez eux, ne sont tentés d'aucun doute sur la foi, quoiqu'il arrive quelquefois que le désir

du gain la leur fait abjurer au Japon & fouler aux pieds le Crucifix.

Mais, dans une Nation où le Commerce n'occupe que le second rang, où l'avarice est subordonnée à la mollesse, l'influence du Commerce & des richesses est bien plus puissante sur la Religion. L'amour du plaisir & l'amour du gain conspirent contre elle : l'esprit de dispute ouvre une carrière où les gens oisifs & lettrés sont invités : le luxe s'y range sous la bannière de l'irréligion, à cause que l'irréligion tolère ou approuve ce que la Religion condamne. L'Auteur soûtient que, sous le regne du luxe, il n'y a guères que le vice qui donne des partisans à l'incrédulité ; il n'excepte que quelques Littérateurs, dont la passion dominante est l'envie de se distinguer par la supériorité du génie, c'est-à-dire des spéculatifs qui sont trop

laborieux pour n'être pas à un certain degré sobres & tempérants. On les peint ici comme des Protées bizarres, qui prennent les formes les plus étranges pour parvenir à la célébrité: tantôt sous les livrées du vice, tantôt sous le masque de la vertu, ils débitent leurs dogmes : ne fissent-ils que rajeunir quelque paradoxe des anciens Sceptiques, ce sont aussi-tôt des prodiges d'esprit & de savoir aux yeux de nos avortons en Littérature, & de leurs adeptes en folies, *By the smatterers in Literature, and adepts in folly.* Ces éloges les autorisent à parler en Prophètes, parce qu'ils se voient écoutés comme des Oracles.

2°. Dans les Etats qui ne sont que Commerçants, la soif de l'or brûle jusqu'aux Citoyens du premier ordre : elle absorbe toutes les autres passions : l'honneur est *si éteint*, que la haute Noblesse,

ſans s'émouvoir, ſe verroit le jouet de l'Europe, *the laughter and contempt of Europe*. L'avarice, quand elle eſt montée à un certain degré, n'eſt ſuſceptible ni de fierté, ni de vanité : l'eſtime publique ne la tente point. De-là vient, *dit l'Auteur*, que les Hollandois ſont *la plus mercenaire* des Nations, & les Chinois *les plus grands voleurs* de l'univers. Le Lecteur voudra bien penſer que nous ne garantiſſons point cette cenſure.

3°. Par-tout où le Commerce eſt dominant, les Négociants, même les plus riches, ne ſongent qu'à leur avantage perſonnel : le bien public leur eſt comme étranger. Si le luxe partage l'empire avec l'avarice, le bien public n'en eſt pas moins abandonné. Le luxe ne reſpire que le plaiſir : les illuſions, dont il ſe repaît, nourriſſent, dans ſon cœur, des beſoins

& des desirs, des craintes & des espérances qui le rendent indifférent au bien de sa patrie, & ne lui laissent que le sentiment de ses passions.

Aux principes de notre Auteur, les Politiques modernes opposent des maximes qu'il n'a pas laissées sans réponse. Un vaste commerce, *disent-ils*, & de grandes richesses fournissent constamment à une Nation tous les moyens possibles de défense : il n'y a donc point d'ennemi dont il n'épuise les forces & dont il ne triomphe. L'Auteur convient de la vérité de cette maxime restreinte aux deux premiers Périodes du commerce & de l'opulence ; mais quand l'un & l'autre sont à leur Zénith, comme il les suppose actuellement en Angleterre, alors le Commerce, en s'étendant, forme des branches qui n'ajoûtent rien à la Population, ni à l'opulence du Royaume, parce

que ces branches augmentent peu le travail, & diminuent par-tout le nombre des Sujets, excepté dans la Marine : or, à mesure que le luxe s'accroît, ce genre de Commerce devient prédominant : ainsi ce vaste Commerce n'encourage pas l'industrie, & ne favorise pas la Population autant qu'on se l'imagine. D'ailleurs l'usage qui perfectionne les Ouvriers, les machines que le génie invente, épargnent le nombre des bras qui étoient nécessaires à l'industrie; ainsi les hommes ne se multiplient pas dans une proportion qui réponde au progrès du Commerce & des richesses.

De plus la vanité & la mollesse, inséparables des richesses excessives, diminuent le nombre des mariages. La débauche & les maladies qui regnent, même parmi le petit peuple des grandes Villes, sont un obstacle à la Population :

les enfants naiſſent plus foibles, & meurent plutôt : ce qui diminue toujours la maſſe des Citoyens. Auſſi l'Angleterre eſt-elle aujourd'hui moins peuplée qu'elle ne l'étoit il y a cinquante ans, quoique ſon Commerce ſoit doublé depuis cette époque. De 1550 à 1710, la Population s'eſt augmentée dans une proportion graduelle dont les extrêmes ſont comme 57 à 72. Depuis 1710, il y a plutôt de la diminution que de l'accroiſſement. Il eſt donc plus probable, *conclut l'Auteur*, que le Commerce exceſſif & les richeſſes exorbitantes de l'Angleterre affoibliſſent ſa force nationale. Depuis cinquante ans, ſi quelques Villes de Commerce ſe ſont plus peuplées, ce n'a été qu'aux dépens de toutes les autres : ſi Londres occupe plus de terrein, il loge moins d'habitants. Quand le Commerce ſe tient dans un certain

milieu,

milieu, il conſerve ſon caractère naturel de frugalité : quand il monte trop haut, ſon caractère ſe dément & ſe corrompt par le libertinage. La ſanté, *dit l'Auteur*, habite nos campagnes : nos Villes ſont le ſéjour des maladies comme du luxe.

Enfin la réponſe capitale de l'Auteur eſt,

1°. Que la force réelle & eſſentielle d'un Etat conſiſte moins dans le nombre & dans la vigueur de ſes habitants, que dans les mœurs & dans les principes des Chefs qui le gouvernent : or l'immenſe Commerce & l'opulence énorme de l'Angleterre ont verſé ſur les Grands de ce Royaume une influence funeſte à leurs mœurs & à leurs principes : c'eſt un poiſon qui attaque le cœur de l'arbre national, la force & le nombre de ſes branches n'en ſauroit corriger la malignité.

2°. Que ce Commerce & ces richesses ne sont pas pour les subsides une ressource si sûre qu'on le croit : le Négociant s'approprie la majeure portion du profit : le Possesseur des fonds cultivés en recueille une moindre somme : le gain de l'Ouvrier & du Laboureur n'est jamais proportionné aux profits que rend le Commerce : le prix des denrées hausse autant que leur salaire ; ils ne sont donc pas plus riches qu'ils n'étoient auparavant. Or les taxes & les impôts dont il s'agit, se lèvent sur tous les Consommateurs ; très-peu de ces Consommateurs sont enrichis par le Commerce : ce n'est donc pas la Nation, mais seulement quelques-uns de ses membres qui sont en état de supporter ces contributions qu'on étend à tous les sujets.

D'ailleurs, avec les plus grands revenus, souvent on n'est pas plus

en état de contribuer qu'avec une fortune modique : ce n'est pas la masse du revenu, c'est la masse de l'épargne qui paie l'impôt. Or, en fait d'épargne, le luxe des riches les égale aux pauvres : leurs folles dépenses dévorent leurs grands revenus ; ainsi leur épargne n'est point un fond public.

Tout l'Art de la guerre, *dit-on*, se réduit aujourd'hui à la Finance. Maxime pernicieuse, où notre Auteur ne voit rien de moins que la ruine de la Science militaire & de l'honneur national. Pour n'avoir rien à craindre, *s'écrie-t-il*, une Nation n'a donc qu'à rester sans défense, & amasser lâchement des Finances. Cependant les richesses d'un pays invitent les Etrangers à en tenter la conquête : la mollesse de son peuple leur répond du succès. Un Monarque ambitieux peut dire : *Mes troupes sont bonnes, mes Officiers sont braves ; mes*

ennemis sont riches, le luxe les a amollis : qu'on porte mes étendarts dans leur pays ; ils payeront mes troupes. » C'est ainsi, *ajoûte* » *l'Auteur*, qu'autrefois nous avons » battu les François dans les plaines » d'Azincourt & de Crécy ; & c'est » ainsi peut-être qu'ils nous bat- » tront à leur tour dans les plaines » de Salisbury, si nous mettons no- » tre confiance dans nos richesses. «

Enfin, *ajoûte-t-on*, le Commerce enrichit la France sans l'affoiblir : oui, *replique notre Auteur* ; mais, en France, il y a beaucoup de Noblesse pauvre, que le Commerce n'enrichit point : cette Noblesse, qui n'a que les armes pour s'occuper, s'avancer & se soûtenir, conserve dans son corps & entretient dans la Nation l'esprit militaire. Les Grands de ce Royaume sont essentiellement voués au service & exclus du Commerce : ainsi, en France, l'honneur est toujours do-

minant sur l'intérêt. Si le projet de la Noblesse commerçante y étoit accepté, *continue l'Auteur*, il en faudroit dater la décadence de ce Royaume, parce qu'alors le luxe François n'ayant aucun principe, ni d'œconomie, ni d'honneur, il dégénéreroit bientôt, comme en Angleterre, dans une prodigalité & dans une avidité fatale à cette Nation. Le Boulevard de cet Etat, c'est la ligne de séparation tirée entre sa Noblesse & son Commerce.... L'Esprit commerçant du Ministère Anglois a pris pour devise cette maxime: *L'intérêt de la Nation est son plus véritable honneur.* La France s'en tient à un principe contraire & bien plus noble; savoir, que *l'honneur de la Nation est son plus véritable intérêt.* Ce principe d'honneur a sauvé la France de ces affreux revers, qui l'avoient épuisée d'hommes & d'argent: c'est de cette racine que coule dans l'arbre

une séve, qui a toujours assez de vigueur pour réparer les branches qu'on lui coupe. Des malheurs passagers ne sauroient anéantir une Nation, tandis qu'elle conserve les principes de sa grandeur.

L'Auteur finit son Examen par quelques avis sur les moyens de remédier aux maux qu'il déplore, par la réfutation du fameux parallèle entre la vie de l'homme & la durée des Etats, &c. Quoique nous nous soyions fort étendus sur un si court Ouvrage, nous le quittons encore à regret, & ceux qui le liront, sentiront combien il perd dans nos Abrégés.

ARTICLE CXV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur le PANTHÉON ou la ROTONDE de Rome, & sur les réparations modernes qu'on y a faites.

JE n'ai à vous parler ici, MM. RR. PP., que de ce qui est l'objet des réparations commencées tout récemment au *Panthéon*, & de ce qui donne lieu aux critiques amères de quelques Amateurs. Il ne s'agit que de la Voûte, de l'Attique & du Pavé. On a refait aussi la Balustrade du Sanctuaire; mais cet article n'a pas dû révolter les partisans de l'Antique; car la Balustrade qu'on a détruite, n'étoit certainement pas du temps d'Agrippa ou de Septime-Sevère.

Des anciens ornements de la voûte, il ne subsistoit absolument

que la corniche de bronze doré, qui regne tout autour du grand œil : le reste ayant été dépouillé des marbres & des métaux qui le couvroient, n'offroit plus qu'une maçonnerie dégradée & d'une noirceur lugubre. Les caissons, autrefois garnis d'argent, retenoient encore quelques lambeaux à demi-arrachés du plomb où l'argent étoit appliqué, mais tous n'en conservoient point ; & quoiqu'on puisse dire, cette triste bigarrure annonçoit plutôt un édifice qui tombe en ruines, qu'elle ne donnoit idée de son ancienne magnificence. Voilà donc ce que trouvoient si admirable les Critiques qui ont attaqué les réparations que l'on fait au Panthéon. Je m'imagine en voir quelqu'un campé au milieu du Temple avant qu'on y touchât, & là endoctrinant un Etranger, lui dire d'un ton emphatique : Cette voûte que

vous voyez aujourd'hui ſi noire, l'étoit moins autrefois : dans ces caiſſons, où il n'y a aujourd'hui que quelques morceaux de plomb, étoient du temps d'Agrippa des roſaces d'argent &c. Vous n'appercevez rien aujourd'hui de toutes ces beautés, mais je vous dis qu'elles y étoient. Fermez les yeux, ſervez-vous de votre mémoire & de votre imagination, & à coup sûr vous verrez de belles choſes. L'Etranger l'écoute, & ſort enſuite très-perſuadé que, malgré tout ce que lui a dit ſon *Cicerone* *, on ne feroit pas mal de décraſſer un peu cette voûte, où l'imagination ſeule découvre tant de merveilles.

Que, prenant la place du *Cice-*

* A Rome on appelle *Cicerone* un homme qui ſe charge de montrer & d'expliquer aux Etrangers les curioſités antiques & modernes.

rone, je conduiſe aujourd'hui au Panthéon le même Etranger, j'avoue qu'il pourra être choqué du blanc de plâtre, dont on a teint la voûte, mais j'arrêterai ſa mauvaiſe humeur en lui diſant qu'on ne prétend pas laiſſer cette partie du Temple dans l'état où il la voit; que le projet eſt de revêtir les arcs & les parois des caiſſons d'un marbre griſâtre, dont la couleur tenant le milieu entre l'enfumé qui choque, & le blanc qui affadit, réfléchiſſe une lumière douce qui donne de la majeſté à l'intérieur; qu'enſuite on revêtira le fond des caiſſons d'une moſaïque azur, ſur laquelle ſeront appliquées des étoiles ou des roſaces de bronze doré. Quoique je ne mette point d'enthouſiaſme dans mon Expoſé, je ſuis ſûr qu'il frappera l'Etranger, parce qu'il lui fera ſentir, qu'à la richeſſe des métaux près, le Panthéon reparoîtra bientôt,

tel qu'il fut au temps d'Agrippa ; que l'œil sera plus satisfait en y appercevant des beautés réelles & analogues aux anciennes, que l'imagination en se peignant celles-ci à la vuë de leurs tristes débris.

Quant à l'Attique, il y auroit de bonnes raisons de douter qu'il fût antique, & de croire que les pilastres furent ajoûtés dans ces siècles dont les monuments s'appellent *modernes Antiques*. La première raison est l'effet ridicule des pilastres qui étoient au-dessus de la niche du fond. Cette niche, comme je l'ai dit, est arquée en plein cintre, & s'éleve à plus de la moitié de l'Attique. Qu'arrivoit-il de-là ? le voici : Cinq pilastres & les panneaux de marbre qui les séparoient, se trouvoient coupés, qui plus qui moins, selon le contour de l'Archivolte qui les rencontroit ; ensorte que le pilastre,

qui posoit sur le sommet du cintre, y perdoit au moins les deux tiers de sa longueur ; que ni lui, ni les autres n'avoient par conséquent de bases, & que ce morceau présentoit au moins quatre toises d'Architecture portant absolument à faux, & de la façon la plus révoltante. La seconde raison est l'autorité du Cavalier Fontana, qui prétend qu'au-lieu de ces Pilastres, on voyoit du temps d'Agrippa les Caryatides dont parle Pline, & auxquelles les Antiquaires ont tant de peine à trouver une place dans le Panthéon. Où les mettre, en effet, si l'on suppose les Pilastres aussi anciens que l'embellissement de ce Temple ? Mais je veux que cet Attique fût du meilleur temps de l'Architecture, en quel état étoit-il, il y a deux ans ? J'en appelle au témoignage de tous ceux qui l'ont vu alors : les Pilastres & les Panneaux de marbre étoient dé-

placés, brisés, ruinés. Il ne faut pas dire que celui qui conduisit anciennement l'édifice eut en vuë sa solidité, quand il plaça cet Attique au-dessus du grand ordre. Ce n'étoient point les pilastres qui portoient la voûte; ils n'étoient-là que de pur ornement. L'Architecte qui le répare aujourd'hui, n'a pas cru son systême plus sûr que celui des Anciens, pour fortifier les murailles. Il a seulement senti la difformité des pilastres du fond, & il a choisi un genre de décoration qui n'étoit point exposé aux mêmes inconvénients. Ce genre n'est point dans le goût des Colifichets du Borromini; il est du meilleur goût Antique, & l'exécution feroit honneur au ciseau de Diogène. Si l'on ne fait en stuc, ce qu'on auroit dû faire en marbre, que pour épargner la dépense, c'est une épargne qui tient de la mesquinerie. Dans de pareilles en-

treprises, il ne faut rien ménager, & n'ambitionner pas la gloire de les exécuter tout seul, lorsque la précipitation nuit à la perfection de l'ouvrage. On fait ce que l'on peut, les successeurs font le reste.

On a eu encore moins de raison de s'élever contre *la refaction du pavé*, que contre les autres réformes; rien ne prouve mieux que cette critique, combien le préjugé empêche d'examiner les objets & précipite les décisions. Où les Censeurs ont-ils pris que ce pavé étoit antique, je dis antique du temps d'Agrippa ou de Septime-Sevère? Les marbres (au moins ce qu'il en reste de plus précieux) en sont antiques: mais le dessein, la distribution le sont-ils? Si tout cela est postérieur à Constantin, nous n'y voyons plus qu'un ouvrage des Goths, ouvrage auquel on ne devroit quelque respect qu'autant qu'il seroit encore en bon état.

Mais ici c'est tout le contraire, & l'état misérable de ce pavé demande absolument qu'on le refasse.

Le Sieur de Montjosieu, Gentilhomme de Rouergue & habile Mathématicien, étant à Rome, en 1583, à la suite du Duc de Joyeuse, examina en Connoisseur éclairé les anciens monuments de cette Ville fameuse. Le Panthéon fixa sur-tout son attention, & mérita ses plus profondes recherches. Il considéra, en Architecte, cet édifice, & après en avoir rapproché toutes les dimensions visibles, il trouva que toutes les parties du Temple qu'il avoit sous les yeux, étant Corinthiennes, le résultat de l'ensemble donnoit cependant du Dorique. Moins réservé dans ses jugements, il auroit profité de cette découverte, pour attaquer & l'Architecte qui construisit le Temple, & Pline qui, malgré un si grand

défaut, le met au rang des plus parfaits ouvrages de l'univers. Il chercha un systême, pour concilier l'Architecte & l'Historien. Il imagina donc qu'en abaissant le sol de l'intérieur d'autant de pieds qu'il en falloit pour ôter le court & le massif propre du Dorique, & en ramèner toutes les parties relatives aux proportions Corinthiennes, il rendroit au Panthéon l'exactitude & le *svelte* qu'il eut au temps d'Agrippa. Il proposa son opinion dans un petit Ouvrage Latin, intitulé *Gallus Romæ hospes*, qui ne fut imprimé qu'en 1586, & lorsque l'Auteur n'étoit plus à Rome. Cette opinion a paru si plausible au Cavalier Fontana, qu'il l'a adoptée.

Ce savant Architecte, à la suite de sa Description de la Basilique du Vatican, donne celle du Panthéon accompagnée de la coupe de l'édifice. On y voit qu'à quel-

ques pieds du socle des colonnes, commençoit un escalier de cinq marches, qui regnoit tout autour du Temple, & aboutissoit à un sol uni au milieu duquel étoit une espèce de puits, destiné à recevoir les eaux du ciel qui tomboient par le grand œil. Mais ce qui me paroît conclure en faveur de cette opinion, c'est qu'à sept ou huit pieds au-dessous du sol que l'on voit aujourd'hui, il y a véritablement un autre pavé. J'ai interrogé là-dessus plusieurs Artistes, & tous m'ont assuré que ce pavé existoit. Cela étant, que devient l'Antiquité de celui que les Critiques ne veulent pas qu'on refasse ? N'est-il pas évident que le vuide dont parlent Montjosieu & Fontana, a été rempli ; qu'il n'a pû l'être avant Constantin, avant que le Christianisme commençât à s'enrichir des dépouilles du Paganisme ; & qu'il ne l'a été au plutôt que lorsque

Boniface IV. obtint de l'Empereur Phocas le *Panthéon* pour en faire une Eglise ?

S'il est vrai, ce que l'on ne donne cependant pas comme démontré, que le Panthéon étant consacré à tous les Dieux, les Statues des Dieux infernaux eussent leur place sous terre, sous les voûtes qui portoient l'escalier dont nous avons parlé, n'en peut-on pas inférer que les Chrétiens, en consacrant ce Temple au vrai Dieu, en jetterent dehors les fausses Divinités, & comblerent l'obscur Sanctuaire où elles étoient adorées ? On sent bien qu'il y auroit eu quelque chose de mieux à faire ; & ç'auroit été de laisser subsister tout l'édifice dans la forme où l'on le trouvoit ; mais dans le temps dont je parle, MM. RR. PP., le zèle s'attachoit plus à sacrifier un Temple qu'à en conserver les exactes proportions ; on avoit bien

oublié alors ce que c'étoit que le Corinthien & le Dorique.

Mais quand on ignoreroit quand & comment le sol du Panthéon s'est élevé, au moins ne peut-on pas nier qu'il n'a pas toujours eu l'élévation qu'on lui voit aujourd'hui. Cela se voit par les Plinthes des colonnes qui sont enfouies de plus des deux tiers de leur épaisseur, il y en a même quatre qui sont absolument au niveau du pavé. Dira-t-on que ce soit-là un ouvrage des Architectes qui fleurirent depuis Auguste jusqu'à Septime-Sevère, dans ces siècles qui furent ceux de la belle, de la saine Architecture? L'enfouissement d'une partie si essentielle de la colonne ne peut dater que des siècles de la Barbarie; ou peut-être même de quelques temps plus voisins du nôtre. Le Panthéon est sur un terrein extrêmement bas: pour peu que le Tibre grossisse,

ſes eaux pénétrent, par les égouts, dans cette Egliſe ; & en ſix ſemaines ; j'y en ai vu deux fois près d'un pied. En ruinant l'ouvrage des Anciens, on perdit apparemment le ſecret qu'ils avoient imaginé pour arrêter les eaux du fleuve. On ſacrifia donc l'élégance aux intérêts de la ſanté & à la décence du Service divin : on éleva le ſol du Panthéon, comme on a élevé celui des Thermes de Dioclétien, changés en Egliſe par Michel-Ange. Dans ces différents changements, il n'étoit pas poſſible que les tables de marbre qui formoient le pavé, ne ſe briſaſſent, & qu'on ne les remplaçât ſucceſſivement par d'autres, ſur leſquelles ni Auguſte, ni Agrippa n'avoient marché.

Enfin ce pavé eſt aujourd'hui ſi mauvais, les marbres en ſont tellement briſés, les inégalités en ſont ſi raboteuſes, qu'il faut une atten-

tion continuelle, pour ne point poſer le pied à faux & pour prévenir les chutes. C'eſt une alternative de monticules & de vallons couverts de cailloutage : ce qui prouve encore que ce qui ſert de baſe au marbre, n'eſt que de la terre rapportée qui s'eſt affaiſſée dans quelques endroits, & élevée dans quelques autres. On fait cependant un crime au Sieur Paolo Poſi d'avoir propoſé de refaire ce ſol ruiné & dangereux. Qu'on ſuive le même deſſein, qu'on emploie des marbres neufs, & l'entrepriſe de Poſi ſera, ſelon moi, très-louable.

Il reſte un point, ſur lequel je n'ai garde de vouloir juſtifier ceux qui le propoſent ; c'eſt le lanternon à placer ſur le grand œil de la voûte. Cette idée n'eſt cependant pas de l'Architecte, elle vient de plus haut, & on y eſt tellement attaché qu'on ne veut point

entendre parler d'embellir la voûte, à moins qu'on ne la garantisse, par ce lanternon, des injures du temps. Il faut avouer que cette ouverture de la voûte est extrêmement incommode pour ceux qui sont dans l'Eglise. Par-là tombent, avec la pluie, la neige, la grêle, des rhumes & des cathares de toute espèce. Mais la boucher par un coupolin, c'est surcharger l'édifice, c'est altérer l'effet de la lumière qu'il reçoit par cet œil, c'est tellement changer sa forme, que, dans quelques années, ceux qui ne l'auront point vu tel qu'il est aujourd'hui, & qui y verront cet accessoire moderne, ne comprendront pas comment toutes les parties inférieures du Temple pouvoient être également éclairées par ce seul endroit; que l'artifice de l'Architecte ayant disparu, on traitera peut-être d'ignorance ce qui supposoit en lui la plus grande habi-

lette ; que comparant l'immenſe voûte & ſon petit lanternon, avec nos coupoles élancées & pyramidales, on s'en prendra aux Anciens d'une diſproportion qu'il ne faudroit attribuer qu'aux Modernes. Il eſt à ſouhaiter que ce projet n'ait pas lieu, & que les puiſſances qui le favoriſent ; en l'abandonnant ne renoncent point à donner au Panthéon tous les embelliſſements qu'elles lui deſtinent. Les ſuccès de leur zèle feront taire la critique, & on leur devra l'avantage de revoir, à-peu-près, dans ſon premier état, le plus beau, le plus précieux monument de la magnificence Romaine. Que leurs ſoins s'étendent auſſi juſqu'au portique. Tous les chapiteaux, excepté ceux qui ont été placés ſous Alexandre VII, ſont entièrement dépouillés de leurs ornements, & ne préſentent que des maſſes informes. Qu'on les garniſſe donc de

feuilles, de caulicoles &c. cela est difficile, mais n'est point impossible dans une Ville, où mieux qu'en aucune autre du monde, on sait l'art d'appliquer des revêtements de marbre. Je ne conçois pas comment on pourroit préférer le triste spectacle des ravages du temps au plaisir de voir ce Portique dans toute sa richesse & sa majesté. Ces ornements seroient modernes quant à la matière, mais ne rappelleroient-ils pas plus agréablement l'Antique, que des tronçons de marbre brut & écorné de toutes parts ? On pense à placer des Statues dans les quatorze Niches de l'Attique, où, depuis le Paganisme, il n'y en avoit pas. C'est une décoration de plus, mais on ne la rend pas aussi riche qu'elle pourroit l'être. Les Statues ne seront que de stuc, parce que, *dit-on*, il en couteroit trop pour les faire de marbre. C'est la plus

mauvaise

mauvaiſe de toutes les raiſons.

Je crois, MM. RR. PP., vous avoir mis en état, vous & ceux à qui vous communiquerez cette Lettre, de juger ſi les réparations que l'on fait au Panthéon, ſont auſſi abſurdes que quelques *virtuoſes* de mauvaiſe humeur veulent le perſuader. Tout fanatiſme, en matière d'Art, écarté, la raiſon ſeule conſultée, on applaudira à des ſoins qui ont pour objet, non pas d'anéantir les merveilles de l'ancienne Rome, mais d'effacer les traces de la barbarie & de l'ignorance. Nous avons à nous plaindre des ſiècles paſſés qui ont négligé un ſi riche morceau d'Architecture; nos deſcendants n'auront qu'à ſe louer du nôtre, qui lui rend tout ce qu'il peut de ſon ancienne magnificence.

Vous me permettrez de ne pas finir cette Lettre ſans vous communiquer une idée qui m'eſt venue

ſur ce qu'étoit autrefois le *Panthéon*. Vous ſavez que l'opinion la plus ancienne & la plus générale eſt que cet édifice fut un Temple conſacré à tous les Dieux; mais vous ſavez auſſi qu'elle a été combattue par quelques Littérateurs, qui ont prétendu que ce que l'on croyoit un Temple, n'avoit jamais été dans le vrai qu'un Bain, faiſant partie des Thermes d'Agrippa. Ceux qui l'ont cru un Temple, ſe ſont fondés ſur la plus ancienne tradition, ſur le nom même du monument, ſur le témoignage poſitif de quelques Hiſtoriens. On ne peut guères ſouhaiter de meilleures preuves. Elles n'ont cependant pas convaincu les Adverſaires, qui, ſelon moi, auroient dû, après les avoir bien peſées, accorder au moins au Panthéon le nom de Temple. Ils ont cru trouver une raiſon de le regarder comme un Bain, dans ſa

proximité des Thermes d'Agrippa, dans sa ressemblance avec d'autres édifices qui étoient réellement des Bains, comme l'Eglise des Bernardins, le Vestibule de l'Eglise des Chartreux, qui appartenoit aux Thermes de Dioclétien. En effet, ils se sont autorisés d'un passage de Dion, qui dit que le nom de Panthéon lui paroît tiré plutôt de sa forme semblable à la voûte céleste, que d'une vraie consécration à tous les Dieux. Mais 1° la proximité du Panthéon des Thermes d'Agrippa, ne prouve nullement qu'il en fît partie. 2° Les morceaux des Thermes de Dioclétien que l'on cite, sont bien postérieurs au Panthéon. L'Architecte frappé de la beauté & de la hardiesse de celui-ci, a pu vouloir les imiter, & montrer que son habileté égaloit celle des anciens Architectes. 3° Le passage de Dion jette des doutes sur le véritable usage de

ce monument, mais il ne fait que prêter matière à la diſpute.

Je crois qu'on peut profiter de cet endroit de Dion, ainſi que de quelques autres qui le précèdent & le ſuivent, pour regarder le Panthéon comme un monument allégorique des victoires d'Auguſte. Agrippa le fit embellir dans ſon troiſième Conſulat, l'an 729 de Rome. Auguſte venoit de terminer alors une guerre difficile, occaſionnée par la rebellion des Salaſſes, des Cantabres, des peuples de l'Aſturie. Varron avoit réduit les Salaſſes, Auguſte luimême avoit fait reprendre le joug aux Cantabres & aux Aſturiens, tandis qu'en Allemagne Vinicius châtioit quelques cantons, où des Marchands Romains avoient été égorgés. Une paix générale ſuccèda à ces troubles, & le Temple de Janus fut fermé pour la ſeconde fois, depuis qu'Auguſte étoit ſur le Trône.

Vous voyez que toutes ces expéditions avoient pour objet non pas de nouvelles conquêtes, mais le châtiment de peuples déja soumis, & dont la révolte demandoit une vengeance prompte & éclatante. Ne seroit-ce point à celle que tira Auguste qu'il faudroit attribuer le titre IOVI VLTORI, *à Jupiter Vengeur*, donné par Agrippa au Panthéon ? Sous le nom de *Jupiter*, n'auroit-on pas voulu représenter Auguste lui-même ? Agrippa n'étoit point adulateur, mais il étoit gendre du Maître de l'univers, & dans son zèle pour l'embellissement de Rome, il put consulter sa reconnoissance envers le Prince qui l'avoit fait entrer dans sa famille. Les circonstances heureuses qui donnoient lieu à ce monument, justifioient, dans l'esprit des Romains, ce que sa Dédicace pouvoit avoir d'extraordinaire. Il

n'étoit point permis de consacrer des Temples aux Héros encore vivants. En dédiant celui-ci à Jupiter, on respectoit les usages de la Nation, on ménageoit la modestie de l'Empereur, & l'on éternisoit néanmoins le souvenir d'un évènement glorieux à tout le Peuple Romain. Ainsi ce Peuple, gagné par la bonté de Jules César après la bataille de Pharsale, érigea un Temple *à la clémence de César*; ainsi charmé des vertus de Titus, en érigea-t-il un autre *à la perpétuité des Flavius*. Il est évident que ce n'étoient-là que des monuments héroïques, destinés à mettre sous les yeux de la postérité les bienfaits du Maître, & la reconnoissance des Sujets. Faisoit-on des sacrifices à la *clémence* de César, lorsque César n'étoit plus? La *perpétuité* des Flavius étoit-elle une Divinité, à qui on pût demander des graces? Le Pan-

théon étoit bien un Temple, en ce sens qu'il portoit le titre du premier des Dieux, & renfermoit les Statues de quelques autres; mais je ne pense pas qu'on y fît des sacrifices, & qu'on y honorât Jupiter par l'immolation des victimes.

Quant à son nom, il ne me paroît pas une preuve que le Temple fût consacré à tous les Dieux de l'Olympe, de la Terre & des Enfers. Pour l'être en effet, il auroit fallu qu'il contînt les Statues de tous les Dieux, (ce qui étoit presqu'impossible) ou au moins une Statue *Panthée* qui les représentât tous. Or on ne nomme, parmi les simulachres qui décoroient l'intérieur, que ceux de Jupiter, de Mars, de Pallas, de Venus, d'Hercule & de Jules-César. Neptune n'auroit certainement pas cédé la place à Mars; Junon & Diane avoient de justes préten-

tions vis-à-vis de Pallas, & plus encore vis-à-vis de Venus rivale éternelle de l'une & de l'autre. Mais, *dit-on*, le Panthéon fut auſſi conſacré à Cybèle, mère de tous les Dieux, & cela ſuffit pour autoriſer la dénomination du monument.... Oui, il le fut, mais au temps de la République. En perdant ſon ancienne forme ſous Agrippa, il perdit auſſi ſon ancien culte; il conſerva le même nom, ſans que l'objet qui le lui avoit fait donner fût exactement le même. Il n'étoit apparemment pas contre le reſpect dû aux Dieux d'enlever un Temple à l'un pour le donner à l'autre; puiſque rien n'eſt plus fréquent que ces donations dans les faſtes de l'ancienne Rome. J'appuye ma conjecture d'un paſſage de Pauſanias.* » On

---

* Ναὸν δὲ μεγέθει μέγαν καὶ ἐργασίᾳ Δώριον, Μητρῷον καὶ ἐς ἐμὲ καλοῦσι, διασώζον-

» voit, *dit-il*, à Altis un grand » Temple d'Ordre Dorique, que » les habitants, conservant l'an- » cien nom, appellent aujourd'hui » *Matroum*. On n'y voit cepen- » dant aucune Statue de la mère » des Dieux; l'intérieur n'est orné » que de Statues d'Empereurs Ro- » mains. « Je conclus de ce passage 1° que ce Temple d'Altis n'étoit pas un Temple proprement dit, mais un monument érigé à la gloire des Vainqueurs de la Grèce. On l'appelloit *Matroum*, parce qu'autrefois il y avoit, en effet, dans cet endroit, un Temple consacré à la Mère des Dieux. 2° Que le nom de *Panthéon* ne suppose pas plus un édifice consacré à tous les Dieux, que celui de *Matroum*

τες ἔτι τὸ ὄνομα αὐτῷ τὸ ἀρχαῖον. κεῖται δὲ οὐκ ἄγαλμα ἐν αὐτῷ θεῶν μητρὸς· βασιλέων. δὲ ἑστήκασιν ἀνδριάντες Ῥωμαίων. *Eliac* 1. *Cap*. 20.

un Temple consacré à Cybèle. La Statue de la Déesse n'étoit ni dans l'un, ni dans l'autre, & c'étoit uniquement l'habitude qui faisoit appeller le premier *Matroum*, & le second *Panthéon*.

Si cependant on veut absolument que celui-ci ait été consacré à tous les Dieux; par tous ces Dieux, j'entendrai tous ceux qui avoient quelques rapports plus directs avec le Peuple Romain, & avec la famille de l'Empereur. Jupiter étoit le Père des Dieux & des hommes, il convenoit qu'il eût la première place; aussi étoit il dans la grande niche du fond. Mars, Dieu de la guerre & regardé comme le Père de Romulus, Fondateur de la Nation la plus guerrière qui ait jamais existé, rappelloit toute la noblesse de l'origine, & la gloire des conquêtes. Pallas partageoit avec Mars l'emploi de présider aux batailles & de former à l'héroïsme,

& puis qu'elle occupoit une place dans le Temple de Jupiter Capitolin, elle devoit en avoir une dans le Panthéon. On voit, sans que je le dise, pourquoi Venus y étoit ; d'elle descendoit Auguste, adopté par Jules César ; & ce qui est à remarquer, c'est qu'elle portoit aux oreilles le reste de cette belle perle que Cléopâtre consuma dans un repas vis à-vis d'Antoine, & dont on avoit fait deux pendants. Ce bijoux devenoit un monument précieux & flatteur de la victoire d'Actium. Hercule étoit le modèle des Héros, Jules César le Fondateur du nouvel Empire : ils figuroient bien l'un vis-à-vis de l'autre. La Statue d'Auguste auroit accompagné celle de Jules, si la modestie de ce Prince ne s'étoit opposée au dessein d'Agrippa. Mais elle étoit dans le Portique, vis-à-vis de celle de son gendre ; dans les deux grandes niches qu'on

y voit. Je ſais qu'il en reſte encore beaucoup à remplir dans l'intérieur ; mais les Hiſtoriens ne me diſant pas ce qui y étoit, j'y mettrai ce que je voudrai, dès que j'ai fait occuper les principales par les Statues que je trouve citées.

Le temps où fut réformé & embelli le Panthéon, les Divinités qui y avoient leurs Statues, les ornements qui le décoroient, les différentes opinions des plus anciens Auteurs ſur ſa deſtination, tout, MM. RR. PP., me porte à croire qu'en l'enrichiſſant, Agrippa n'eut en vuë que de laiſſer à la poſtérité un monument des victoires d'Auguſte ſur les Salaſſes, les Cantabres, les Aſturiens &c. Au reſte, ce n'eſt ici qu'une idée que je ſoumets à votre jugement, & que je ne prétends pas défendre. J'ai l'honneur d'être, &c.

8. Octobre 1758.

ARTICLE CXVI.

LES RUINES DES PLUS beaux Monuments de la Grèce : Ouvrage divisé en deux Parties, où l'on considère, dans la première, ces Monuments du côté de l'Histoire, & dans la seconde du côté de l'Architecture. (In-fol. forme d'Atlas.) Par M. le Roy, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Augustins, &c.* Suite de l'Article CX. au mois d'Octobre 1758. II. vol.

IL y a eu pour les Arts d'Athènes, deux époques, l'une très-heureuse & très-brillante ; l'autre beaucoup moins fortunée, & très-

ſenſiblement marquée au coin de la décadence des ſiècles. La premiére fut celle des grands hommes & des grands exploits ; la ſeconde ſe reſſentit de la molleſſe, de la flatterie, du dépériſſement des mœurs & des vertus. Tous les monuments que nous a expoſés juſqu'ici l'eſtimable Auteur de ce Recueil, appartiennent à la premiére époque ; ils ſont purement Grecs & Athéniens. Ceux qu'il nous reſte à conſidérer annoncent des temps moins féconds en génie : on y reconnoît encore des Artiſtes Grecs ; mais la plûpart de ces édifices ne ſont deſtinés qu'à illuſtrer les Romains.

On commence par le Temple d'Auguſte, dont il ne ſubſiſte que la façade, compoſée de quatre grandes colonnes Doriques, qui ſoûtiennent un entablement. On lit encore une Inſcription Grecque, qui nous apprend que l'édifice fut

dédié à cet Empereur par la Noblesse d'Athènes, sous le gouvernement de l'Archonte Nicias. Au dessus du fronton, paroît un piédestal, qui porte une Inscription à l'honneur de *Caius Cesar, fils d'Agrippa & petit fils d'Auguste Fils de Dieu*. On voit là l'insigne & basse flatterie des Athéniens qui donnent le nom *de Dieu*, non à Auguste comme plusieurs Ecrivains l'ont crû, mais à Jules César dont Auguste étoit le fils adoptif. Ces Athéniens, dit fort bien M. le Roy, *entendoient mieux la flatterie que l'Architecture*. Les colonnes de ce Temple sont d'une proportion trop élevée, pour conserver le *caractère mâle* propre de l'Ordre Dorique. Dans la décadence des Arts & du goût, on croit donner de la grandeur aux objets en les faisant gigantesques : & cette grandeur prétendue n'est au fond que pau-

vreté, ſéchereſſe & meſquinerie.

Le Monument triomphal ſitué ſur la colline qu'on nommoit *Muſée*, étoit conſacré à un Syrien qui avoit bien fait ſa cour aux Romains & à l'Empereur Trajan. Il s'appelloit Cajus-Julius-Antiochus-Philopappus, & il eſt honoré du titre de *Conſul*, dans une Inſcription que rapporte M. Spon. Nous ne trouvons point cette qualité dans la notice de M. le Roy; mais celui-ci, toujours fidèle à ſa profeſſion d'Artiſte, nous apprend que *la Sculpture de cet édifice eſt bien ſupérieure à l'Architecture*: ce qui prouve que dans l'Art de conſtruire de grands édifices, on abandonne plus promptement les principes eſſentiels, que les parties qui conſiſtent en décoration.

Nous avons déja remarqué que l'Empereur Adrien avoit pris à tâche d'embellir Athènes. On donne ici deux Articles dont le

premier fait mention de l'Arc ou Portique de cet Empereur ; l'autre, du *Panthéon* ou du Temple consacré par son ordre à tous les Dieux. Ces deux édifices sont d'Ordre Corinthien, & les colonnes du dernier sont fort élevées. Il n'en reste que dix-sept de cent vingt que l'Empereur Adrien avoit fait construire. M. le Roy & M. l'Abbé Gedoyn, Traducteur de Pausanias, ne doutent point que ces colonnes ne fissent partie du Temple de tous les Dieux. M. Spon, au contraire, croit qu'elles servoient à former un portique à six rangs de colonnes, vingt pour chaque rang. La difficulté vient du texte Grec de Pausanias. M. l'Abbé Gedoyn le traduit de façon que les cent vingt colonnes devoient entrer dans le plan total du Panthéon. *Dans ce dernier* Temple, dit-il, *on admire sur-tout six vingt colonnes de marbre de Phrygie*,

& il paroît que M. le Roy adopte la même pensée. Or le texte de Pausanias semble détacher du Temple ces cent vingt colonnes, & c'est l'idée de M. Spon, qui pourroit avoir eu pour modèle & pour guide le savant Meursius. Les Connoisseurs attentifs en jugeront.

Le Stade étoit à Athènes le lieu destiné à la course. L'enceinte, en forme de *fer à cheval très-allongé*, & toute de marbre, avoit été construite par cet Hérode Atticus, dont nous avons déja parlé. En bonne police, un simple particulier n'auroit dû, ni posséder assez de richesses pour entreprendre un si vaste édifice, ni oser même en former la pensée, quand il auroit pû l'exécuter. Il y a des choses qui ne conviennent qu'aux Rois ou aux Républiques en corps. Le Stade d'Athènes a tellement souffert du temps & de la barbarie, qu'à peine en reste-t-il des vestiges

au-delà du fleuve Ilissus ; & ce fleuve tant célébré par les Historiens, en quel état se trouvoit-il, quand M. le Roy dessina le Stade ? c'étoit un ruisseau presque à sec, quoiqu'il se déborde aussi & ravage le pays, quand les neiges du Mont Hymette viennent à se fondre. En général il en est de cette très-petite riviére comme du Simoïs & du Xanthe, auxquels le beau langage des Grecs a donné plus de réputation qu'ils n'en méritent.

A la suite de l'explication qui concerne le Stade, on a celle de l'Aqueduc de l'Empereur Adrien : ouvrage très ruiné ; mais dont la mémoire se conserve sur une Inscription qui se lit encore. Notre Auteur la restitue & la complette, d'après un Manuscrit de la Bibliothéque Barberine, dont il nous semble que Spon dit aussi quelque chose. On a une véritable obligation à ces curieux & savants

Collecteurs d'Inscriptions. Ils arrêtent, en quelque sorte, les ravages du temps. Dans trois siècles peut-être, on ne trouvera plus à Athènes les marbres brisés qui portent encore ces Notices antiques. Mais la Typographie aura pris les devants, & se sera établie dépositaire de ces richesses pour ne les jamais perdre.

Après avoir bien vu Athènes, M. le Roy voulut faire le voyage de Corinthe & de Sparte : deux Villes dont le nom est immortel, quoique leur ancienne splendeur soit totalement éclipsée. Notre Auteur sort d'Athènes en compagnie de quelques personnes, & sur-tout de deux Janissaires, milice respectée dans le pays. Il ne s'agit pas aujourd'hui de parcourir ces contrées en philosophant, comme au siècle de Socrate & de Platon. Les Brigands & les Aventuriers ont pris la place des Phi-

losophes, ils courent la campagne, & s'approprient tout ce qui peut leur tomber sous la main. Il faut donc des Janissaires, des armes, de la résolution, sans compter beaucoup de bonnes précautions contre la disette, les mauvais chemins, & les gîtes déteſtables.

Presque au sortir d'Athènes & après une demi-heure de chemin, l'Auteur trouva la belle forêt d'oliviers où étoit l'Académie, lieu si célèbre par les noms des Philosophes qui l'ont fréquenté. C'étoit bien aussi le Théâtre d'une foule d'idées creuses, de discours inutiles, de propos pleins de vanité, d'opinions contradictoires; mais ces abus de la Philosophie supposoient toujours l'amour du vrai, & les efforts de l'esprit humain pour y parvenir. Aujourd'hui tout a disparu de cette Académie; hors la beauté du lieu & la fertilité du terrein; deux choses qui savent

résister aux révolutions des temps & à la barbarie.

Eleusis où passa l'Auteur est encore un séjour fameux, & plein de ruines aujourd'hui. On n'y voit que des débris de Temples, d'Aqueducs, de Châpiteaux Doriques & Ioniques, avec un buste tronqué & mutilé de la Déesse Cérès. Cette antiquité se voit gravée dans le voyage de M. Spon. Mégare dont les Anciens ont tant parlé, se trouve aussi sur cette route, & ce n'est plus qu'une bourgade remplie de cabanes & de misérables, qui ignorent parfaitement toutes les belles choses qu'on a dites de leurs Ancêtres.

M. le Roy arrive à Corinthe où l'on ne compte qu'environ 500 Maisons, *éparses & séparées les unes des autres par des Jardins & par des terres labourées*. Telle est la Capitale de l'Achaïe, la ville qui fournit tant de richesses

aux Romains, & tant d'objets de zèle au grand Apôtre saint Paul. Le seul monument qu'on y remarque est un reste de Temple fort ancien; ses colonnes d'Ordre Dorique sont extrêmement courtes pour leur grosseur: ce qui est bien la preuve de leur antiquité; mais ne désigne aucune époque particuliére. M. Spon qui a décrit avec soin ces colonnes n'en comptoit qu'*une douzaine*, M. le Roy en a trouvé & dessiné quatorze.

Le chemin de Corinthe à Argos, est beau & facile; mais celui d'Argos à Sparte, ne présente que des côtes de montagnes, des précipices, & des gîtes bons pour des Spartiates, qui savoient se passer de tout. Il étoit très-à-propos de donner une vûe de la plaine, où étoit située l'ancienne Lacédémone qu'il faut, en quelque sorte, chercher dans ses débris, tant elle

eſt oubliée des Turcs & des Grecs Modernes. De nos jours le docte Fourmont eſt allé voir ces ruines, mais ſi le précis qu'on a fait de ſa rélation, dans le VII^e^. Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, rend bien ſa penſée, il eſt certain que cet Académicien-Voyageur, s'eſt trompé ſur la poſition de Sparte, de l'Eurotas, du Plataniſte. M. le Roy démontre cette mépriſe, & c'eſt ce qu'il faut voir dans la Notice comparée avec la planche.

Les monuments de Sparte ne ſont ni conſidérables ni d'une Architecture diſtinguée : ce qui confirmeroit apparemment l'opinion qu'on a de l'indifférence des Lacédémoniens pour les Arts de goût. On ne nous parle ici diſtinctement que de leur ancien Théâtre, & *du Dromos*, lieu deſtiné aux courſes des jeunes gens. Ces édifices ſont extrêmement délabrés,

brés, & en général la Laconie eſt encore plus dévaſtée que l'Attique. M. le Roy orne ici ſes Notices des particularités de ſon voyage, & de quelques traits recueillis des anciennes Hiſtoires de Sparte : puis il termine la premiére Partie de ſon Ouvrage, par une Diſſertation ſur la longueur du pied Grec. Ce Morceau a été lu dans l'Académie Royale des Sciences, le 31. d'Août 1757. Nous ne devons pas négliger d'en rendre compte.

Le Temple de Minerve, à Athènes, s'appelloit l'*Hécatompedon* où l'édifice à cent pieds. Mais en quel ſens doit on prendre cette expreſſion? Les uns ont dit que ce Temple avoit cent pieds en tout ſens : ce qui auroit fait un bâtiment quarré ſans goût & ſans nobleſſe. D'ailleurs Plutarque & Pauſanias qui ont parlé de ce Temple *ex profeſſo*, n'ont jamais dé-

terminé cette figure : Ils se sont contentés de dire que l'édifice avoit cent pieds : ainsi quand M. Dacier & M. l'Abbé Gedoyn, ont dit que l'*Hecatompedon* avoit *cent pieds de tous côtés*, ils ont ajoûté à leurs Auteurs ; ce qui est très-mal dans un cas tel que celui-ci. D'autres Ecrivains ont cru que le Temple de Minerve étoit appellé *l'edifice à cent pieds*, en considération de sa beauté ; mais il n'y a pas le sens commun dans cette explication : pourquoi le nombre de *cent* donneroit-il plus d'idée de la beauté d'un Temple que tout autre nombre ; & qu'est-ce d'ailleurs qu'un Temple qui n'a que cent pieds, pour fonder la dénomination de beau & de magnifique par excellence ?

M. Spon qui étoit à Athènes en 1676. vit bien que le Parthénon, dont toute l'enceinte subsistoit, n'avoit jamais été un Temple

de cent pieds en tout ſens. Il en prit les meſures & trouva que toute la longueur du bâtiment avec les portiques, étoit de 218 pieds & la largeur de 98½ meſure de France : cela n'eſt pas de la plus grande exactitude, puiſque M. le Roy a trouvé quelques pieds de différence ; mais ce n'eſt pas l'objet de la difficulté préſente. Spon ne trouvant point, dans ſon calcul, les cent pieds que les Anciens donnent à ce Temple, s'aviſa de prendre le corps même de l'édifice ou ce qu'il appelle la *nef* ſans le *prônaos* ou veſtibule ; & il trouva 90 pieds de long, après quoi faiſant attention que le pied d'Athènes étoit d'environ un pouce plus petit que celui de Paris, il jugea que les 90 pieds de France devoient faire 97 pieds d'Athènes ; & comme il lui manquoit trois pieds pour parfaire les cent pieds,

& par conséquent l'*Hécatompedon*, il joignit de lui-même l'épaisseur des murailles, & voilà son compte fait. Nous racontons ce procédé plus au long, que n'a fait M. le Roy dans sa Dissertation qui peche peut-être par trop de brieveté ; mais nous adoptons fort la raison qu'il oppose au calcul de Spon. C'est 1° qu'il n'est point naturel de penser, que, pour la dénomination d'un Temple qui a plus de 200 pieds de long, on ait simplement eu égard à la *nef*, & qu'on ait dépouillé cet édifice de tous ses portiques, vestibules, degrés &c. C'est en second lieu, que l'épaisseur des murailles qu'on fait entrer dans l'évaluation des cent pieds, étoit une affaire de Constructeur & d'Architecte, non un objet sensible qui pût déterminer le spectateur à reconnoître cent pieds de long dans le Temple de Minerve. En un mot toute cette doctrine

de M. Spon ne vaut absolument rien, & nous croyons saisir à cet égard toute la pensée de M. le Roy. Peut-être même l'exprimons-nous plus fortement que lui.

Cet habile homme démontre, ce semble, qu'on ne peut entendre les *cent pieds* attribués au Temple de Minerve, que de la largeur extérieure. » Les Grecs, » *dit-il*, durent choisir cette di- » mension du Temple comme la » plus remarquable. On sait que » la façade de ces édifices étoit » leur plus belle partie, celle » qu'on voyoit la première en » arrivant, & que les Anciens re- » présentoient dans leurs Médail- » les. Ils nommoient leurs Tem- » ples Octostyles, Hexastyles, » Tetrastyles du nombre de co- » lonnes contenues dans la façade; » ils les appelloient Pycnostyles, » Sistyles, Diastyles de l'espace

» qui étoit entre ces colonnes.
» Pourquoi n'auroient-ils pas
» nommé le Temple de Minerve
» *Hécatompedon*, de la largeur
» de sa façade? Les Anciens re-
» gardoient cette dimension com-
» me si importante, que lorsqu'ils
» vouloient bâtir un Temple,
» c'étoit la premiére chose qu'ils
» déterminoient & sur laquelle ils
» régloient toutes les autres, &c. «
On peut voir Vitruve Livre IV.
Chap. III.

Telle est donc la dimension du Temple de Minerve, il faut prendre les cent pieds dans la façade, c'est-à-dire, dans la Frise ou dans l'Architrave de ce beau Portique. Or ces cent pieds Athéniens donnent 94 pieds 10 pouces mesure du Châtelet de Paris : d'où il faut conclure que la longueur du pied Grec ou Athénien étoit de 11 pouces, 4 lignes, 5 points & $\frac{3}{5}$ de point de notre pied : ce qu'on

trouve en divisant par 100, 94 pieds 10 pouces de Paris. *

Tout le détail qu'on vient d'indiquer, forme le premier Article de la Dissertation lue à l'Académie. M. le Roy, dans un second Article, considère la grande Pyramide d'Egypte, & les diverses

---

* Un autre Voyageur, nommé la Guilletière, donne aux cent pieds Athéniens du Temple de Minerve, 94 pieds, 6 pouces de France : ce qui montre qu'il faisoit le pied Athénien un peu plus court que ne le fait M. le Roy. On peut voir M. d'Anville dans ses *Mesures itinéraires* page 42. Ce fameux Géographe suit cette proportion ; & donne au pied Grec 1360 parties telles que le pied de Paris en contient 1440. Or, selon le calcul de M. le Roy, le pied Grec contiendroit environ 1365 de ces parties : la différence est toujours très-petite. On voit, par le procédé de M. d'Anville, que l'idée d'évaluer le pied Grec par la considération du Temple de Minerve, étoit déja bien connue.

mesures qu'on a données de sa base. Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline ont assigné des dimensions qui ne peuvent absolument se concilier les unes avec les autres. Il faut nécessairement que ces Auteurs, ou quelques-uns d'entr'eux se soient mépris, ou qu'il y ait faute de copie dans leur texte. Cependant Diodore de Sicile est celui qui se rapproche le plus des mesures qu'on a prises dans ces derniers temps. En prenant un moyen terme entre deux des plus célèbres de ces mesures, notre Auteur croit ne s'éloigner pas beaucoup de la vérité ; & ce moyen terme est la quantité de 666 pieds de Paris, pour la base de cette grande Pyramide. Or Diodore de Sicile donne 700 pieds à cette base, mesure Grecque sans doute, & mesure qui, comparée avec notre pied de Paris, fait le pied Grec de onze pouces cinq

lignes : ne voilà-t-il pas, à une ligne près, le résultat énoncé ci-dessus ; & cette découverte de la véritable circonférence du Monument d'Egypte, ne confirme-t-elle pas celle de la vraie mesure du pied Grec, trouvée par le Monument d'Athènes ? Avouons néanmoins que la preuve tirée de celui-ci, est bien plus efficace & plus sensible que la précédente. M. le Roy a mesuré lui-même la façade du *Parthenon* ; & il ne parle des Pyramides que d'après le témoignage des autres.

Le même Auteur appuie son opinion, touchant le pied Grec, de trois passages l'un de Polybe, l'autre de Plutarque, & le troisième de Suidas, sur les milles & les stades Romains. Il s'ensuit, en supprimant ici toute discussion, que le pied Grec surpassoit le pied Romain d'un peu plus que la 24e partie de ce dernier, mais celui-ci

étoit de 1366 points du pied de Paris, donc le Grec auroit été de 1360 avec une légère fraction, s'il n'avoit excédé le premier Romain que d'un 24e, & comme il le surpassoit de quelque chose au-delà; on peut bien supposer qu'il étoit d'environ 1365 points. Or M. le Roy a trouvé, par la mesure de la frise du Parthénon, que ce même pied Grec étoit de 1365⅘ de point du pied de Paris; on voit donc que les Auteurs ci-dessus nommés confirment la découverte.

Notre savant Architecte n'omet pas non plus la preuve tirée du stade ou lieu destiné à la course chez les Athéniens. Les restes de ce monument montrent qu'il avoit depuis la face jusqu'aux gradins du fond 591 pieds de Paris, & il n'en auroit fallu, en suivant la mesure du Parthénon, que 569 pour parfaire les 600 pieds Grecs, qui

étoient la grandeur du stade Grec. Mais il faut considérer que le surplus de 569 pieds, c'est-à-dire la longueur de 22 pieds étoit très-probablement l'espace compris entre la borne & le fond des gradins. Car le stade de 600 pieds se comptoit, dans le lieu de la course, depuis la barrière jusqu'à la borne. Cet argument n'est qu'une présomption en faveur du pied Grec évalué d'après le Portique du Temple de Minerve, mais cette présomption est très-bien placée après les démonstrations qu'on vient d'indiquer. Elle achève de mettre ces preuves à la portée de tout le monde.

M. le Roy termine sa Dissertation par des recherches sur la grandeur que les Anciens donnerent à la circonférence de la terre. Cette circonférence, selon eux, en particulier selon Eratosthène, étoit de 180 mille stades, qui, en sup-

posant le stade Grec, n'auroient donné qu'un peu plus de dix-sept millions de toises à cette circonférence ; or les observations modernes, beaucoup plus exactes que celles des Anciens, donnent à cette circonférence plus de 20 millions de toises. Il est donc fort vraisemblable que les 180 mille stades d'Eratosthène étoient plus grands que les stades Grecs. On sait, par exemple, que le stade Egyptien ou Philéterien (ainsi appellé de Philétère qui fonda le Royaume de Pergame) étoit le plus grand de tous les stades; on l'évalue ici à 652 pieds, 11 pouces de Paris. Supposons donc qu'Eratosthène se soit servi de cette mesure du stade, nous comprendrons qu'en suivant ses calculs, on a pu ne donner que 180 mille stades à la circonférence de la terre, & que ces 180 mille stades donnoient plus de 20 millions de toises pour cette

même circonférence. M. d'Anville a aussi connu le pied Philéterien & le stade qui en a été ou pu être composé. Il faut joindre son *Traité des Mesures itinéraires* à la Dissertation de M. le Roy : on verra en quoi ces habiles gens se rapportent ou diffèrent. *Nous avons encore à rendre compte de la seconde Partie des Ruines de la Grèce, & ce sera l'objet d'un troisième Extrait.*

ARTICLE CXVII.

DÉFENSE DE LA CHRONOLOGIE fondée sur les Monuments de l'Histoire ancienne contre le systême Chronologique de M. Newton. Par M. Frèret, Pensionnaire & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres ; publiée depuis la mort de l'Auteur, pour *Novembre*, 1758.

servir de suite aux Mémoires de cette Académie. (Volume *in-4°.* de 506 pages, sans la Préface de l'Editeur qui en contient LV.) *A Paris, chez Durand, rue du Foin.* M. DCC. LVIII. Suite de l'Article XCVIII. au mois d'Octob. I. vol.

NOTRE seconde Analyse du Livre de M. Frèret a pour objet la seconde Partie de cet Ouvrage très savant & très instructif: seconde Partie qui protège, s'il est permis de parler ainsi, les Antiquités Orientales, sur-tout celles d'Egypte, contre les entreprises de M. Newton. Ces entreprises, comme on le sait, ne vont à rien de moins qu'à retrancher près de cinq siècles de la durée des Empires; or quoique le temps, qui s'est écoulé, n'ait plus d'influence sur la vie & les actions des hom-

mes, il n'étoit néanmoins encore au souvenir de la postérité, il fait partie des Annales publiques, & c'est, en un mot, l'Histoire du monde : espèce d'Etre, bon pour la morale au moins, parce qu'il nous rappelle la briéveté & la rapidité de notre existence. Si l'on daignoit reprendre notre premiére Analyse, on seroit tout-d'un-coup instruit & de la controverse née entre M. Newton & M. Fréret, & du soin qu'a pris M. de Bougainville de nous en donner le précis, & des bons offices que cet homme d'esprit rend à la mémoire de son Confrère, en répandant des jours & de l'agrément sur son Ouvrage. Voici encore, dans cette seconde Partie, une grande preuve de la patience & de l'attention du docte Editeur. Nous demandons aussi à nos Lecteurs quelque chose de ces favorables dispositions. Nous les prions de soutenir

courageusement les discussions épineuses où nous sommes obligés d'entrer ; de ne perdre point le fil des raisonnements que nous avons tâché de saisir ; de s'abstenir enfin de toute cette lecture s'ils ne lisent que pour s'amuser.

Quand on parle ici de *Chronologie Orientale*, il faut concevoir que tout s'y réduit néanmoins à bien fixer les temps de Sésostris, ce Roi d'Egypte si puissant & si célèbre dans l'Antiquité. M. de Bougainville en explique la raison dans sa Préface : » Le Regne de » Sésostris, *dit-il*, est une époque » importante, non-seulement pour » les Annales de l'Egypte, mais » encore pour les fastes de tous » les Peuples anciens..... C'est un » centre commun où les faits re- » marquables des âges précédents » viennent se réunir à ceux des » siècles postérieurs : c'est le point » fixe où le Spectateur doit se pla-

» cer, pour contempler d'un coup-
» d'œil l'Histoire universelle de la
» haute Antiquité, pour en distin-
» guer toutes les branches & saisir
» la liaison qu'une influence réci-
» proque établit entre elles.«

M. Newton croit que le Sésostris d'Hérodote, d'Aristote, de Manéthon, de Diodore de Sicile & des autres anciens Ecrivains Grecs est le même que le Sésac du troisième Livre des Rois: ce qui retranche, d'un trait de plume, près de cinq siècles de l'Antiquité des temps. Car, selon le calcul ordinaire, Sésostris étoit antérieur à Moyse; &, selon celui de M. Newton, ce même Prince auroit été Contemporain de Roboam, fils de Salomon.

M. Newton avance aussi que Sésostris & Osiris sont le même personnage; & comme Osiris fut la plus grande & la premiére Divinité des Egyptiens, il s'ensuivroit

que l'idolatrie de ce Peuple a commencé par l'Apothéose où le culte des hommes, & qu'elle ne précède que d'environ mille ans l'époque de l'Ere Chrétienne.

Voilà de grandes innovations Chronologiques, Historiques, Mythologiques. M. Fréret entreprend de les détruire & de ramener tout aux anciens principes. Mais avant que de montrer la vraie époque de Sésostris, notre Académicien donne une sorte de méthode pour réduire les longues durées des Dynasties Egyptiennes à leur valeur historique, pour les concilier entre elles, pour distinguer les traditions fabuleuses de celles qui forment la chaîne de l'Histoire. Ceci énonce, en matière de Chronologie, tout ce qu'il y a de plus difficile; c'est, en ce genre, une sorte de *Quadrature du Cercle*; tant de gens y ont échoué; tant d'autres ont prétendu démontrer

l'impossibilité de la chose. Mais M. Fréret étoit fait pour ces grandes opérations ; & une difficulté insoluble pour tout autre étoit pour lui un motif d'attaquer, de forcer tous les obstacles.

Il s'agit d'abord de Manéthon, Prêtre d'Héliopolis & Contemporain d'Alexandre le Grand. Cet antique Auteur avoit rassemblé des suites de Rois Egyptiens, mais nous n'avons que des copies ou des abrégés de ces listes dans Jules Africain, dans Eusèbe, dans George le Syncelle * ; & ces morceaux sont presque tous disparates : dans l'un on compte 352 Regnes ; dans l'autre 341 ; dans le troisième 113 ; cependant tous

* Il faut même observer que les fragments de Manéthon, recueillis par Jules Africain & par Eusèbe, n'existent que dans le Syncelle ; les collections d'Africain & d'Eusèbe sont perdues.

s'accordent à reconnoître trente Dynasties. Le Chevalier Marsham a bien vû que plusieurs de ces Regnes étoient collatéraux, c'est-à-dire que plusieurs de ces Rois avoient regné ensemble, l'un à Memphis, l'autre à Tanis &c. Mais M. Frèret fait un pas plus avant. Il dit :

Voilà Jules Africain qui donne, comme d'après Manéthon, 352 Rois, Eusèbe qui en nomme 341, le Syncelle qui n'en compte que 113. Or les deux premiers avoient fait des changements dans les listes de Manéthon, ils avoient travaillé sur ces suites de Rois, pour les ajuster à leur Chronologie. Le Syncelle au contraire n'adoptant point la liste des 113 Rois, est censé la laisser toute entière & sans abrégé ni altération à son véritable Auteur qui est Manéthon : voilà donc la véritable. Ces 113 Regnes seront successifs ; parmi les Regnes des

deux autres listes, il y en aura beaucoup de collatéraux, & les 30 Dynasties donneront, comme le prétend Manéthon, 3555 ans depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à la quinzième année avant le Regne d'Alexandre le Grand en Egypte, c'est-à-dire jusqu'à l'an 348 avant Jesus-Christ, par conséquent la Monarchie des Egyptiens aura commencé 3900 ans avant la même époque.

On voit bien que ce calcul outrepassant de beaucoup les temps du Déluge, comptés suivant l'Hébreu ordinaire, il faut avoir recours à la Chronologie des LXX. ou des Samaritains, mais ce principe est supposé dans tout l'Ouvrage de M. Frèret, & nous en avertissons une fois pour toutes, afin qu'on n'y soit pas trompé. Au reste, ce que nous venons de dire de la conciliation ou de la réforme des listes royales de Manéthon,

n'est pas, de notre part, un systême exemt de doute ; car, nous avouons qu'outre la difficulté du sujet, M. Frèret est trop peu développé dans cet endroit ; & que son Discours manque ici de cette clarté qui est & doit être l'ame de ces sortes d'affaires Chronologiques.

Autre conciliation à faire. L'ancienne Chronique Egyptienne, rapportée dans le *Syncelle*, comptoit 36525 ans depuis le Regne du Soleil jusqu'à l'an 346 avant Jesus-Christ, ou la quinzième année avant la conquête de l'Egypte par Alexandre le Grand. Or ce compte énorme étoit pris évidemment de la révolution des points équinoxiaux, révolution qu'on appelloit la très-grande année, & que les Egyptiens croyoient être de 36525 ans. Pour remplir le cours de cette révolution, ils avoient imaginé des regnes de Dieux & d'hommes, & toute déduction faite, il ne

restoit que 2541 ans pour la domination de ces derniers ; mais 2541, auxquels on ajoûte 346 ans, placent l'époque du regne des hommes à l'an 2887 avant Jesus-Christ, & comme Manéthon joignoit aussi à son calcul le regne des Dieux ; pour concilier les deux systêmes, on peut donner 1014 ans à ces Divinités, or 1014 ans ou 1013 ans entiers, joints à 2887, font justement les 3900, trouvés & expliqués plus haut.

M. Frèret concilie aussi avec des durées convenables les 11340 années d'Hérodote & les 9500 de Diodore de Sicile ; il se sert, pour le premier cas, d'années ou de saisons de trois mois Egyptiens, & pour le second cas d'années ou de saisons de quatre mois lunaires. Par-là les deux calculs se rencontrent & ne font remonter le regne de Menès, commencement du regne des hommes, que vers l'an

3502 avant Jesus-Christ. Pour les regnes des Dieux, on ne se fait point tant de scrupule de leur donner ce qu'on veut : c'est un tissu de fables. Ainsi, dans toute hypothèse, on leur laisse le reste de la somme, c'est-à-dire ce qu'il faut pour remonter du regne des hommes jusqu'à une certaine époque, qui est celle de tout le systême. Nous ne donnons point ici le détail de ces conciliations, parce que les 9500 ans que M. Frèret croit trouver dans Diodore de Sicile, nous paroissent fondés sur une interprétation ou correction de Texte trop arbitraire & trop peu conforme au génie de la Langue Grecque. On peut voir sur ce point une bonne Note du dernier Éditeur de Diodore.

Tout ce que nous venons de dire, n'est qu'une sorte d'Observation préliminaire à l'objet de M. Frèret. Il s'agit de montrer présentement

présentement contre M. Newton, que tous les Anciens placent Sésostris plus de quatre siècles avant le Sésac, Contemporain de Roboam; & c'est ce que M. Frèret exécute sans peine. Voici un de ses arguments. Selon Hérodote, la prise de Troie est de l'an 1283 avant l'Ere Chrétienne, & le même Auteur place Sésostris environ cent ans avant le siège de cette Ville; car il compte trois Regnes pour cet intervalle Regne de Sésostris qui seul fut de 59 ans, Regne de Phéron & Regne de Protée. On a donc ainsi l'année 1383; mais l'expédition de Sésac contre Roboam est de l'an 974 avant Jesus-Christ, donc entre Sésostris & Sésac il y a plus de 400 ans. Le calcul de Diodore de Sicile se rapporte au même but. Celui de Ctésias & la Chronique de Paros donnent entre Sésostris & Sésac plus de 500 ans. Dicéarque,

Diſciple d'Ariſtote, en donne 500 juſte. Enfin il n'eſt aucun Ancien que M. Newton puiſſe produire pour l'identité de Séſoſtris avec Séſac. C'eſt le Chevalier Marsham qui le premier a fait cette prétendue découverte; il a voulu s'appuyer de Joſephe, qui lui eſt totalement contraire; il a eſſuyé, pour ſon ſentiment, les critiques les plus fortes & les plus judicieuſes: en un mot, rien de plus frivole que cette opinion, & il eſt ſurprenant que le déſir d'abréger les Antiquités du monde l'ait fait adopter par M. Newton.

Séſoſtris a regné vers le temps de la jeuneſſe de Moyſe. Il n'y a rien dans l'Ecriture-Sainte qui combatte cette aſſertion; & il ſe trouve même que tout le détail des actions de Séſoſtris, tel qu'on l'a dans Manéthon, quadre parfaitement avec les faits rapportés dans l'Exode. Ici M. Frèret expli-

que l'invasion des Pasteurs, (Peuple originaire de la Palestine) dans l'Egypte vers l'an 2082 avant l'Ere Chrétienne; le séjour qu'ils y firent durant 511 ans; le ministère de Joseph sous le quatrième de leurs Rois en 1948; les diverses oppressions qu'ils essuyerent sous différents Rois d'Egypte; la grande persécution à laquelle ils furent exposés, & les Israëlites avec eux, sous Aménophis & sous Sésostris son fils; les efforts que firent ces Pasteurs pour se maintenir par les armes, & les succès qu'ils eurent quelque temps contre Aménophis, dont la fille avoit adopté & fait élever Moyse; enfin l'expulsion totale des Pasteurs sous Sésostris qui persécuta aussi les Hébreux, & sous le Regne de qui Moyse passa quarante ans auprès de Jéthro. Viennent ensuite les plaies de l'Egypte sous le fils de Sésostris, Phéron ou Pharaon, Prince foible &

dont le Regne, selon Hérodote & Diodore, fut *rempli de prodiges.*

Nous ne pouvons dire avec quelle finesse tout le fil de cette Chronologie est déduit; comment l'Auteur distingue les Pasteurs, appellés aussi les *Impurs*, des Hébreux descendants de Jacob; comment il évite de confondre, comme tant d'autres Ecrivains, le Prêtre Egyptien Osarsyph avec Moyse; comment il fait voir que le systême de M. Newton, sur l'irruption des Pasteurs en Egypte, est dénué de toute probabilité. Selon l'illustre Anglois, cette irruption auroit été faite après les conquêtes de Josué vers l'an 1450 avant Jesus-Christ, & les Pasteurs auroient été chassés, en 1070, par le père de Sésostris. Ainsi leur séjour en Egypte n'auroit été que de 380 ans, tandis que Manéthon assûre qu'ils demeurerent 511 ans dans ce pays.

M. Newton rabaisse toutes les époques, celle de Tyr, par exemple, à l'an 1048, celle du siège de Troie à l'an 904; mais en vertu de cette dernière, il vient à bout de faire Didon & Enée Contemporains, d'établir la Chronologie de l'Enéïde, de dissiper l'Anachronisme dont on accusoit Virgile. Or tout cela vient trop tard, & ne se concilie point avec les anciens Auteurs. Virgile, en particulier, s'oppose lui-même au service que veut lui rendre M. Newton. Ce Poëte ne rapproche pas la catastrophe de Troie de la fondation de Carthage, (ce qui est l'hypothèse Newtonième) il fait remonter les origines de Carthage vers le siège de Troie: ce qui contredit absolument M. Newton.

Celui-ci ne se contente pas d'identifier Sésostris avec Sésac, il fait encore un même personnage

de Sésostris & d'Osiris, d'où il arrive que la plus grande Divinité des Egyptiens est un Prince qui a régné du temps de Roboam, & tout-au-plus mille ans avant Jesus-Christ. Rien n'est plus contraire que ce sentiment à toute l'Antiquité. D'abord l'Ecriture-Sainte nous apprend que, dès le temps de Jacob, de Joseph & de Moyse, les Egyptiens adoroient les animaux qui leur servoient de nourriture, & qu'ils immoloient dans leurs Sacrifices; or ces animaux étoient les Types vivants d'Osiris, d'Isis, d'Apis &c. par conséquent ces Divinités étoient plus anciennes que les Patriarches ci-dessus nommés; & l'on ne peut absolument supposer qu'elles fussent du temps de Roboam postérieur de 520 ans à Moyse.

Nieroit-on qu'Osiris fût adoré en Egypte sous le type d'un Bœuf; que les Israëlites, dans le désert,

aient fait un Veau d'or, pour imiter l'idolatrie des Egyptiens? Ce sont des faits parlants, des faits qui jusqu'à présent n'ont été contredits de personne, & dont l'Ecriture même garantit la certitude. Diroit-on que les Veaux d'or de Jéroboam n'étoient pas une imitation de celui qui fut adoré dans le désert? M. Newton lui-même seroit fort éloigné de ce sentiment qui est réfuté par des témoignages positifs du Prophète Ezéchiel. Cependant » si ce culte est la même
» chose que celui du Veau d'or,
» adoré dans le désert, il est clair
» que le culte Egyptien des der-
» niers siècles & des temps posté-
» rieurs à Salomon, est le même
» que celui qui étoit établi dans
» ce pays au temps de Moyse, &
» par conséquent que le culte d'Osi-
» ris & d'Apis étoit établi long-
» temps avant Sésac, Contempo-

» rain de Salomon & de son fils
» Roboam. «

Il y a même sur ce point deux arguments qui démontrent l'impossibilité absolue du culte de Sésac sous le nom d'Osiris ou Apis. Impossibilité, 1rement par rapport aux Juifs : car il s'ensuivroit que Jéroboam auroit établi ce culte à Samarie du vivant même de Sésac, & bien des années avant que les Egyptiens en eussent fait un Dieu. Impossibilité en second lieu, par rapport aux Egyptiens : car il faudroit dire que ce Peuple auroit déifié son Roi Sésostris ou Sésac avant sa mort, ou tout-au-plûtard dès qu'il eût cessé de vivre, sans donner le temps aux imaginations de franchir l'espace immense qui sépare les hommes de la divinité.

Voici, en effet, ce qui a dû arriver, dans l'hypothèse même peu solide des Mythologues, par-

tisans de l'Apothéose, c'est-à-dire persuadés que l'idolatrie a commencé par le culte des hommes morts. La premiére Religion du monde a été celle qui avoit pour objet l'Auteur de toutes choses, la suprême Intelligence. Quand les vraies notions se sont obscurcies, si l'on a fait part des attributs de la divinité aux grands hommes, ce n'a pu être qu'après bien des générations : il aura fallu éprouver leurs bienfaits, recueillir l'Histoire de leurs exploits héroïques, laisser croître l'idée de leurs talents : on les aura d'abord simplement associés aux grands Dieux, qui représentoient encore, quoique d'une manière imparfaite, l'intelligence, la force, l'éternité du premier de tous les Etres : on aura élevé, peu-à-peu, ces Héros au rang des Divinités supérieures, & l'idolatrie enfin aura été consommée à cet égard, mais on conçoit

que les choses n'en seront venues-là qu'après un laps de temps considérable. Et nous voyons cependant que M. Newton suppose Sésac transformé en Dieu comme tout-à-coup ; ce Roi devient la plus grande des Divinités dès qu'il cesse d'exister parmi les hommes, peut-être même avant que de quitter la terre : c'est ce qu'on a observé plus haut. Or toute cette hypothèse est improbable, impossible même moralement : M. Frèret dit sur cela des choses extrêmement sensibles ; & il y ajoûte des observations fort réfléchies sur le progrès des Arts, matière qui tient de près à l'Apothéose, parce que, si le culte des hommes morts a été le fondement de l'idolatrie, (principe fort douteux pour ne rien dire de plus) les services rendus à la terre par les inventions & par les Arts, ont dû enflammer beaucoup l'ardeur des peuples

à honorer les Auteurs de ces utiles découvertes.

L'Auteur ne se contente pas de cette controverse toute destinée à montrer le foible & l'impossibilité du systême Newtonien ; il attaque en plein la doctrine de l'Apothéose ou l'opinion qui regarde le culte des hommes morts, comme le fondement de l'Idolatrie. C'est Evhémère, Sicilien de Nation & Contemporain des premiers successeurs d'Alexandre, qui a mis ce sentiment en vogue ; on lui en a fait de grands reproches en divers temps, & l'on en a pris occasion de l'accuser d'Athéisme. M. Frèret le ménage un peu plus, mais il ne laisse pas de montrer que son systême étoit absurde ; qu'on ne peut jamais conclure des honneurs rendus à la mémoire des grands hommes, qu'une sorte d'association de leurs ames aux Dieux supérieurs. Hercule le Thé-

bain n'étoit qu'un mortel admis au commerce intime des Dieux, mais non au partage de leur pouvoir. Le Bacchus des Grecs n'étoit pas un Héros, un homme élevé au rang des Dieux, mais une *Divinité Théologique*, une intelligence qui opéroit dans les hommes les sensations du plaisir & de la joie. Ces deux exemples répandent un grand jour dans cette matière. On voit par celui d'Hercule qu'il y eut des hommes associés au bonheur des Dieux, mais non déifiés dans les formes, non identifiés avec les suprêmes intelligences, non révérés à l'égal des Maîtres de l'univers. On apprend, par l'exemple de Bacchus, qu'il y eut de grands Dieux, dont on parla comme s'ils n'avoient été que des hommes divinisés; mais qui, au fond & dans l'origine des choses, ne représentoient à l'esprit que les attributs essentiels de la divinité:

tel étoit, chez les Egyptiens, *Osiris*, qu'on prenoit pour le principe de la production des Etres.

M. Frèret est extrêmement disert contre le systême d'Evhémère & de M. Newton. Il montre que les Peuples de l'Orient n'ont pas connu l'Apothéose, & que les Hébreux n'ont jamais rendu de culte aux hommes morts. Quand le Peuple d'Israël fut idolâtre, on voit qu'il adora le Soleil, les Astres, les Eléments avec les Intelligences inférieures à la divinité ; jamais les hommes morts, les Rois, les Héros. Il en fut, à-peu-près, de même des Payens, des Athéniens par exemple. Quand S. Paul leur adressa le beau discours qu'on a dans le Livre des Actes, il ne leur reprocha point d'adorer des hommes morts, mais d'honorer Dieu par un culte idolatrique, de le représenter sous des images corporelles, & de rendre un culte à des

Etres qui sont l'ouvrage de la main & de l'imagination des hommes.

Les Egyptiens étoient tellement opposés au culte des hommes morts, qu'ils ne croyoient pas même les hommes capables d'entretenir d'autre commerce avec les Dieux, que celui qui consiste dans la pensée. Quand Hérodote alla en Egypte, on lui montra une longue Galerie du Temple de Vulcain à Memphis, où il y avoit 345 Statues de Pontifes, & 345 Statues de Rois; & il lui fut dit que tous ces hommes distingués par le Sacerdoce ou par la Royauté, ne tiroient leur origine que d'hommes semblables à eux; qu'aucun n'étoit de race divine; qu'on s'étoit mocqué d'Hécatée de Milet, qui se disoit descendu des Dieux &c. S'il y avoit eu en Egypte des hommes divinisés, ils eussent été assûrément dans le nombre de ces Rois & de ces Pontifes; c'est

cependant ce que les Egyptiens nièrent fermement à Hérodote. Et, pour donner plus de force à leur discours, ils n'oublièrent pas de vanter au même Historien l'Antiquité de leur Nation, de lui citer en preuve les changements qui étoient arrivés jusqu'à quatre fois dans le cours ordinaire du Soleil. Cette Anecdote donne lieu à notre Auteur, de faire une digression sur la variation de l'obliquité de l'écliptique, phénomène qu'on croit seul capable d'expliquer la pensée des Egyptiens, c'est à-dire les prétendus changements qu'ils disoient arrivés dans le cours du Soleil. Ceci est un accessoire de doctrine qu'il faut voir dans le Livre de M. Frèret, avec une autre digression sur l'Antiquité des Egyptiens, reconnue par Platon & par Solon. Ce morceau est encore très-propre à faire sentir le foible du systême Newtonien sur la réduction & l'ap-

sourcissement des Antiquités du monde.

Il est bien certain qu'avec le temps, le progrès de la flatterie, & l'endurcissement des hommes, on en vint à l'Apothéose, à la pratique détestable de diviniser les Rois, les Héros, quelquefois les plus indignes Sujets; mais cet abus énorme n'eut point lieu chez les Egyptiens. Quelques-uns d'entr'eux à la vérité embrasserent des systêmes qui ne valoient pas mieux. Ils devinrent Matérialistes, ou ce que nous appellons Spinosistes, ce qui est le comble de l'impiété & de l'absurdité; mais ils ne furent jamais partisans d'Evhémère, ni de ses principes sur le culte des hommes morts. C'est ce que démontre M. Frèret dans le dernier Paragraphe de sa seconde Partie. On y voit une ébauche de toute la Théologie Egyptienne : article qui ne peut être intéressant aujour-

d'hui que par le contraste des vraies lumières, dont le monde a été éclairé par Jesus-Christ.

Nous terminons ce second Extrait, qui sera suivi d'un troisième pour la Partie Astronomique du systême de Newton, & pour l'examen très-détaillé qu'on en fait. M. Frèret allioit une assez grande connoissance du Ciel à la plus vaste étendue d'érudition en tout genre & en toute Langue.

ARTICLE CXVIII.

DE L'ESPRIT. (Volume *in*-4°.) A Paris, chez Durand, rue du Foin. *Suite de l'Article CXI. du II. vol. d'Octobre.*

C'ETOIT une des maximes du Chancelier Bacon, que *la Philosophie morale doit toujours*

être subordonnée à la Théologie, c'est-à-dire, à la science de la Religion. Semblable, *disoit-il*, à une suivante fidèle qui ne perd point de vûe sa maîtresse, & qui la sert avec toute l'attention possible, la Philosophie est obligée de s'attacher à la Religion, de recevoir ses ordres & de s'y conformer. * Maxime excellente & fondée sur ces vérités essentielles : que la Religion contient la règle & le motif des mœurs, qu'elle oblige la conscience de l'homme, qu'elle parle en tout temps & à toutes sortes de personnes, qu'elle

---

* Philosophum moralem in famulitium Théologiæ recipi, instar Ancillæ prudentis & pedissequæ fidelis quæ ad omnes ejus nutus præsto sit & ministret, quid prohibeat ?... Ethica obsequium Theologiæ omninò præstare, ejusque præceptis morigera, esse debet. *De augment. scientiarum Lib. VII. Cap.* 3.

consacre les Loix & venge les Législateurs, &c.

L'Auteur du Livre de *l'Esprit*, semble avoir méconnu ces principes. Son troisième Discours est quelque chose d'étonnant & d'affligeant par la multitude des écarts de raison, de Religion, de vrai patriotisme, de décence, qu'on y remarque. Il s'agit d'examiner *si l'Esprit doit être considéré comme un don de la Nature, ou comme un effet de l'Education.* L'Auteur embrasse l'affirmative pour l'Education, & se déclare contre la Nature : systême néanmoins peu probable. Il n'y a peut-être pas dans tout le genre humain, deux visages parfaitement semblables, deux tailles géométriquement égales, deux tempéraments exactement conformes... N'est-ce pas un préjugé légitime pour la différence naturelle des Esprits ? N'est-il pas de la magnificence de l'Etre

suprême de varier les individus des ames humaines, comme il a varié les substances corporelles? * Cet argument n'est qu'une analogie, mais bien raisonnable, & l'Auteur *de l'Esprit* n'y répond pas, quoiqu'il se propose la difficulté. Toute sa ressource est de prétendre que les détails d'Education sont très-différents, & que cela suffit pour établir la différence des Esprits. Le tissu de son discours est employé à déduire cette sorte de preuve, qui procéde toutefois par de grandes obscurités, sans compter les atteintes presque continuelles, données à la Religion & aux mœurs. Il y a toute apparence, au reste, que ce systême d'égalité naturelle entre les Esprits, tient ici à l'hypothèse imbé-

---

* On peut voir ce qu'a écrit sur cela le docte & pieux M. Duhamel, dans son Traité *de Mente humanâ*, page 543.

cille du matérialisme. Si l'homme tout entier n'est que matière, les différences qu'on remarque dans les Esprits pourront bien ne venir que du dehors, c'est-à-dire de la culture & de l'éducation. Tous les Esprits seront des machines bien ou mal conduites, & le Problême sera résolu.

Mais quoiqu'il en soit ; nous devons observer, dans ce Discours, quelques-unes des opinions, propositions, maximes, & singularités qui le rendent si répréhensible. D'abord on raisonne sur deux mots qui ont grand besoin de Commentaire, *la Nature*, & *le Hazard* ; la *Nature* à qui l'on refuse l'avantage d'établir les différences que nous remarquons dans les Esprits ; le *Hazard* auquel on donne la principale part dans l'éducation des hommes. On veut bien que la *Nature* soit un *Etre*, ou une *Force qui nous a doués de tous*

nos sens; mais on ne dit point que cet *Etre* ou cette *Force* est le Dieu Créateur, l'intelligence Suprême, la cause primitive de tous les biens qui existent. On permet d'entendre, par le mot de *Nature*, *l'enchaînement éternel & universel qui lie ensemble tous les évenemens du monde*: Langage d'Epicurien ou de Spinosiste que la raison & la Religion condamnent absolument. On représente *le Hazard* comme le concours *d'une infinité d'événemens, dont notre ignorance ne nous permet pas d'appercevoir l'enchaînement & les causes*: expressions dont un Fataliste pourroit faire usage; car il ne se charge pas de voir ou d'expliquer *l'enchaînement & les causes* de ce qui arrive. Mais la Religion nous apprend que tout est en la main de la Providence; que c'est elle qui dirige les combinaisons les

plus imprévues, qui prépare ce qu'il y a de plus singulier dans les circonstances.

Pour faire voir les ressorts que l'Education doit mettre en jeu, l'Auteur considére l'homme du côté des sens, de la mémoire, de la capacité d'attention ; & pour développer ce dernier article, c'est-à-dire, pour déterminer les moyens d'accroître & de fortifier l'attention du Politique, du Savant, de quiconque en un mot voudra faire usage de son Esprit, on nous donne en grand & en beau tout le Code des passions. De bonne foi, a-t-on voulu irriter les *Tygres* & armer de torches les *Bacchantes* ? c'est la compagnie allégorique que Bacon * donnoit

* Le Chancelier au même endroit résout, en deux mots & très bien, toute la controverse des passions. Il dit que *le Bien apparent est la source & l'origine*

à la *Cupidité*, c'est-à-dire aux passions, à cet essaim de desirs & de penchants qui portent l'empreinte de la première désobéissance, qui n'attendent jamais les ordres de la raison, qui ne se renferment point dans les bornes du devoir, qui deviennent furieux quand l'âge, les circonstances & l'impunité les favorisent. On nous dit ici que les passions *sont plus éclairées que le bon sens*; qu'elles *seules peuvent enfanter les grands hommes*; que *le Livre de l'avenir ne s'ouvre qu'à l'homme passionné & avide de gloire*; *qu'on devient stupide quand on cesse d'être passionné*; que *les passions sont le*

---

de la Cupidité; au-lieu que la Vertu a pour cause le Bien réel. Il n'en faudroit pas davantage pour réfuter toute la doctrine du Livre de l'Esprit sur les passions. *Bac. de Augm. Lib. 2. Cap. XIII.*

feu

feu céleste qui vivifie le monde moral; que *la sublime vertu & la sagesse éclairée, sont deux belles productions de la folie des passions*, &c.

Mais d'ailleurs, pour principe des passions, on n'assigne rien autre chose que le plaisir physique, ou son contraire, l'éloignement de la douleur; & à l'égard des Nations policées, on admet, pour *l'unique ressort qui les meut*, *l'amour des femmes & l'envie de leur plaire*. De là, selon l'Auteur, le courage, les sentiments vertueux, les actions héroïques des Béotiens, des Crétois, des Spartiates, &c. Voilà tout le fond d'instruction & de Morale sur lequel s'appuye l'Auteur de *l'Esprit*. De temps en temps, il monte son style au ton du sujet; il se permet des détails licencieux, des hypothèses aussi indécentes que chimériques; peu s'en faut qu'il

ne regrette la démolition des *Autels de Venus & d'Astarté*, c'est-à-dire, *de la Beauté* & de la Lubricité : & ce qu'il y a d'unique, dans tout ce plan de doctrine, c'est qu'on nous le présente comme le moyen de perfectionner l'homme, & de le conduire à la plus haute vertu. De pareilles idées se réfutent d'elles-mêmes ; mais il faut plaindre le siècle qui les a vû naître, & détester, par avance, celui qui les adoptera.

En traitant du principe des passions qui est le plaisir, & des passions en particulier dont les principales sont l'avarice, l'orgueil, l'ambition ; l'Auteur *de l'Esprit* étend ses observations sur la Justice, les Loix, le Droit des gens, les Gouvernements, & il avance encore à ce sujet des maximes aussi destructives du bon ordre, que contraires à la Législation divine. C'est cette Législation qu'il devoit consulter, puisqu'il

vouloit nous aſſigner les bornes du juſte & de l'injuſte, puiſqu'il ſe deſtinoit à être, en quelque ſorte, le Précepteur du genre humain, & le reſtaurateur de la vraie Morale : mais les ſyſtêmes des Incrédules, du fameux Hobbes en particulier, ont été ſes guides.

On nous apprend ici, que *la ſenſibilité phyſique & l'intérêt perſonel ont été les auteurs de toute juſtice.* Ainſi périt, ſous la plume de notre Moraliſte ; tout Droit naturel, toute règle primitive des devoirs, toute obligation fondée dans les eſſences des choſes, & dans la volonté éternelle de Dieu.

Les Loix, ſelon le même Ecrivain, ne ſont que des conventions de particulier à particulier, ou de Nation à Nation. Les hommes furent d'abord iſolés & ſans ſociété : alors *ils ne connoiſſoient d'autres droits que l'adreſſe & la force ;* il n'y avoit nulle *propriété*, nul

vol, nulle *injustice*; & depuis les conventions faites, tout ce qui retient les hommes dans l'observation de la Loi, c'est la peine ou la récompense statuée par les Législateurs : rien n'oblige l'intérieur, rien ne ressortit à la conscience. On voit ce qui doit arriver, dans ce systême, quand il se trouvera des Citoyens qui ne seront ni touchés des récompenses, parce qu'ils sauront se procurer d'autres avantages; ni frappés de la terreur des peines, parce qu'ils auront l'habileté de les éluder. Toute la Législation sera pour lors en défaut; nulle ressource contre la puissance ou l'adresse ; nul frein pour enchaîner la cupidité. On voit aussi ce que devient l'oracle de l'Apôtre qui déclare (Rom. XIII. 5.) qu'il faut être *soumis aux Princes, non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience*.

Il eſt vrai que cette objection pourroit bien ne pas embarraſſer l'Auteur de *l'Eſprit*. Son eſtime pour les Livres ſaints paroît fort médiocre, & ſur-tout bien inférieure à l'idée qu'il a du fameux *Eſprit des Loix*. Cela ſe manifeſte par un endroit du quatrième Diſcours (pag. 517.) Après avoir dit qu'une image doit être grande, ſans être giganteſque; il cite, comme un modèle en ce genre, le mot de M. de Monteſquieu comparant les Deſpotes aux Sauvages, *qui, la hache à la main, abattent l'arbre dont ils veulent cueillir les fruits*. En même temps on eſt renvoyé par notre Auteur à une Note, au bas de la page, qui dit: » L'exceſſive grandeur d'une ima» ge la rend quelquefois ridicule. » Quand le Pſalmiſte dit que les » montagnes *ſautent comme des* » *béliers*, cette grande image ne » fait ſur nous que peu d'effet,

» parce qu'il eſt peu d'hommes
» dont l'imagination ſoit aſſez for-
» te pour ſe faire un tableau net
» & vif de montagnes ſautant
» comme des cabris. «

Cette critique, déja peu décente par elle-même, n'eſt pas mieux fondée en littérature. 1° L'Auteur de *l'Eſprit* auroit dû faire attention au ſtyle des Orientaux, beaucoup plus figuré que celui de nos langues d'Europe, ſans doute parce que les imaginations de ces peuples ſont plus vives que les nôtres; car le ſyſtême méchanique, dont notre Auteur voudroit accréditer l'uſage, pour expliquer la marche de l'eſprit, n'eſt apparemment pas un inſtrument applicable par tout. Il y faudroit encore bien des façons pour le rendre facile, expéditif, univerſel, propre à toute eſpèce d'hypothèſes. 2° On lit dans les Lamentations de Jérémie que, durant le

désastre de Jérusalem, les *Princes de Sion étoient comme des béliers sans pâturages.* On trouve dans le Pseaume XCVII. que les *fleuves applaudissent de la main;* que *les montagnes tressaillent de joie.* Ces images paroîtront-elles aussi *ridicules* à l'Auteur de *l'Esprit?* Jérémie & David seront-ils mis pareillement au-dessous du Président de Montesquieu? * 3° Il y a deux objets dans le verset du Pseaume CXIII. savoir *les montagnes* qui sont des masses énormes, & les *collines* qui sont de petites éminences. Or, selon les Interprètes anciens & modernes,

---

* Quand Ciceron dit que les murailles du Sénat rendoient graces à César, étoit-ce aussi une image gigantesque? En étoit-ce une que celle de Virgile?

Ipsi lætitiâ voces ad sydera jactant
Intonsi montes, &c.

les montagnes ſont *élegamment* comparées aux béliers, & les collines aux agneaux, pour marquer la promptitude des révolutions qui ſe firent alors, à la vûe du peuple Hébreu.

Revenons à la Légiſlation prétendue de notre Auteur. Il parle du Droit des gens, & il le fait conſiſter uniquement dans quelques *Traités particuliers*, & dans des *uſages généralement reconnus.* * Du reſte, nulle garantie

---

* L'Auteur paroît confondre le *Droit des gens coûtumier* avec *le Droit des gens naturel.* Ce dernier eſt auſſi eſſentiel & néceſſaire que la Loi naturelle intimée à chaque homme. [Voyez les Inſtitutes de Juſtinien, Tit. 11.] Le premier peut être ſujet à changements, à reſtrictions, à conditions. C'eſt un des grands défauts de ce Livre *de l'Eſprit*, d'obſcurcir les notions primitives, ou de faire uſage des mots qui les expriment, ſans conſerver les idées qu'on en a toujours eues.

naturelle & mutuelle pour la possession des pays que les diverses Nations occupent : d'où il suit que le Peuple le plus fort pourra dépouiller le plus foible, & que le plus adroit pourra prendre tous ses avantages sur le moins habile. Ainsi, pour détruire, parmi les hommes, le précepte naturel & divin de la charité, il suffira de les séparer en sociétés nationales ; dès ce moment l'usurpation & la violence seront permises. Quels principes ! & comment l'Auteur ose-t-il faire entendre, à la page 279, que l'Eglise & les Rois les admettent ? Comment de plus se hazarde-t-il à nous dire que *le Peuple qui enfreint les Traités avec un autre Peuple, est moins coupable que le particulier qui viole les conventions faites avec la société ?* Croirons-nous donc que, quand les Barbares, qui venoient ravager notre France au IX^e^ siècle, man-

quoient à leur parole & faussoient leurs serments, ils étoient moins malhonnêtes gens qu'un simple particulier qui dupe son voisin? Mais il n'est peut-être pas difficile de saisir le systême de l'Auteur : comme il n'admet aucune Loi qui oblige la conscience, il n'y aura de vrai coupable dans son opinion, que celui qui ne réussira pas, ou tout au plus celui qui pourra encourir les peines extérieures portées par la Loi.

Nous avons dit qu'il se trouvoit de *grandes obscurités* dans ce Livre de *l'Esprit*, mais il n'est que trop clair au Chap. VI. du troisième Discours : Chapitre où l'on traite *de la puissance des passions*. Eh ! pourquoi l'Auteur s'est-il donc déterminé à recueillir, à rapporter sans précaution, ni modification quelconque, les traits qui concernent Omar, Caton, Helvidius, & celui sur-tout de la page 300,

où l'on voit une femme Chinoise qui ménace son Souverain, arme son fils contre lui, & se tue elle-même ? Nous ne pouvons transcrire les termes couchés dans le texte : ils font frémir tout Citoyen fidèle, tout Sujet respectueux, tout Chrétien instruit de sa Religion. L'Auteur n'indique point les Livres d'où ces belles choses sont tirées, mais il les donne pour autant d'exemples d'un *amour vertueux de la patrie* ; comme si la patrie avoit besoin d'attentats pour mettre à l'épreuve l'amour de ses enfants. Qu'étoit-il nécessaire de nous vanter ce Préteur Helvidius, & le discours téméraire qu'il tenoit à Vespasien. » Cet homme, *dit M. de Tillemont*, (Tome II. des Empereurs, » page 35) excitoit du trouble dans » la Ville, par une vaine ostenta» tion de prendre le parti du peu» ple ; il parloit toujours contre

» la Monarchie, louoit le Gouver-
» nement populaire, & joignant
» les actions aux paroles, il assem-
» bloit des gens comme pour for-
» mer un parti; comme si le but de
» la Philosophie étoit de troubler
» l'ordre d'un Etat, de soulever les
» peuples, de décrier ceux qui
» gouvernent, & de leur faire des
« affaires. « Voilà une réflexion que l'Auteur de l'*Esprit* auroit dû préférer à la plûpart des Anecdotes de Gouvernement qu'il nous cite.

Quel bien, par exemple encore, peut nous faire celle de la page 298, où l'on lit que les passions fortes peuvent exécuter les plus grandes actions, *& braver les dangers, la douleur, la mort & le Ciel même :* sur quoi il cite Dicéarque, Général de Philippe, qui, *en présence de l'armée, éleva deux Autels, l'un à l'Impiété, l'autre à l'Injustice ;* qui *sacrifia* sur ces

Autels, & *marcha contre les Cyclades*. Ne voilà-t-il pas un beau point de vuë à présenter aux Lecteurs, un forcené & un scélérat, qui prend pour ses Dieux *l'Impiété & l'Injustice ?* Est-ce donc des Briarées & des Typhons auxquels il s'agit d'enseigner l'art de *braver le Ciel?* Mais encore, qu'étoit-ce que ce Dicéarque ? Un misérable, qui se fit complice de Scopas, dans une conjuration contre le jeune Roi Ptolémée. La trame fut découverte, & Dicéarque périt dans les tourments. Polybe, M. Rollin & l'Histoire universelle ne parlent de ce personnage qu'avec indignation.* Tel est l'homme qu'on nous dit animé

* L'Auteur de l'*Esprit* ne cite point ces sources ; il a fallu aller à la découverte : on trouvera l'Histoire dans le Polybe *in-fol.* Grec & Latin, page 772. Edit. Paris. 1609.

d'une *passion forte*, d'une passion dont *l'objet*, selon l'Auteur de *l'Esprit*, *étoit nécessaire à son bonheur*, d'une passion capable *d'exécuter de grandes actions*. Quand il s'agiroit d'un Héros qui se seroit dévoué pour la patrie, on ne tiendroit pas un autre langage. Observons bien qu'en cet endroit l'Auteur ne condamne en rien le procédé de Dicéarque, & qu'il n'est point de Lecteur qui ne prenne pour une sorte d'éloge, le récit qu'on en fait.

L'amour du plaisir fait les Despotes : c'est une des propositions du Livre de *l'Esprit* ; & tout de suite on nous donne cinq Chapitres sur le Despotisme : matière qu'il est d'usage aujourd'hui de traiter dans presque tous les écrits qu'on appelle *Philosophiques*. C'est *Esprit des Loix* qui en a établi la mode, avec peu de profit pour la bonne Philosophie,

& encore moins d'avantage pour le Gouvernement.

Notre Auteur prend ſes exemples du Deſpotiſme dans les Monarchies d'Orient, & il peint ces gouvernements, comme n'ayant ni principes, ni Loix, ni idée de la juſtice, ni politique : il prétend que les eſprits y ſont *noués* ; que les Viſirs n'y ont ni talents ni connoiſſances ; enfin, ſi l'on en croit *l'Eſprit*, c'eſt une choſe pitoyable que l'état de toutes ces Cours Aſiatiques. Nous n'avons nul intérêt à les venger : nous demandons ſeulement ſi les voyageurs qui nous racontent tant de choſes des Loix & des Tribunaux du très-deſpotique Empire de la Chine, ſont des aveugles ou des menteurs ; ſi le Chevalier Chardin a voulu nous tromper, quand il a écrit à la p. 46. de ſon Livre, que la politique des Turcs paſſe de beaucoup

celle des Européens; qu'elle consiste toute dans le bon sens & qu'elle ne se remue que par le bon sens; que la conduite du Visir est pleine de jugement, de prévoyance, de pénétration, de secret, &c. Tout cela, au reste, est appuyé par Chardin du témoignage de l'Ambassadeur de Venise M. Querini.* Nous pourrions ajoûter cent choses sur & contre les idées de l'Auteur, touchant le Despotisme; & nous n'oublierions pas d'observer qu'en beaucoup d'endroits, il peint de manière qu'on apperçoit, dans ses tableaux, d'autres gouvernemens que ceux des Despotes. Alors il use apparemment du droit de présenter les objets *sous emblême &*

---

* On peut voir aussi une fort bonne Note au quatrième Volume de l'Histoire Universelle, où l'on réfute le préjugé ordinaire touchant l'ignorance des Persans. [p. 93 & 94.]

de *penser en allégorie*. C'est une petite adresse dont il fait mention à la pag. 459. Il croit qu'on en contracte l'habitude dans les pays *où l'on conserve le désir d'écrire, & où l'on est cependant soumis au pouvoir arbitraire.*

Il faudroit aussi relever dans ce Discours, 1° le mot qu'on cite de Kolbe sur les Hottentots. (p. 295.) Ce Prussien Kolbe ne mérite aucune créance, comme on le démontre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1751. 2° La proposition étrange de la pag. 326. *les plaisirs des sens sont l'unique objet des desirs de l'homme.* Il s'ensuit que l'homme ne peut désirer la connoissance des choses spirituelles, la possession de Dieu, la vertu, &c. 3° Le principe de la pag. 370, qui porte que, selon les divers gouvernements, la même passion *nécessite* à l'amour de la vertu ou à l'amour

du *vice*. D'où l'on concluroit qu'il n'y a nulle liberté dans l'homme, par conséquent rien à punir, ni à récompenser dans lui. 4° L'observation fausse & indécente sur saint Basile le Grand (pag. 428.) On fait décider à ce Saint, que *tout soldat qui tuoit un ennemi dans le combat, ne pouvoit de trois ans s'approcher de la Communion.* Puis on ajoûte qu'*on pourroit conclure de* cette décision, *que, s'il est avantageux d'être gouverné par un homme éclairé & vertueux, rien ne seroit quelquefois plus dangereux que de l'être par un Saint.* Or voilà une mauvaise querelle faite à S. Basile, qui dit simplement, que l'homicide commis en guerre n'est point un crime; mais qu'*il étoit bon peut-être de conseiller à ceux qui avoient tué, de s'abstenir durant trois ans de la Communion*. On voit que ce S. D. ne donne qu'un conseil, & qu'il ne

le donne point d'une manière affirmative.

Notre Analyse critique est déja fort longue, & nous n'avons presque rien dit du quatrième Discours qui contient plus de 160. pages, & dont l'objet est d'expliquer les divers noms donnés à *l'Esprit*. Nous ne pouvons donc qu'effleurer la matière. On y traite *du Génie*, *de l'Imagination & du Sentiment*, *de l'Esprit* & de ses diverses épithètes : *Esprit fin*, *Esprit fort*, *Esprit de lumière*, *Esprit étendu*, *Esprit pénétrant*, *& du bel Esprit ; de l'Esprit du siècle*, *de l'Esprit juste*, *des Méprises de sentiment*, *des Conseils*, *du Bon Sens*, *de l'Esprit de conduite*, *des Talents de l'Esprit qui s'excluent réciproquement*, *de l'Injustice du public à cet égard*, *de la Manière de découvrir le genre d'étude auquel on est le plus propre*, *de l'Education*.

Il ſe trouve encore, dans ce Diſcours, de petites anecdotes, des traits licencieux, des principes de Matérialiſme, des propoſitions qui détruiſent la liberté, des maximes de libertinage. Que dirions-nous de celle-ci, (p. 618) *Que la raiſon nous dirige dans les actions importantes de la vie, je le veux; mais qu'on en abandonne les détails à ſes goûts & à ſes paſſions.* On voit bien, par cet endroit, que l'Auteur prend les paſſions dans leur état d'indépendance à l'égard de la raiſon: & c'eſt juſtement cet état qui les rend capables de tous les écarts, de tous les vices, de tous les forfaits. S'il s'eſt trouvé des Moraliſtes, qui aient dit que les paſſions ſont bonnes, louables & utiles, (expreſſions qui ont beſoin d'être expliquées) au moins n'en ont-ils confié l'uſage & l'exercice qu'à la raiſon. Hors de cet empire, ils ſont convenus que les paſſions

étoient comme des coursiers indomptés, qui ne voient ni la route qu'il faut tenir, ni les précipices qu'il faut éviter. Mais l'Auteur de *l'Esprit* ne veut point de la raison pour les détails de la vie, c'est-à-dire pour les trois quarts du temps que nous passons ici-bas; & il nous met sous la garde unique des passions. Quelle morale, encore une fois! & ce principe seul ne détruit-il pas toute la Philosophie même Payenne, si ce n'est peut-être celle d'Epicure? Que sera-ce donc de l'Evangile, de ce *divin Livre qu'on ne quitte jamais sans se trouver meilleur?*

On remarque de plus, en lisant ce Discours, des traces trop visibles de la haine que l'Auteur paroît avoir conçue contre la Religion. Il ne distingue point le zèle du saint culte, de ce qui s'appelle

Fanatisme; il prétend que les *dévots Fanatiques* persécutent les Philosophes, & il rapporte en preuve l'Histoire de Galilée, qu'il met très-imprudemment & très-témérairement sur le compte de l'*Eglise* en général, tandis que c'est le fait d'un simple Tribunal de Justice, qui n'est pas reçu dans la plûpart des Etats Catholiques. Il faudroit insister aussi sur les pages 563, 564, 583, 593, & ne pas oublier l'Apologie vive & intéressée des prétendus hommes de génie, parmi lesquels on devine aisément que l'Auteur place les Esprits-forts & les Incrédules. En lisant ce Livre, on découvre plus d'abysmes, c'est-à-dire plus de principes pernicieux qu'un Critique ne peut en relever.

Nous terminerons donc ici nos Analyses. Elles ne plairont ni à l'Auteur, ni à ses partisans, s'il en a; mais nous sommes sûrs qu'il

n'y entre ni mauvais humeur, ni fanatiſme, ni envie, ni averſion des vrais Philoſophes, ni pratiques comparables à celles des Bramines, dont parle l'Auteur avec tant d'affectation aux pages 593 & 594. Que cet Ecrivain de *l'Eſprit* faſſe un bon Ouvrage pour développer & appuyer ſa ſeconde rétractation *, nous lui ferons tout l'accueil qui dépendra de nous. Au reſte, ce que nous avons dit juſqu'ici, n'eſt que l'ébauche de plus grandes Critiques que mérite *l'Eſprit*, & qui paroîtront, ſans doute, à meſure que le Livre ſera plus connu. Nous voulions

* Il y a eu deux rétractations du Livre de l'*Eſprit*, l'une plus longue & totalement inſuffiſante, l'autre plus courte & plus régulière, quoique la Religion & l'Etat puſſent déſirer encore quelque choſe de mieux.

ne rendre compte que de ces Critiques, & non attaquer l'Ouvrage même directement : mais le temps s'écoule, le Volume de *l'Esprit* est toujours distribué publiquement, le scandale se communique : il faut du moins une réclamation littéraire, en attendant les grands cris de l'érudition ou de l'autorité.

ARTICLE

ARTICLE CXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE BOLOGNE.

VINCENTII Riccati Soc. JESU Opusculorum ad res Physicas & Mathematicas pertinentium. Tomus primus. (*In-4°.* pages 173.) *Premier Volume des Opuscules du P. Vincent Riccati sur la Physique & les Mathématiques, &c.* M. DCC. LVII. Il y a treize Opuscules dans ce Recueil très-estimé en Italie. Quelques-uns avoient déja paru, d'autres avoient été livrés en manuscrit à des Amis ou à des Curieux. L'em-

barras de copier & de faire copier a fait naître le desir de former ce Volume, qui sera suivi de quelques autres. Or les sujets de ces Opuscules sont ainsi :

1. Dissertation Physico-Mathématique sur le centre d'équilibre.

2. Dissertation Physico-Mathématique sur la régle du P. Guldin, touchant l'usage du centre de gravité.

3. Dissertation Mathématique sur les divers systêmes des Logarithmes.

4. Dissertation sur les racines de quelques équations.

5. Solution d'un problême qui regarde la méthode inverse des Tangentes.

6. Trois Lettres où l'on développe, par des séries, quelques équations différentielles.

7. Lettre qui contient la solution du problême, proposé par

Kepler, pour couper le demi-cercle dans une raiſon donnée, par une ligne tirée d'un point quelconque du diamètre.

8. Lettre Phyſico-Mathématique, où l'on montre que les eſpaces parcourus, par un corps grave, en temps égaux, ſont toujours comme les nombres impairs.

9. Deux Lettres qui traitent des équations cubiques, ſuſceptibles de réſolution.

10. Lettre qui fait voir que le ſentiment de Jean-Baptiſte Baliani, ſur la chute des graves, eſt vrai.

11. Lettre pour démontrer & développer le théorème de Jean Bernoulli ſur la rectification des courbes.

12. Lettre ſur la méthode employée par M. Hermann, pour conſtruire les lieux géométriques du ſecond degré.

13. Lettre sur les principales propriétés des pendules circulaires & cycloidaux.

De Venise.

On prépare chez le Libraire Remondi une nouvelle Edition des Œuvres de S. Isidore de Séville ; & le *Prospectus* qui se publie à ce sujet, donne une très-belle idée de cette entreprise. L'Edition sera en cinq Tomes.

Dans le premier, on place les Traités qui regardent l'Ecriture-Sainte & les questions dogmatiques, *Biblica & Dogmatica*.

Le second comprend les *Œuvres Ascetiques* du saint Docteur, avec les Livres qui concernent la liturgie & la Discipline Ecclésiastique.

Le troisième Volume est destiné à l'Histoire tant Ecclésiastique que Civile, Littéraire & Naturelle ;

car S. Isidore a manié tous ces sujets.

Le quatrième renferme les douze premiers Livres des *Etymologies.*

Le cinquième comprend les huit derniers avec les Tables qui sont au nombre de quatre ; la premiére, pour les passages de l'Ecriture dont se sert S. Isidore ; la seconde, pour les Auteurs qu'il cite ; la troisième, pour les matières dont traite le S. Docteur ; la quatrième, pour les choses qui sont expliquées dans les Notes de l'Editeur.

Cette Edition doit être ornée de Notes, de Variantes, de Préfaces ; & l'on rendra compte des Manuscrits qui ont été consultés.

Le *Prospectus* est daté du premier Janvier 1758, & l'Editeur est le Bibliothécaire du Duc de Modène.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Paleografia Española que contiene todos los modos conocidos que ha habido de escribir en España, desde su principio, y fundacion, hasta el presente, à fin de facilitar el registro de los Archivos, y lectura de los Manuscritos, y pertinencias de cada particular; juntamente con una Historia sucinta del idioma comun de Castilla, y demás Lenguas, ó dialectos, que se conocen como proprios en estos Reynos: substituida en la obra del Espectaculo de la Naturaleza, en vez de la Paleografia Francesa. Por el P. Estevan de Terreros y Pando, Maestro de Mathematicas en el Colegio Imperial de la Compañia de Jesus de esta Corte, y la dedica à la

Reyna Nuestra Señora Doña Maria Barbara. En Madrid, en la Oficina de Joachin Ibarra, calle de las Urosas, año de 1758. *Paléographie Espagnole substituée, dans la Traduction du Spectacle de la Nature, à la Paléographie Françoise, &c.*

Dans son septième Tome du *Spectacle de la Nature*, M. Pluche a placé un Entretien sur *la Paléographie Françoise* : c'est un état suivi de toutes les manières d'écrire qui ont été en usage parmi les François, depuis le 5e siècle jusqu'au 16e, ou, si l'on veut, depuis le 16e siècle jusqu'au 5e : car c'est en remontant que l'Auteur présente des modèles de l'*écriture* & du *langage* de nos Ancêtres.

On a traduit en Espagnol le *Spectacle de la Nature* ; &, pour rendre cette Traduction plus utile aux Naturels du pays, on a cru

devoir substituer à la *Paléographie Françoise* une *Paléographie Espagnole* ; c'est le Livre dont on voit le titre ici. On y a conservé le fond de M. Pluche dans le plan général & dans quelques morceaux qui peuvent concerner toutes les Langues ; tel est en particulier le récit où se trouve comprise l'Histoire de la découverte de l'Imprimerie. Le Traducteur s'est contenté de suivre, en cet endroit, le Texte François, & de le rendre en Espagnol. Mais, pour les modèles d'*écriture* & de *langage*, tout est approprié à l'Espagne. Outre le Discours, qui explique très-bien tous les changements survenus à la Langue, on donne dix-huit Planches gravées pour mettre sous les yeux du Lecteur les mutations qu'a éprouvées l'*écriture Espagnole*. *Ce Livre est un* in-4°. *de 160 pages, & mérite d'être apprécié au juste par les*

Savants Espagnols, seuls Juges compétents en cette matière.

Compendio del Arte Poëtica ſacado de los Autores mas Claſſicos, para el uſo, e inſtruccion de los Cavalleros Seminariſtas del Real Seminario de Nobles de Madrid. Por el Padre Antonio Burriel de la Compañia de Jesus. En Madrid 1757. *Abrégé de l'Art Poëtique, tiré des meilleurs Auteurs, &c.* (In-4°. pag. 216.) Ce Livre comprend deux Parties. La premiére traite de la Poëſie en général, de ſon origine, de ſon eſſence, de ſon utilité, de ſa beauté, de ſes cauſes, du ſtyle, des deſcriptions &c. La ſeconde embraſſe les divers genres de Poëſie, l'Epopée & tout ce qui s'y rapporte, la Tragédie & les régles de ce Poëme, la Comédie, l'Eglogue, l'Elégie, la Satyre, l'Ode. Sur tous ces points l'Auteur raſſemble ce qu'il

y a de mieux dans les Auteurs anciens & modernes, Latins, Eſpagnols, François. La méthode, la clarté, le choix & la bonne critique font le mérite de cette compoſition.

Noticia de la California y de ſu conqueſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente ſacada de la Hiſtoria manuſcrita, formada en Mexico año de 1739. Por el Padre Miguel Venegas de la Compañia de Jesus, y de otras Noticias, y Relaciones antiquas y modernas. Añadida de algunos Mapas particulares, y uno general de la America Septentrional, Aſia Oriental, y Mar del Sur intermedio, formados ſobre las Memorias mas recientes, y exactas, que ſe publican juntamente, &c. En Madrid 1757. *Deſcription de la Californie & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle &c., avec quelques*

Cartes particulières, & une générale de l'Amérique Septentrionale, de l'Asie Orientale, de la Mer du Sud; formées d'après les Mémoires les plus modernes, &c. (Trois Volumes *in*-4°. dédiés à Sa Majesté Catholique.) Cet Ouvrage, attendu depuis long-temps, paroît dans la meilleure forme qu'il a été possible de lui donner. L'Auteur auroit désiré des Mémoires encore plus abondants sur ces nouvelles découvertes; mais ce qu'il publie, ne laisse pas d'être fort précieux. Ses sources sont quantité de Relations, composées par des Missionnaires de la Californie; une Histoire manuscrite des Missions de Sonora, par le P. Kino; un Journal de D. Estevan Rodriguez Lorenzo, premier Capitaine du Gouvernement de la Californie; les Actes tirés des Archives du Viceroi de Mexique; plusieurs Cartes levées par les Missi-

ſionnaires &c. D'après tous ces monuments, la préſente Hiſtoire ou Deſcription a été formée avec beaucoup de ſoin, de vérité, de ſimplicité. *Un ſi grand Ouvrage exige une Notice détaillée dans ces Mémoires, & nous la donnerons.*

FRANCE.

D'AVIGNON.

On prépare, en cette Ville, un *Dictionnaire Newtonien portatif, à l'uſage des perſonnes qui n'ont aucune teinture de Géomètrie, dans lequel on explique le ſyſtême phyſique de Newton, & les termes les plus obſcurs de la Phyſique moderne.* Le *Proſpectus* de ce Dictionnaire n'annonce point encore l'étendue de l'Ouvrage, ni le temps auquel il paroîtra. Il donne ſeulement un exemple de la manière dont il ſera exécuté; il préſente l'Article *Attraction*, mot

essentiel qui est expliqué succinctement, clairement & d'un style fort élémentaire.

Réponse aux Observations sur la Musique, les Musiciens & les Instruments. (Brochure *in-12.* de 42 pag.) Les *Observations* qu'on attaque ici, doivent être une sorte d'examen de la Musique & des Musiciens dans leur état actuel parmi nous. Il s'agit sur-tout de la Musique instrumentale, & de ceux qui l'exercent. Pour bien juger de ce qu'on en dit ici, il faudroit être initié dans cet Art, & avoir fréquenté les Sociétés tant générales que particulières où il brille. L'Auteur de la *Réponse aux Observations* parle de toutes les espèces d'Instruments, à commencer par le Violon pour finir par le Siflet, qu'il dit être *l'Instrument le plus propre à récompenser bien des Ecrivains.*

Les Maîtres, qui excellent dans la pratique de chaque Instrument, sont nommés, ordinairement en bien ; quelquefois avec un mot de critique, le tout d'un style assez léger, & toujours dans la manière des Connoisseurs ; c'est-à-dire que les termes du métier ne sont point oubliés. Nous ne doutons point que cette petite Brochure ne soit agréable à ceux qui ont eu occasion d'entendre ce qu'il y a de plus expert dans la pratique de l'harmonie. Les noms de ces fameux Artistes rappellent le souvenir d'une infinité de belles choses qui ne sont plus, puisque c'étoit du son : mais la tête humaine est tellement faite pour l'harmonie, que l'idée du beau en ce genre se réveille aisément.

Quelques traits généraux sur le mérite de l'Art, quelques principes philosophiques sur l'harmonie & la mélodie, sur les divers

effets des Instrumens, auroient certainement donné un nouveau degré de mérite à cette Brochure. L'Auteur ne parle qu'une fois des avantages de la Musique, & il dit à ce sujet *qu'elle fait éviter les désordres auxquels se livrent journellement les gens désœuvrés, qu'elle adoucit le caractère, chasse l'ennui qui ne vient que trop souvent nous assaillir, que sur-tout elle rend ceux qui la savent parfaitement agréables, & même nécessaires aux autres hommes &c.* Il falloit fortifier cet éloge, rechercher les causes de cet instinct général pour un Art qui naturellement porte à l'amour de l'ordre, quand on est Musicien-Philosophe.

Il y a cent belles choses à dire sur la Musique, & presque autant d'avis à donner ou de reproches à faire aux gens qui profanent ce bel Art, dont l'unique emploi devroit être de célébrer la Divinité.

la vertu ; les grands hommes, les talents rares, l'amour de la Patrie, & les merveilles de la nature. Cette Brochure est singulière par le ton un peu tranchant qui y regne, par la multitude des Artistes qui y sont nommés, par les connoissances de pratique qu'elle suppose dans l'Auteur. Ce Critique réussit mieux dans l'Eloge que dans l'Ironie ; il dit quelquefois des choses désobligeantes à l'Observateur qu'il attaque : cela n'est point dans le Code de l'harmonie, qui tend toujours à la consonance Physique, Morale, Littéraire & Politique.

DE LUNÉVILLE EN LORRAINE.

Détails Militaires, (in-8°. pag. 127) 1758. Cette Brochure procède *ab abrupto*, sans Préface ni Annonce du dessein, & elle comprend cinq Chapitres. 1. *De la levée des Troupes.* 2. *De l'habillement & équipement des Troupes.*

3. *Des Grenadiers.* 4. *Du licenciement.* 5. *De la Réforme.* Il paroît que le dessein de l'Auteur a été de réunir sous un point de vuë les bonnes Ordonnances, à l'égard de ces cinq Articles, de suggérer des réglements encore plus parfaits sur certains points de détail, de condamner les abus qui se sont glissés en foule dans le Service militaire, de déplorer un grand nombre de pratiques aussi contraires à l'humanité que préjudiciables à la défense & à la gloire de l'Etat. Un Livre de cette sorte peut être utile, s'il passe dans les mains de ceux qui sont préposés au bon ordre dans toutes les parties du Militaire qu'on énonce ici. L'Auteur paroît fort instruit; il marche sur les traces de cent autres qui ont écrit, observé, critiqué en ce genre, qui ont désiré qu'on tînt la main aux Ordonnances, qu'on punît les malversations, qu'on

épargnât à l'Etat la perte de tant de jeunes gens qui périssent à la guerre, sans nécessité & sans gloire, qui ont versé des larmes de sang sur la dépopulation des campagnes, sur les engagements frauduleux, sur l'infidélité & la tyrannie de quantité d'Officiers, sur l'exemption de Milice & d'enrôlement dont jouit une livrée oisive & quelquefois libertine &c. Tout cela est dit, avec une multitude d'autres choses qu'on trouve dans ces *Détails Militaires*. Nous avons lu cette Brochure comme une Œuvre de Théorie, & néanmoins comme une composition de bon Citoyen qui aime le Souverain, la Patrie, le vrai bien, la gloire de l'Etat. *On la trouve à Lunéville en Lorraine.*

DE PARIS.

Prospectus d'un Ouvrage qui a pour titre : *Architecture des An-*

ciens, développés dans les vraies proportions; ou, découverte d'une méthode qui en détermine avec précision toutes les diversités possibles: le tout accompagné d'exemples & de figures au simple trait, appliqués aux Ouvrages de Vitruve & de Vignole. Par M. Silvy, Architecte. (*In-fol.*) Ce *Prospectus* s'annonce comme le début d'un Législateur en Architecture. Si l'on en croit l'Auteur, jusqu'ici on n'a point saisi les vrais principes de cet Art; on n'a eu que des idées confuses de ce qui concerne les proportions, Article essentiel dans la construction des édifices de quelque espèce qu'on les suppose. Vitruve, selon M. Silvy, n'a répandu que des lumières incertaines, n'a prescrit que des régles arbitraires, n'a fait qu'un Livre monotone, qui ne rend point la fécondité des principes & de la pratique des Grecs. On prétend ouvrir, ici une carrière plus

sûre & plus étendue, traiter l'Architecture tout-à-fait en grand, & rappeller les vraies idées des Anciens par rapport à ce genre.

C'est, encore une fois, aux proportions qu'on s'attache. Il y a *dans elles un mérite essentiel que le caprice des hommes n'a point déterminé, & qu'il ne peut pervertir. Ce mérite a sa source dans la nature même;* & c'est cette source que l'Auteur prétend ouvrir à tout le monde.

Il faut lire ce *Prospectus*, qui est fort bien écrit, & qui porte l'empreinte d'une confiance, sans doute autorisée par la bonté de l'entreprise. On partage l'Ouvrage en quatre Parties. Dans la premiére on approfondira les principes généraux des proportions: dans la seconde, on détaillera les proportions particulières de chacune des parties de l'Ordre Dorique: dans la troisième, on traitera des différentes espèces d'ordonnances de cet

Ordre : dans la quatrième enfin, on produira les exemples d'application.

Le Volume sera *in-fol.* orné de Planches, & pourra être livré au mois d'Août de l'année 1759. La souscription est de 24 l. savoir 12 l. en souscrivant, & 12 l. en recevant l'Exemplaire. On souscrira chez Jombert, rue Dauphine ; & l'on pourra souscrire jusqu'au premier Février 1759.

Conseils d'un vieil Auteur à un jeune, ou l'Art de parvenir dans la République des Lettres. (Brochure *in 8°.* de 48 pages.) Chez Duchesne, rue Saint-Jacques &c. Le dessein de ce petit Ouvrage n'est pas neuf. L'Auteur imagine de critiquer l'état présent de notre Littérature, en prenant toutefois le ton des éloges : ce qui forme pour tout l'Ouvrage une ironie soûtenue, qui a son agré-

ment & son utilité. Il s'agit de tous les genres de la Littérature, Poësie, Histoire, Philosophie, Eloquence. On fait voir que, pour briller dans chacune de ces parties, il ne faut guères que de la frivolité, de l'intrigue, de la protection &c.

Ces vérités sont bonnes à dire & à entendre; mais nous les croyons un peu surannées. L'Auteur écrit bien, il connoît nos défauts & nos besoins; il pourroit, par conséquent, nous donner quelque chose qui feroit plus d'honneur à son invention & à son zèle.

Le Sieur BOMARE de Valmont reprend le 16. de ce mois, à l'Hôtel d'Hollande, vieille rue du Temple, son Cours d'Histoire Naturelle, déja si célèbre par les succès qu'il a eu les années précédentes.

Le Sieur SIGAUD de la Fond, Médecin, ouvrira, le 6. de ce mois, son Cours de Physique Expérimentale. On peut compter sur les attentions & l'assiduité de ce bon Physicien, qui traitera aussi de l'œconomie animale.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Novembre 1758.

ARTICLE CXIII. *Notions Philosophiques des vérités de la Religion, &c.* 2693
ART. CXIV. An estimate of the manners, &c. *Examen des Mœurs & des Principes du Temps, &c.* 2709
ART. CXV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur le PANTHÉON, &c.* 2748
ART. CXVI. *Les ruines de la Grèce, &c.* 2773
ART. CXVII. *Défense de la Chronologie contre M. Newton, &c.* Suite de l'Article XCVIII, au I. vol. d'Octobre, 2797
ART. CXVIII. *De l'Esprit, &c.* 2825
ART. CXIX. Nouvelles Littéraires. 2857

ERRATA

Pour Octob. 1758. II. vol.

Pag. 2521, *lig.* 10, l'enhardir, *lis.* s'enhardir. *p.* 2649, *lig.* 14, en quoi il est moins excusable, *lis.* ainsi en les hazardant, il est moins excusable, &c. *p.* 2651, *lig.* 10, matières, *lis.* matière. *p.* 2668, *lig.* 9, Fonternelle, *lis.* Fontenelle.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Octob. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12.. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 740 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	16.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1758.

ARTICLE CXX.

LES RUINES DES PLUS beaux Monuments de la Grèce : Ouvrage divisé en deux Parties, où l'on considère, dans

la première, ces Monuments du côté de l'Histoire, & dans la seconde du côté de l'Architecture. (In-fol. forme d'Atlas.) Par M. le Roy, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Augustins, &c.* Seconde Partie. M.DCC.LVIII.

QUand Pausanias visita la Grèce, il n'avoit d'autre intention que celle de voir des monuments, & d'écrire une Relation de voyage. Son dessein n'étoit pas de contribuer au progrès des Arts par l'examen & la description des chef-d'œuvres dont ce beau pays étoit rempli. Tout ce qu'il savoit faire, c'étoit d'ébaucher l'Histoire des Artistes, d'admirer leurs ouvrages, de dire en quel état ils

se trouvoient. Les discussions savantes sur les Arts mêmes & sur les perfections dont ils sont susceptibles, ne pouvoient convenir à cet Ecrivain qui n'étoit qu'un Compilateur d'anciennes Anecdotes ; & point du tout un homme de goût, un Observateur éclairé, un Critique judicieux.

Le voyage de M. le Roy a été fait dans d'autres vuës. C'est un Artiste qui a interrogé la Grèce expirante, qui l'a entendue donner ses dernières leçons sur l'Architecture, & qui nous rend aujourd'hui ces instructions, afin de dédommager notre siècle & la postérité des ravages qu'a causés la Barbarie dans tout l'ancien domaine des Grecs.

Cette seconde Partie du grand Recueil que nous annonçons, est précédée d'un *Discours sur la nature des principes de l'Architecture civile*. Les principes sont

nécessaires en tout Art & en toute Science ; la difficulté est de les bien connoître, de les apprécier au juste, d'en tirer les conséquences, de les appliquer à propos. Dans l'Architecture, il y a des principes connus de tout le monde, même des peuples les plus barbares. Qui doute, par exemple, que les habitations des hommes ne doivent être solides, convénables à la santé, appropriées aux divers usages pour lesquels on les prépare ? Qui pourroit ne pas comprendre qu'il faut suivre, dans les constructions des édifices, certaines Loix d'une Méchanique très-simple & très-naturelle ; qu'il est indispensable, par exemple, de faire les planchers parallèles entre eux & à l'horison, de placer les piliers, de quelque matière qu'ils soient, dans une situation perpendiculaire à l'horison & aux planchers &c ? M. le Roy indique ces

vérités qu'on ne prouve point, parce que ce sont comme des axiomes. Mais il a soin d'observer que le beau de l'Art dépend de principes plus composés & d'observations plus réfléchies. N'allez pas présenter aux Sauvages de l'Amérique les Ordres des Grecs, ils n'en seroient nullement touchés ; & il auroit fallu peut-être encore bien des Préliminaires pour les faire goûter à nos Constructeurs d'Edifices Gothiques, gens toutefois qui avoient, jusqu'à un certain point, l'idée du grand & du majestueux.

Mais si vous supposez des hommes instruits de la Littérature des Grecs, de leur Philosophie, de leur méthode d'étudier les Sciences & de cultiver les Arts ; fussent-ils, ces hommes, d'une ignorance totale à l'égard de l'Architecture ; ils ne pourront néanmoins refuser leur suffrage aux monuments de

la Grèce & aux régles qui ont dirigé les Constructeurs de ces magnifiques édifices. Ainsi, comme l'observe notre Auteur, tous les genres de savoir s'appuyent ou s'éclairent mutuellement. *Les Romains prirent successivement les Loix, la Philosophie, les Arts des Grecs;* & dans la renaissance des Lettres, on reprit d'abord le goût de l'Eloquence, de la Poësie, de la Philosophie d'Athènes; ensuite reparut la belle Architecture de ces anciens Maîtres, & Législateurs en toute espèce de connoissances. On lut Vitruve, parce qu'il se porte pour avoir conservé les principes des Grecs. On abandonna les Ordonnances Gothiques de nos Pères, & l'on vit refleurir les trois Ordres si célèbres & si dignes de l'être. Le Dorique, l'Ionique, le Corinthien prirent la place des colifichets ridicules & des découpures inepes

qui avoient fasciné les siècles Barbares.

Ces Ordres ont tellement fixé les inclinations de tous les peuples cultivés, qu'ils peuvent être mis au rang des principes & des loix de l'Architecture. On sait quelles furent leurs proportions chez les Grecs; on tâche de les suivre, on les varie quelquefois : la difficulté est de saisir ce qu'il y a de plus beau, de plus naturel, de plus satisfaisant à l'œil, de mieux approprié aux desseins de construction qu'on a dû se proposer.

En général on adopte donc l'Architecture Grecque, mais il regne chez les différentes Nations, en différents temps, en différentes conjonctures, des systêmes d'Ordres & d'Ordonnances qui donnent lieu à l'approbation ou à la censure publique, selon qu'il en résulte des ouvrages excellents ou médiocres. Les uns s'attachent

uniquement à Vitruve comme à la régle infaillible ; ils ont tort : cet Auteur n'a été ni assez instruit sur les édifices des Grecs qu'il n'a point vûs, ni assez heureux en Commentateurs qui tous ont été obligés de deviner souvent sa pensée. Enfin nous n'avons point ses figures, ses desseins, & il ne nous reste qu'un texte fort difficile, sans autre Livre contemporain avec lequel on puisse le comparer.

D'autres Architectes prennent pour modèles les proportions des Ordres qu'ils remarquent dans les monuments de l'ancienne Rome : & ce systême est sujet à illusion. Sommes-nous sûrs que les Romains aient saisi toutes les perfections de l'Architecture Grecque ? Quels monuments d'ailleurs subsistent à Rome & en Italie, où l'on puisse s'instruire à fond des principes & de la pratique des Grecs ? A peine reste-t-il des tra-

ces de ces grandes conſtructions, & combien d'entre celles qui ſubſiſtent, ont eſſuyé & eſſuyent les reproches des Connoiſſeurs!

Quelques fameux Artiſtes de ces derniers ſiècles ont tâché de combiner ces trois choſes, leurs idées, les préceptes, l'imitation des monuments Romains; c'eſt-à-dire qu'ils ont voulu faire une ſorte d'alliage de l'Antique, de la théorie du Livre de Vitruve, & de leurs propres réflexions. Mais on a vu naître de-là une ſorte d'incertitude ſur le plus ou le moins de perfection qui réſultoit de ces ſyſtêmes. On a douté ſi tel Auteur qui avoit pris la route que nous venons de dire, avoit mieux réuſſi que tel autre qui s'en étoit éloigné. On a diſputé ſur le choix que les uns avoient fait du Dorique, les autres de l'Ionique ou du Corinthien, &c.

Perpléxités par conſéquent; diſ-

putes entre les Maîtres de l'Art ; & enfin comment donc se déterminer ? L'Auteur croit que c'est en joignant sa connoissance de tous les monuments antiques à tous les autres moyens, soit de théorie ; soit de pratique qui ont eu le plus de cours. » Il paroît que ce qu'on » peut faire de mieux sur cette » matière, est de regarder tous les » fragments de Monuments anti- » ques que l'on peut recueillir dans » la Grèce, tous ceux que l'on » peut trouver dans l'Asie Mineure » ou dans sa Syrie ; ainsi que ceux » qui restent encore à Rome ; les » préceptes de Vitruve sur les pro- » portions des Ordres ; & enfin » les sentiments des plus célèbres » Architectes sur ces proportions, » comme autant d'éléments qui » peuvent servir à composer les » meilleurs Ordres possibles d'a- » près toutes ces données : car plus » les comparaisons seront multi-

» pliées, plus nous acquerrons
» d'idées sûres pour nous guider
» dans l'Architecture &c.«

Après son Discours préliminaire, M. le Roy revient aux Monuments des Grecs non pour les présenter à son Lecteur, ou pour en donner l'Histoire; c'est ce qui a été fait dans la premiére Partie de l'Ouvrage: il s'agit ici de comparer ces monuments avec eux-mêmes & avec ceux des Romains; d'examiner les changements que les Ordres des Grecs ont éprouvés; de voir ce qu'ils ont été en divers temps & en divers lieux.

Car, pour commencer par le plus ancien qui est l'Ordre Dorique, on trouve que ses proportions furent différentes en diverses époques. D'abord les Colonnes de cet Ordre eurent beaucoup moins de hauteur, qu'on ne leur en donna dans la suite. On sent que les premiers Architectes tenoient encore

à l'institution primitive des cabanes où tout étoit borné aux usages nécessaires, sans affecter ni élévation, ni décoration accessoire. Notre Auteur a trouvé, dans la Grèce, les ruines de deux Temples, propres à donner une idée de cet ancien Dorique extrêmement court, puisque ses Colonnes n'avoient pas six de leurs diamètres. Les plus anciennes étoient sans cannelure, sans astragale; & pour abréger, disons avec l'Auteur, que cet Ordre, dans son état primordial, ressembloit beaucoup à l'Ordre Toscan. On voit ici la comparaison de l'un & de l'autre; on leur donne la même origine, mais le droit d'aînesse au Dorique, parce qu'en tout genre d'Arts & de Sciences les Grecs sont les aînés par rapport aux peuples d'Italie: ceux-ci ne s'en formalisent pas; ils se contentent d'avoir eu l'Empire du monde, & d'avoir mérité

le *Tu regere Imperio populos &c.* dont Virgile les a trouvés en possession.

L'Ordre Dorique se perfectionna dans la Grèce, & l'on le vit, sous Périclès, orner les Temples d'Athènes, sur-tout celui de Minerve &c. ce sont ces édifices d'immortelle mémoire que notre Auteur examine ici. Il commence par le Temple de Thésée, qui est un peu plus ancien & qui semble avoir servi de modèle aux autres. Les Colonnes y ont de hauteur six de leurs diamètres ; l'entablement est le tiers de la Colonne, & le fronton fort bas. Ce Temple étoit *exastyle*, c'est-à-dire qu'il s'annonçoit par un portique à six Colonnes, & il étoit en outre *péripière*, parce qu'il y avoit un rang de Colonnes tout autour. Il faut se familiariser avec ces termes pour lire Vitruve, & pour profiter du Livre de M. le Roy. Les Grecs

de qui nous tenons ce langage, savoient se faire entendre d'un mot. Pour nous apprendre, par exemple, qu'un Temple avoit huit Colonnes de front & deux rangs de Colonnes dans son contour, ils disoient simplement que cet édifice étoit *octostyle-diptère &c.* Toute cette doctrine, au reste, est expliquée dans le Chap. I. du 3ᵉ Livre de Vitruve, & dans le Cours de François Blondel. Un coup-d'œil sur ces Livres rendra celui de notre Auteur plus utile & plus agréable.

Les Anciens furent très-réservés dans l'usage des pilastres : on n'en voit point à Athènes derrière ces belles Colonnades du Temple de Thésée & du Temple de Minerve. On n'en remarque que quatre aux quatre angles du premier de ces Temples ; ils ne répondent à aucunes Colonnes de la face ni du retour ; leur diamètre n'est pas

égal à celui des Colonnes, & ils diffèrent encore de ces Colonnes par la forme de leurs chapiteaux. Mais enfin voilà donc toujours des pilastres dans les constructions des Anciens : ce qui prouve apparemment qu'il ne faut pas *les abandonner entièrement, comme pense qu'on devroit le faire un homme de beaucoup d'esprit qui a écrit sur l'Architecture.* M. le Roy seroit assez d'avis de n'en admettre l'usage que quand l'Ordre est très-Colossal : circonstance rare & qui condamneroit les pilastres à disparoître d'une infinité d'édifices où ils sont prodigués.

Les *Propylées* étoient encore un des grands modèles du beau Dorique, en observant toutefois que l'Ordre Ionique s'y trouvoit uni. Tout le portique d'entrée & celui de l'intérieur étoient d'Ordre Dorique, mais l'espace du milieu étoit composé de six belles Colon-

nes Ioniques. Il faudroit voir avec quelle complaisance M. le Roy décrit ce beau monument, qui servoit comme de vestibule à la Citadelle d'Athènes. » Cet édifice, » *dit-il*, annonçoit bien par sa » grandeur, par la beauté du mar» bre blanc dont il étoit construit, » & par sa belle disposition, l'en» trée de la Citadelle de la célèbre » Ville d'Athènes. Les deux grands » piédestaux qui étoient au devant » de sa façade, le nombre de mar» ches sur lequel il étoit élevé, les » portiques qu'on voyoit à droite » & à gauche en y arrivant, mais » particulièrement le salon du mi» lieu qui étoit tout ouvert, & pré» sentoit le spectacle de six belles » Colonnes Ioniques, qui soûte» noient un platfond remarquable » par la grandeur des pièces de » marbre dont il étoit formé; enfin » les cinq portes, au travers des» quelles on découvroit encore les

» Colonnes du Périſtyle, qui regar-
» doit l'intérieur de la Citadelle ;
» toutes ces choſes réunies de-
» voient produire un ſpectacle ſu-
» perbe, digne des éloges des
» Athéniens, & dont le Deſſein
» que j'ai fait ne donne ſans doute
» qu'une foible idée. «

L'Ordre Dorique acquit, dans Athènes même, plus d'élévation & d'ornements lorſqu'on eut commencé à y conſacrer des édifices aux Empereurs Romains. On le voit aſſez par le Temple dédié à Auguſte. Les Colonnes ont preſque ſept diamètres de hauteur, les chapiteaux & les entablements ſont ornés d'un grand nombre de moulures : cela forme peut-être au coup-d'œil quelque agrément ; mais au fond l'Architecture gagna-t-elle à ces décorations ; les édifices qu'on éleva d'après ces modèles conſerverent-ils la majeſté, la force, la grandeur du Dorique

prement Athénien, de ce Dorique qu'on admire dans le Temple de Minerve & dans les Propylées? M. le Roy ne le croit pas, mais il prononce son jugement avec beaucoup de réserve, & il attend encore sur ce point la décision des Maîtres de l'Art, qui sont censés les Interprètes des *Nations éclairées sur les Beaux-Arts.*

Pour l'Ordre Ionique, notre Auteur rassemble des observations très-particulières, & dont on s'occupera bien volontiers en lisant son Ouvrage. Il n'en est pas de cet Ordre comme du Dorique. Celui-ci étoit susceptible de peu de variétés quant à la proportion des Colonnes, parce qu'on varioit peu les espaces ou les entre-colonnements; & la raison en est que la distribution de la Frise Dorique, chargée de Métopes & de Triglyphes, gênoit beaucoup. Vitruve explique très-bien cet embarras

dans le Chap. III. de son 4e Livre. L'Ordre Ionique au contraire admettoit divers systêmes d'espaces ou d'entre-colonnements, & c'est sur-tout pour cet Ordre que Vitruve a distingué toutes ces différentes manières d'espacer qu'on exprime si bien par les termes d'*Aréostyle**, *Diastyle*, *Pycnostyle*, *Systyle*, *Eustyle*. Selon les divers espaces ou entre-colonnemens, les Colonnes Ioniques prenoient différentes proportions. Dans le Temple d'Erechtée, par exemple, dessiné par notre Auteur, on voit trois Ordres Ioniques, trois sortes de Colonnes de différente hauteur, trois formes

* *Aréostyle*, trop grand espace.
Diastyle, espace médiocrement large.
Pycnostyle, espace trop serré.
Systyle, espace médiocrement serré.
Eustyle, espace convenable.

de chapiteaux, dont une est extrêmement riche. M. le Roy s'étend fort sur toutes les particularités de ce chapiteau que personne n'avoit décrit avant lui. Il le compare avec les plus beaux de cet Ordre, qu'on ait connus jusqu'ici, sur tout avec celui du Temple de Marcellus, & celui du Temple de la Fortune-Virile. Il préfère le chapiteau du Temple d'Erechtée; *mais*, ajoûte-t-il, *comme on se passionne ordinairement pour les choses qui ont couté beaucoup à découvrir, je ne prononcerai pas décisivement qu'il doive leur être préféré.*

Il ajoûte, en cet endroit, un morceau qui n'est pas long, mais qui nous paroît excellent sur les Caryatides du Temple d'Erechtée. On sait que les Grecs ayant vaincu les Cariens qui avoient pris le parti des Perses, tuerent tous les hommes & réduisirent les femmes à l'esclavage;

l'esclavage ; que, pour témoigner plus de mépris pour cette Ville, les Architectes Grecs imaginerent de substituer aux Colonnes les figures de ces femmes, faisant entendre par-là que tout ce qui restoit des Cariens, n'étoit bon qu'à porter les plus grands fardeaux. Ils surchargerent, en effet, ces figures de femmes qu'on appella dès-lors *Cariatydes*, d'entablements très-grands & très-hauts. Celui qu'on voit aux Caryatides du Temple d'Erechtée, est fort remarquable par sa masse totale, par ses ornements, & par ce qu'on y a supprimé la Frise. Ce que M. le Roy admire le plus, c'est le beau dessein & la draperie magnifique de ces Caryatides. Au reste, il fait un Ordre de ce genre d'Architecture ; il le rapporte à l'Ionique plutôt qu'au Dorique & au Corinthien ; il observe que Vitruve n'a pas dit un mot des proportions

qui y étoient obſervées. Cela eſt vrai, & ſurprend d'autant plus que Vitruve donne l'Hiſtoire des Caryatides dès le premier Chapitre de ſon premier Livre.

L'Ordre Corinthien fut auſſi connu des Architectes d'Athènes, mais plus tard que les Ordres Dorique & Ionique. Il n'eſt pas ſurprenant que le Corinthien ſoit de tous les Ordres celui qu'on a le plus chargé d'ornemens : les Artiſtes n'imaginant plus rien de nouveau, ſe bornent à décorer. On a, dans Athènes, les ruines de pluſieurs monumens d'Ordre Corinthien ; entre autres celles du Temple de Jupiter Olympien, du Panthéon d'Adrien, de la Lanterne de Démoſthène. M. le Roy obſerve les particularités qui diſtinguent ces morceaux ; il les compare avec d'autres édifices dont a parlé Vitruve ; il donne, en quelques endroits, le vrai ſens de cet

Auteur, qui n'a pas toujours été entendu par M. Perrault. Il en est apparemment de Vitruve, comme de Pline, de Strabon & de quelques autres Anciens, sur lesquels il y auroit encore beaucoup à travailler pour développer tout ce qu'ils ont voulu dire.

L'Auteur décrit aussi *la Tour des Vents*, où l'Ordre Dorique paroît plus que le Corinthien. Son mérite principal est de nous donner une idée des édifices ronds, construits par les Anciens. L'invention d'ailleurs en étoit ingénieuse, mais l'exécution fort médiocre.

Les dernières Descriptions de M. le Roy roulent sur les Temples de Pola en Istrie, sur le Portique de Thésée à Athènes, & sur quelques fragments de Colonnes, trouvés dans l'Isle de Délos. Le premier Article n'est détaillé que d'après les desseins de Palladio,

parce que notre Auteur faisant route avec l'Ambassadeur de Venise, ne put s'arrêter à Pola. Le second Article concernant le Portique de Thésée, n'est guères qu'une critique de ce monument. Les Chapiteaux des Pilastres de l'Ordre d'en bas ont l'air Gothique. L'Archivolte de l'Arc pénétre l'Architrave: ce qui est extrêmement disgracieux & contraire aux régles. Les Pilastres de l'Angle qui termine la partie d'en-haut, sont d'un mauvais dessein, & paroissent plus propres à un ouvrage de Menuiserie qu'à un édifice construit en marbre &c. Un coup-d'œil sur les Gravures qui accompagnent les Descriptions de M. le Roy, justifiera toutes ses critiques. Enfin le troisième Article de ces dernières Descriptions fait connoître une sorte de Colonnes ovales, dont on avoit fait usage dans l'Isle de Délos, & qui pourroient encore

être employées dans des cas extraordinaires. Nous croyons qu'il n'y a rien à perdre de toutes ces Observations ; &, en général, nous devons assûrer que tout ce grand Ouvrage nous a extrêmement intéressés. Si nous étions plus Connoisseurs en Architecture, notre suffrage seroit d'un plus grand poids : c'est aux Maîtres de l'Art qu'il convient de prononcer ici en dernier ressort ; mais pour ce jugement, il faudroit allier les lumières de la Littérature aux talents de l'Architecte. Il faudroit être Pline & Vitruve.

ARTICLE CXXI.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the descent of Julius Cæsar to the treaty of Aix-la-Chapelle 1748, containing the transactions of one thousand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the second. London printend for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noster Row 1757. *Histoire complette d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, contenant ce qui s'est passé dans l'espace de mil huit cents trois ans.* Par T. Smollett, Docteur en Médecine. (Second Volume, grand *in*-4°. pages 708.) *A Londres, chez*

Jacques Rivington, & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford, 1757.

LE Regne d'Edouard II. fut le Regne des Favoris. Ce Prince foible & capricieux fut successivement l'Esclave de Gaveston & de Spencer. L'attachement aveugle qu'il eut pour ces deux hommes, le rendit odieux & méprisable à ses Sujets. Il vit périr de mort violente les deux Favoris, qui, sous son nom, étoient devenus les tyrans de l'Etat. Il perdit lui-même sa Couronne; & donna le premier exemple d'un Roi d'Angleterre déposé par l'autorité du Parlement. Son fils lui succéda sous le nom d'Edouard III. C'est à ce Prince que commence le second Volume de cette Histoire, & il finit à la mort de la Reine Marie.

Dans l'espace de deux siècles &

demi, qu'embrasse & renferme ce Volume, on passe tour à tour & presque sans interruption, d'un Regne heureux, brillant & glorieux à un Regne rempli de troubles, de malheurs & de honte. C'est particulièrement dans l'Histoire d'Angleterre que les extrêmes se rapprochent & se touchent. A côté des vertus les plus héroïques, & des actions les plus éclatantes de générosité, d'amour de la patrie & d'humanité, on voit les vices les plus humiliants, des traits d'une cruauté affreuse & souvent réfléchie, des crimes enfin qui font frémir la nature.

Edouard III. fut à peine sur le Trône, qu'il entreprit de réclamer la Couronne de France comme un bien qui lui appartenoit, *disoit il*, en qualité de plus proche parent de Charles le Bel. Il étoit, en effet, par sa mère, neveu de ce Monarque. Mais cette Princesse, que la

Loi Salique excluoit formellement du Trône François, ne pouvoit donner à son fils un droit qu'elle n'avoit pas. M. Smollett, plus équitable en ce point que Rapin-Thoiras, reconnoît que les prétentions d'Edouard étoient expressément contredites par les dispositions de la Loi Salique. Il dit, en parlant de Philippe de Valois: ce Prince étoit certainement le véritable héritier de la Couronne de France, comme fils de Charles, Comte de Valois, frère de Philippe le Bel. Edouard, quoique plus proche parent du dernier Roi, étoit exclus par la Loi Salique, Loi qui n'avoit jamais souffert d'atteinte dans la succession & la suite des Rois François. *This Prince (Philip de Valois) was certainly the true heir to the Crown of France, as son of Charles, Count de Valois, Brother to Philip the fair. Edward, though*

nearer in blood to the last King, was excluded by the Salick Law, which had never been infringed in the succession of the French Kings. (p. 8.)

Les droits des deux Princes furent exposés dans une assemblée des Pairs & des Barons du Royaume, qui prononcerent en faveur de Philippe de Valois. Edouard jura qu'il se vengeroit; & il tint parole. Il causa bien de l'embarras à Philippe de Valois. Il fit naître, ou saisit avec empressement les occasions de faire la guerre à la France. Dans les démêlés, qui survinrent entre Charles Comte de Blois & Jean Comte de Montfort, au sujet de la succession au Duché de Bretagne, Edouard se déclara pour le Comte de Montfort, précisément parce que Philippe avoit pris le parti du Comte de Blois son neveu. On sait quelles furent les suites de ce fameux

différend. M. Smollett dit que le Roi Philippe ordonna au Parlement de Paris d'adjuger le Duché de Bretagne au Comte de Blois, sans observer les formalités ordinaires. *Philip..... ordered the Parliament of Paris to adjudge Brittanny to Charles de Blois without waiting to proceed in the usual form.* (p. 41.) Thoiras se contente de dire : » On prétend que, » dans cè jugement, les Pairs n'ob» serverent pas toutes les forma» lités que les causes de cette na» ture requéroient. « (Tome III. Livre X. p. 154.) Ces deux Historiens ne parlent ici que d'après Froissart, Auteur partial & toujours favorable aux Anglois. Voici comme d'Argentré s'explique à cette occasion : » A voir le discours » & récit de Froissart, il semble » que l'Arrêt qui intervint, fut » donné au jour de la premiére » assignation de la quinzaine ; ce

» qui ne ſe peut. Car de vrai, il ſe
» trouve que les Parties furent
» ouïes par leur Conſeil en la Cour
» de Parlement, les Pairs préſents
» & Seigneurs aſſiſtants; & entre-
» rent en fait, articulerent & po-
» ſerent chacun de ſa part, infor-
» merent tant par Enquêtes d'Of-
» fice & en tourbes ſur les faits
» des coûtumes & uſages d'icel-
» les. Et ſe trouvent encore au-
» jourd'hui leſdites Enquêtes, dé-
» poſitions & articulements aux
» Greffes de la Cour de Parlement
» de Paris; leſquels j'ai vus, &
» dont j'ai les copies « &c. (D'Ar-
gentré Hiſtoire de Bretagne, Li-
vre V. Chap. CCII. p. 383 & 384.
in-fol.)

Le fameux Prince de Galles, plus grand homme encore que ſon père, eut tout l'honneur de la victoire de Crecy: Quoiqu'il n'eût que ſeize ans, il montra, dans cette journée ſi fatale à la France,

le courage, l'intelligence, le sang-froid, & les talents d'un Général consommé dans l'Art de la Guerre. Le Roi son père lui dit en l'embrassant : *Mon fils, vous avez véritablement mérité la Couronne, pour laquelle vous avez combattu.* Edouard assista lui-même aux funérailles des Princes & des Seigneurs François qui périrent dans cette bataille, & il ordonna que l'on enterrât avec décence jusqu'aux simples Soldats. M. Smollett fait à ce sujet une réflexion vraiment philosophique. Ces actes de modération & d'humilité, *dit-il*, servent, sans doute, à donner de la dignité au caractère d'un Monarque, & peut-être aussi servent-ils à calmer les remords qui peuvent s'élever dans son ame. Mais il faut qu'un Prince soit bien assûré de la justice de sa querelle, avant qu'il entreprenne de répandre des flots de sang, & de se faire

un ministre & un instrument d'horreur, de mort, de ruine & de désolation. *Such acts of humility and moderation, doubtless serve to dignify the caracter of a Monarch, and perhaps to quiet any scruples of conscience that might intervene : but a Prince ought to be very well satisfied with the justness of his quarrel, before he begins to shed such seas of blood, and commences the minister of horror, death, ruin, and desolation.* (p. 56.)

Le Roi d'Angleterre investit Calais peu de jours après la bataille de Crecy. Le siège de cette Place dura près d'un an. Le brave Jean de Vienne qui y commandoit, soûtint bien des assauts ; il ne se rendit qu'à la dernière extrémité. M. Smollett n'oublie pas l'action généreuse des six habitans de Calais, qui s'offrirent volontairement à la mort pour leurs

concitoyens. Et voici à quelle occasion Edouard voulut punir les habitants de Calais de ce qu'ils s'étoient si long-temps & si courageusement défendus. Il leur faisoit un crime de ce qui devoit leur obtenir son admiration & ses éloges. Il déclara qu'il ne leur accorderoit la vie sauve, qu'à condition que six des principaux habitants lui seroient livrés en chemise, la corde au cou, pour être immolés à sa vengeance : il ajoûta qu'il leur laissoit le choix des victimes. Cet Arrêt répandit la consternation dans Calais. Alors Eustache de S. Pierre s'offrit de lui-même à subir la Loi. Son exemple fut suivi par cinq autres des principaux habitants. Ils vont ensemble se présenter à Edouard, qui les envoie au supplice. Ils y marchent avec intrépidité, lorsque la Reine en larmes se jettant aux pieds de son Epoux, obtint à force d'instan-

ces une grace qu'Edouard lui-même devoit aux intérêts de sa gloire, & qu'il auroit dû accorder à l'héroïsme seul d'une si belle résolution. M. Smollett ne nomme qu'*Eustache de S. Pierre*. L'Histoire nous a conservé les noms de trois autres : ils s'appelloient *Jean d'Aire, Jacques & Pierre Wisant*. Les noms des deux derniers, noms si dignes de l'immortalité, ne nous ont pas été transmis.

Le gain de la bataille de Poitiers mit le comble à la réputation du Prince de Galles : il passa dès-lors pour le plus grand Général de son siècle. Il sut acquérir un nouveau genre de gloire plus précieuse sans doute, puisqu'elle lui étoit plus personnelle encore que les victoires dont les lauriers doivent être partagés entre le Général & le Soldat. Tranquille & modeste au milieu de ses triomphes, il ne paroissoit occupé que du soin d'a-

doucir au Roi Jean, son prisonnier, l'amertume de sa situation. A l'empressement qu'il témoignoit pour lui plaire, on eût dit que c'étoit un fils tendre & respectueux qui parloit à son Père & à son Roi. C'étoient-là des jours de splendeur & de gloire pour l'Angleterre. Rien ne manquoit au bonheur d'Edouard. Il tenoit en même-temps prisonniers ses deux grands ennemis, le Roi de France à Londres, & le Roi d'Ecosse dans le Château d'Odiham. Mais il vécut trop long-temps pour sa gloire. Les dernières années de son Regne furent malheureuses. Charles V. dit le Sage, vengea la France des affronts & des pertes que lui avoient fait essuyer l'imprudence & le courage impétueux de son père & de son grand-père Jean & Philippe de Valois. Ce Prince, vraiment Roi, regloit tout de son Cabinet: il formoit les projets, &

du Guesclin les exécutoit. Ce brave Connétable, le plus grand Guerrier peut-être que nous ayions eu, reprit toute la Guyenne, la Xaintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limosin, le Ponthieu, &c. La gloire de ce Regne, *dit M. le Pr. Hénault*, fut d'avoir eu en même temps le Prince le plus sage, & le Général le plus habile.

Les caractères d'Edouard III. & de son fils le Prince de Galles sont très-beaux dans M. Smollett. Cet Auteur met, dans ses portraits, beaucoup de force & de vérité. Ce n'est qu'à regret qu'il loue les exploits militaires. En parlant d'Edouard III. & de son fils il dit : Quelque éblouissant que soit cet éclat de gloire qui environne la mémoire de ces deux Héros, un Observateur intégre & judicieux verra que ces deux Princes ne furent ni les amis, ni les pères, mais les destructeurs du genre humain. *Notwithstanding that blaze of*

glory by which their memories are surrounded, the candid, and judicious observer will perceive that they were not the friends ands fathers, but the destroyers of the human race. (p. 93.)

Richard II. fils du Prince de Galles succéda à son grand-père Edouard. Son Regne fut rempli de troubles & de divisions, qui aboutirent à lui faire perdre la Couronne : il fut déposé. Nous passons rapidement sur tous ces évènements : nous remarquerons seulement que M. Smollett s'est trompé (p. 149.) Il fait mourir Grégoire X. sous Richard II. Il faut lire Gregoire XI. Le Pape Gregoire X. mourut en 1276, c'est-à-dire plus de cent ans avant l'époque fixée par notre Auteur. Il dit aussi (p. 160.) que Jean, Duc de Lancastre, eut, en 1386, une entrevuë en Espagne avec Ferdinand, Roi de Portugal.

Il a sans doute oublié qu'à la page précédente il parle de la mort de ce même Ferdinand, qui eut pour successeur son frère Jean, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & fils naturel de Pierre dit *le Justicier*. Ferdinand étoit mort à Lisbonne le 22. Octobre 1383. *Fernando faleceo..... 22. de Outubro de 1383 na cita de Lisboa*, &c. (Histor. Geneal. da casa Real Protuguesa por D. Ant. Caët. de Sousa T. I. p. 423.)

La Sentence de déposition prononcée par le Parlement d'Angleterre contre Richard II. portoit que ce Prince seroit détenu en prison tout le reste de sa vie; mais que, si quelqu'un faisoit des efforts pour le délivrer, Richard lui-même seroit mis à mort le premier. N'étoit-ce pas le condamner à mort, puisqu'on ne lui accordoit la vie que sous une condition qui ne dépendoit pas de lui? Cette

clause injuste & barbare fournissoit à l'Usurpateur Henri IV. un moyen facile de se défaire, quand il le jugeroit à propos, de l'infortuné Monarque. Il en profita. Richard périt d'une mort tragique peu de temps après cet Arrêt sanguinaire.

Cette mort délivra Henri IV. d'un concurrent, que ses malheurs même auroient pu rendre redoutable. Car la Nation commençoit à se reprocher le crime qu'elle avoit commis en déposant son Souverain. Tel est le génie des Anglois : ils paroissent incapables de sentiments doux & modérés. On les voit passer rapidement de la fureur à la pitié ; & la pitié dans leur cœur prend le caractère des passions les plus violentes, & produit des Enthousiastes. Le bruit se répandit que Richard étoit encore en vie. A cette nouvelle qui fut crue aisément, parce que l'on

souhaitoit qu'elle fût vraie, il se forma des partis & des conjurations contre Henri. Ce Prince en punit les auteurs & les complices; mais ces exécutions le rendirent odieux.

Son fils & son successeur Henri V. effaça la réputation des Rois ses prédécesseurs; & malgré l'intervalle des siècles, les Anglois chérissent encore aujourd'hui sa mémoire. Il faut pourtant convenir qu'il dut ses succès & ses conquêtes moins à son habileté qu'aux fautes des ennemis qu'il eut en tête. S'il gagne la bataille d'Azincourt, c'est que le Connétable d'Albret, par le mauvais choix qu'il fit du champ de bataille, se mit dans l'impossibilité de vaincre, & que d'ailleurs les François qui croyoient marcher à une victoire certaine, ne porterent au combat qu'une imprudence indocile & superbe. S'il vient à bout de conquérir la plus

grande partie de la France, c'eſt que, durant les diviſions des Armagnacs & des Bourguignons ſous un Roi foible & toujours infirme, le Royaume s'affoibliſſoit lui-même par ces guerres civiles, demeuroit ouvert aux ennemis, & qu'enfin une mère dénaturée s'arma contre ſon propre fils en faveur d'un Etranger. M. Smollett a la bonne foi d'avouer que, ſans le concours de toutes ces circonſtances, Henri n'auroit jamais réuſſi dans ſes projets.

Le Monarque Anglois ſut profiter de ces conjonctures ; & les ſuccès paſſerent ſes eſpérances. Il fut déclaré Régent du Royaume, & préſomptif héritier de Charles VI. Une mort prématurée le ſaiſit au milieu de ſes triomphes. Il mourut à Vincennes, âgé de trente-quatre ans. M. Smollett en fait un grand éloge ; mais, dans le caractère qu'il trace de ce

Prince, il n'en dissimule pas les défauts. Il lui reproche des traits d'injustice & de cruauté. Henri ne pouvoit ignorer, *dit-il*, la foiblesse & l'invalidité du titre pour le soûtien duquel il répandit le sang de deux cents mille hommes, ruina un plus grand nombre encore de familles, ravagea les plus belles Provinces de l'Europe, & encouragea ou plutôt corrompit par des offres d'alliance & d'amitié, les plus puissants Seigneurs de France, jusqu'à leur faire enfreindre le serment de fidélité qu'ils avoient prêté à leur Souverain, & à trahir leur patrie. *Henry could not but know the weakness of that title in support of which he shed the blood of two hundred thousand men, ruined a still greater number of families, laid waste the fairest Provinces of Europe, and encouraged, nay bribed with offers of friendship and alliance*

the

the first noblemen of France, to renounce their allegiance, and betray their country. (p. 291.) On trouve assez fréquemment, dans l'Ouvrage de M. Smollett, de ces réflexions vertueuses & capables d'inspirer le sentiment tendre & profond d'une bienveillance, qui embrasse tous les hommes sans exception, & qui s'intéresse à leur bonheur.

La destinée de Henri VI. fils de Henri V. fut bien singulière. Couronné à Paris & à Londres Roi de France & d'Angleterre, il finit par être dépouillé de ces deux Royaumes. Charles VII. lui reprit la Couronne de France, & Edouard IV. lui enleva celle d'Angleterre. Les Anglois ne traiterent pas la France en Rois, mais en tyrans: tout Conquérants qu'ils étoient, ils sembloient prévoir qu'ils ne tarderoient pas à être chassés. Ils le furent, en effet, par Charles VII.

secondé de la Pucelle d'Orléans, du Comte de Dunois, de la Hire, de Saintrailles &c. Le supplice injuste & barbare de la Pucelle sera toujours une flétrissure honteuse à la mémoire du Duc de Betfort, qui d'ailleurs étoit un grand Prince.

En 1434, les Rois de France & d'Angleterre, également las & fatigués de la guerre, nommerent des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Arras. Dans la liste que M. Smollett nous donne des Plénipotentiaires François, il met un Archevêque de Paris, *the Archbishop of Paris*. (pag. 321.) C'est une méprise; car 1°. il n'y avoit point encore alors d'Archevêque à Paris: ce siège ne fut érigé en Archevêché que sous Louis XIII. 2° Les Actes de Rymer, où l'on voit les noms des Plénipotentiaires, ne parlent ni d'Archevêque, ni d'Evêque de Paris. Il y est fait mention de

l'Archevêque de Rheims ou d'Embrun. *Remensis, seu Ebredunensis Archiepiscopus.* (Rymer Tome X. pag. 556.) Et, dans l'Acte expédié en François pour les saufs-conduits des Ambassadeurs & de leurs suites, on lit (même Volume p. 562) *Maître Reynault de Chartres, Archevêque de Rheims ou d'Embrun, quarante Chivaulx &c.*

L'Histoire du Regne de Henri VI. fournit l'exemple d'une grace bien extraordinaire. » Par » des Lettres du grand Sceau, le » Roi accorda, *dit Thoiras*, au » Cardinal de Winchester son on- » cle, une abolition générale de » toutes sortes de crimes, quels » qu'ils puissent être, depuis la » création du monde jusqu'au 28. » de Juin de l'année courante » 1437. (Thoiras Tome IV. Liv. » 12e, p. 84.) « *The King granted him a general pardon for all crimes he might have committed, of*

what nature soever they might be, from the creation of the world down to the twenty-eighth of June in the current year 1437. (Smollett, p. 328.)

La fureur des guerres civiles, cette maladie épidémique, qui avoit désolé la France pendant bien des années, passa de chez nous en Angleterre. Elle y donna des spectacles affreux, & produisit dans l'Etat des secousses & des convulsions bien violentes. On vit les Princes du sang, les plus grands Seigneurs du Royaume se révolter contre leur Souverain, le déposer & l'emprisonner. C'est alors que naquirent les deux factions si fameuses sous les noms de la *Rose rouge* & de la *Rose blanche*. Elles allumerent des haines implacables, & ces guerres sanglantes qui dévorerent un si grand nombre de Princes, & engloutirent les plus grandes maisons du Royaume.

Ces ſcènes d'horreur & de calamités ſont très-bien peintes dans l'Ouvrage de M. Smollett.

Le Comte de la Marche, fils du Duc d'York, & qui fut depuis Edouard IV, ſe mit à la tête des Mécontents ; il remporta pluſieurs victoires contre ſon Roi, dont il uſurpa la Couronne. Il n'en demeura paiſible poſſeſſeur qu'après bien des années de guerre & des révolutions, dont l'Hiſtoire d'Angleterre peut ſeule fournir des exemples. Il eut un ennemi bien redoutable dans la perſonne de Marguerite d'Anjou, fille *du bon Roi René*, & femme de Henri VI. Cette Princeſſe, ſi célèbre par ſon courage & par ſes malheurs, commandoit elle-même les armées & gagna des batailles. Edouard eut l'imprudence de mécontenter le Comte de Warwick, qui l'avoit placé ſur le Trône. Ce Comte, que l'on appelloit *le Faiſeur de*

Rois, se joignit à Marguerite d'Anjou, dont il épousa la querelle. M. Smollett, qui raconte en détail les évènements & les révolutions de ce Regne, ne dit point que ce même Comte de Warwick attaquant Edouard à l'improviste, le fit prisonnier en 1470, & le renferma, sous la garde de l'Archevêque d'York son frère, dans le Château de *Medelham*, d'où Edouard trouva le secret de s'évader. Rien n'est cependant plus certain que tous ces faits, sur la preuve desquels nous croyons devoir nous étendre, afin de dissiper les doutes que le silence de M. Smollett pourroit faire naître sur ces évènements. *Regem Edouardum ex inspinato capit Varvicensis, eumque in agrum Eboracensem ad arcem quam Middelamiam vocant, custodiendum mittit..... Sed ille in arcem conjectus capit ita præfectum*

ac custodes arcis rogare..... ut ab illis promissorum copiâ corruptis missus fuerit. (Polyd. Vergil. Anglic. Hist. Lib. XXIV. p. 517.)

Biondi, dans son Histoire des guerres civiles d'Angleterre, dit: *Varvic gli assalsi di notte, & prese il Rè senza contrasto alcuno. Lo manda sotto la custodia dell' Arcivescovo suo fratello, che per negligenza lo lascia fugire.* (Lib. VI. pag. 272 & 273.)

Le témoignage de Richard Baker n'est ni moins formel, ni moins décisif. Cet Auteur raconte que le Roi Edouard fut pris dans son lit à Wolney, à quatre milles de Berwick, qu'il fut transféré au Château de Medelham, sous la garde de l'Archevêque d'York.... que le Roi prisonnier corrompit ou gagna ses Gardes à force de promesses, qu'il en obtint la permission d'aller à la chasse.... qu'il trouva moyen d'en donner avis

à Guillaume Stanley, à Thomas du Bourg, & à plusieurs autres de ses partisans, qui l'arracherent à ses Gardes, & le remirent en liberté.

In a place called Wolney, four miles from Berwick, they took him prisoner in his bed, and conveyed him to Middleham Castle to be there in safe custody with the Archbishop of York..... King Edward whether bribing his Keepers, or winning them by fair promises got so much liberty..... To go hunting, by which he caused sir William Stanley, sir Thomas of Burgh and divers of his friends..... who took him from his Keepers and sed him again at liberty. (Bakers the Reign of King Edward the Fourth, p. 207.) -- A ces témoignages qui doivent suffire, nous pourrions encore ajoûter ceux de Jean Stow dans sa Chronique d'Angleterre, (p. 422)

de Duchesne, de Thoiras, du P. d'Orléans, & de plusieurs autres Historiens que nous avons consultés.

Edouard marcha droit à Londres ; il y rassembla les troupes que le bruit de sa captivité avoit dispersées. A cette nouvelle, Warwick passa en France avec le Duc de Clarence, qu'il avoit mis dans ses intérêts, quoique ce Duc fût frère du Roi Edouard. Ces deux Chefs se réconcilierent avec Marguerite d'Anjou. Il fut résolu que l'on agiroit de concert contre l'Usurpateur. Warwick repasse en Angleterre : à peine débarqué, il se vit à la tête d'une armée, qui s'accrut en peu de jours jusqu'à soixante mille hommes. Edouard hors d'état de résister à des forces si supérieures, prit le parti de se retirer en Hollande. Warwick profitant de ses avantages, se rend à Londres ; il tire Henri VI. de la

tour, & le replace sur un Trône dont il l'avoit lui-même fait descendre quelques années auparavant.

Cependant Edouard obtient du Duc de Bourgogne son beau-frère quelques secours d'hommes & d'argent. Il met à la voile, il aborde à *Ravenspur*; mais pour ne point effaroucher les partisans du Roi rétabli, il ne prend dans ses manifestes que le titre de Duc d'York, & déclare qu'il vient seulement réclamer les biens de sa maison dont il a été dépouillé injustement. Cette ruse lui réussit: à mesure qu'il avance dans le Royaume, son armée grossit. Il regagne le Duc de Clarence son frère. Il marche au Comte de Warwick, qui est vaincu & tué à la bataille de Barnet. Le Vainqueur retourne à Londres, & fait de nouveau renfermer dans la tour l'infortuné Henri VI. Il se remet ensuite à

la tête de son armée, pour aller combattre la Reine Marguerite d'Anjou; il atteint cette Princesse à Teuksbury, l'attaque & la fait prisonnière. Croiroit-on que toutes ces révolutions ne furent l'ouvrage que de huit ou dix mois?

Edouard déshonora sa victoire, en faisant tuer de sang-froid le jeune Prince de Galles, pris à la bataille de Teuksbury. Il fit aussi poignarder Henri VI. dans la tour de Londres.

Ces cruelles exécutions le firent détester; mais la crainte glaçoit les partisans de la maison de Lancastre: le reste du Regne d'Edouard fut tranquille. Ce Monarque laissa pour successeur de son Royaume un Prince âgé de douze ans, qui ne fit que paroître sur le Trône. Son Regne qui fut à peine de trois mois, ne présente que le tissu des intrigues abominables que le Duc de Glocestre mit en usage

pour enlever au Roi, son neveu, la Couronne & la vie. Le Duc de Glocestre, qui fut depuis Richard III. surnommé *le Bossu*, joignoit à une ame sanguinaire & féroce, un corps contrefait. Il avoit lui-même poignardé le Prince de Galles, & le bon Roi Henri VI. Il fit étouffer Edouard V. & son jeune frère le Duc d'Yorck: Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes: & cette Couronne qu'il avoit acquise par tant de forfaits, il ne la conserva que deux ans & deux mois. Il fut tué à la bataille de Bosworth en 1485.

M. Smollett penche à croire que le jeune Duc d'Yorck ne fut pas mis à mort sous Richard III. Peut-être, *dit-il*, le Duc d'Yorck fut-il transporté dans le continent où il vécut quelque temps dans l'obscurité, & puis reparut comme Prétendant à la Couronne

d'Angleterre. *Perhaps... the Duke of Yorck was conveyed beyond sea, where he lived some time in obscurity, and afterwards appeared as a pretender to the English Crown.* (p. 438.) Ce soupçon que l'Auteur semble ne donner ici en passant que comme une conjecture, reparoît sous un point de vuë moins incertain à la page 531.

Après avoir rendu compte des avantures du fameux Perkin Waerbeck que le Roi Henri VII. fit mourir, M. Smollett ajoûte que la mort de Perkin remplit tout le Royaume d'aversion & d'horreur contre le Gouvernement de Henri; parce que tout ce qu'il y avoit d'Anglois sages & sans préjugés, regardoit Perkin comme le véritable fils d'Edoüard IV. malgré tout ce qui sembloit déposer contre lui. *The fate of Perkin Warbeck, who, notwithstanding all that appeared against*

him, was by the un prejudiced part of the Nation deemed the Real son of King Edward, filled the Whole Kingdom With such horror and aversion to the Government of Henry. (pag. 5.15.)

Nous oserons proposer quelque objection contre le sentiment que M. Smollett semble insinuer ici: 1° Il nous paroît que tous les Historiens s'accordent à regarder Perkin comme un Acteur mis sur la scène par la Duchesse de Bourgogne, qui étant de la maison d'Yorck, haïssoit Henri VII. Prince de la maison de Lancastre par sa mère. On avoit déja vu, quelques années auparavant, un imposteur nommé Lambert Simnel, que l'on avoit voulu faire passer pour Richard, Duc d'Yorck, qui fut même couronné à Dublin, & proclamé Roi d'Angleterre, & qui, pris dans un combat, *fut*, disent les Historiens, *honoré par Henri VII.*

d'un office de Marmiton. 2° Jacques Tyrrel, qui fut exécuté sous le Regne de Henry VII, avoua qu'il avoit lui même étouffé le Roi Edouard V. & son frère le Duc d'Yorck, & qu'il les avoit fait enterrer sous un petit escalier de la Tour. 3° En 1674, pendant qu'on faisoit quelques changemens dans cet appartement de la Tour, on trouva des os que l'on jugea être ceux d'Edouard V. & du Duc d'Yorck; & Charles II. qui regnoit alors, les fit mettre dans une urne de marbre, & les fit porter à Westminster dans le tombeau des Rois. (Voyez Thoiras Tome IV. L. 13, p. 296.)

Quoi qu'il en soit de cet évènement, qui est peut-être encore un problême historique, Henri VII, de la maison de Lancastre par sa mère, éteignit les factions de la Rose-blanche & de la Rose-rouge, en épousant une fille d'Edouard IV.

de la maison d'Yorck. Ce qui est étonnant, c'est que ce même Henri VII. n'étoit peut-être pas Gentilhomme. Il étoit petit-fils d'Owen Tider, homme inconnu, qui n'avoit d'autre Noblesse, ni d'autre titre, que d'être un homme bien fait, dont la figure lui valut l'honneur d'épouser Catherine de France, veuve de Henri V. & mère de Henri VI. (Abregé Chronol. de M. le Président Hénault, p. 394 & 396.) Si l'on juge de ce Prince par ce que nous en disent Thoiras & M. Smollett, on en aura une idée bien différente de celle que voudroit en donner le Chancelier Bacon, qui a été moins l'Historien que le Panégyriste de Henri VII. Le P. d'Orléans a dit fort ingénieusement, *que Henri VII. vendoit la guerre à ses Sujets, & la paix à l'Etranger.*

Henri VIII. regna pendant quelque temps avec beaucoup de

gloire. Il avoit porté sur le Trône des qualités qui faisoient espérer aux Anglois qu'ils verroient renaître les beaux jours d'Edouard III. & de Henri V. Mais l'attachement aveugle qu'il eut pour le Cardinal Wolsey, lui fit faire de fausses démarches : il s'allia contre François I. avec Charles V. M. Smollett dit que cette guerre fut également contraire à la Justice & à la saine Politique. *This War was altogether injust and impolitic.*

En parlant des évènements de cette guerre, M. Smollett dit que le Comte de Furstemberg prit, en Champagne, Cony & Monteclair, *In Champagne the Count de Furstenberg..... took Cony and Montesclair.* (pag. 568.) Dans les Mémoires de Martin du Bellay (p. 54. Edit. de Paris en 1569.) il est fait mention de cette expédition; & il y est dit que le Comte Guillaume de Furstemberg descendit

en Champagne, & vint assiéger *Coiffy*, qui est une place aux confins de ce Royaume à l'entrée de la Franche-Comté, à six lieues de Langres, & qu'il s'en rendit maître, ainsi que de Montéclair. Ce sera donc dans notre Auteur une faute d'impression, on aura mis *Cony* pour *Coiffy*. C'en est encore une (p. 692) où l'on lit l'Amiral *Chabert*, pour l'Amiral *Chabot*. Nous voudrions aussi pouvoir rejetter sur l'Imprimeur une faute de Géographie, qui se trouve (p. 707) où l'on place le *Conquêt* en Normandie. Le Lord Clinton, grand Amiral d'Angleterre, dit M. Smollett, fit une descente au Conquêt en Normandie. *Lord Clinton, high Admiral of England, ... made a descent upon Conquest in Normandy.*

Dans l'Extrait que nous avons donné du premier Volume de cet Ouvrage, nous avons dit qu'il

n'étoit très-souvent que la traduction de l'Histoire d'Angleterre par Thoiras, & nous en avons produit des preuves. Nous serions en état d'en fournir un plus grand nombre encore pour le second Volume, si cela étoit nécessaire. En confrontant page pour page les deux Historiens d'Angleterre, nous avons trouvé que M. Smollett s'écarte très-rarement de Thoiras. Il en copie jusqu'aux transitions. A peine des sept cents pages que contient ce Volume, y en a-t-il cent qui ne soient point une traduction littérale. Mais comme ce second Tome de l'Auteur Anglois renferme trois Volumes de Thoiras, il a fallu que M. Smollett abrégeât assez souvent l'Auteur François. Ces retranchements, au reste, ne consistent que dans la suppression de ces Dissertations, & de ces réflexions qui, trop mul-

tipliées dans Thoiras, rendent la narration longue & traînante. L'Ouvrage Anglois a beaucoup gagné à ces retranchements ; le style en est plus rapide & plus vif. D'un autre côté les Catholiques en général & les François en particulier trouvent aussi leur avantage dans ces retranchements. Ils sont traités, dans M. Smollett, avec moins d'aigreur & d'injustice que dans Thoiras : car il semble que ce dernier Auteur craigne de ne jamais dire assez de mal de sa patrie & de la Religion Romaine. Ces déclamations remplies de fiel & d'amertume, déparent son Histoire d'ailleurs très-estimable. Grace à ces mêmes retranchements, M. Smollett a évité plusieurs fautes qui ont échappé à Thoiras. Nous allons en citer un exemple. » Les dévots, dit Thoi-» ras, accuserent le Roi Henri VIII. » d'avoir brûlé les os de Thomas

» Becket, qu'on appelloit S. Tho-
» mas de Cantorbéry, afin d'avoir
» un prétexte de s'emparer de la
» riche châsse de ce Saint, sur la-
» quelle il y avoit un très-beau
» diamant que Henri I. Roi de
» France y avoit offert en 1177,
» lorsqu'il alla en pélerinage à
» Cantorbéry.« (Tome V. Liv. 15, pag. 324.) Nous ne savons pas où Thoiras a pris l'anecdote du diamant offert à S. Thomas de Cantorbéry par Henri I. Il est bien difficile d'imaginer comment ce Prince, mort en 1060, a pû offrir cent dix-sept ans après sa mort un diamant à S. Thomas de Cantorbéry, au-lieu de *Henri I.* lisez *Louis VII. dit le Jeune*, & l'anecdote pourra être vraie. Car nos Annales font mention d'un voyage de Louis VII. qui alla, par dévotion, visiter le tombeau de S. Thomas, mais c'étoit en 1179.

(Daniel Histoire de France, T. I. *in-folio*, pag. 1266.)

Nous rendrons compte du troisième Volume de l'Ouvrage de M. Smollett.

ARTICLE CXXII.

DESCRIPTION Historique de l'Empire Russien. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais &c. (Deux Volumes *in*-12.) M. DCC. LVII.

C'Est ici un de ces Ouvrages qui ne peuvent manquer d'être bien reçus : aussi sommes-nous informés de l'accueil qu'on lui fait, & dont il est digne. Outre son mérite intrinséque & très-réel, il a celui de la nouveauté. Nous avions, à la vérité, quelques

morceaux de l'Histoire Russe, des traits dispersés ; mais ce n'étoient jusqu'ici que des notions insuffisantes, & comme des membres confusément épars. La Description qu'on nous donne ici, présente une idée plus complette de ce vaste Empire. Ce n'est point une Histoire : elle n'a pas osé, non plus, en affecter le nom.

Au milieu des ténèbres de la barbarie, dont ces grandes Provinces ont été si long-temps couvertes, beaucoup plus que de neiges, on auroit peine à débrouiller l'informe chaos des anciens Manuscrits, supposé même qu'il en reste un grand nombre ; à séparer le vrai de la fable, à digérer les faits, à vérifier les allégations. C'est une connoissance que le temps nous aménera, & dont la gloire est réservée, sans doute, à l'Académie Impériale de Petersbourg : Académie naissante, mais

déja très-féconde & très-riche en découvertes. C'est à elle de défricher un champ inculte, & de faire pour le monde littéraire ce que Pierre le Grand a fait pour le monde physique & moral, en tirant la Russie comme du néant. En attendant, les deux Volumes que nous annonçons, pourront servir de supplément. Il est temps de connoître un peu plus à fond une Puissance aussi considérable, qui figure aujourd'hui avec tant d'éclat dans l'Europe, dans l'Asie : & Dieu veuille, pour ses voisins, qu'elle n'y joue pas un plus grand rôle, comme l'illustre Evêque d'Avranches (M. Huet) semble l'avoir prédit. Elle commence à sentir ses forces : elle fait plus, elle commence à les employer : en perfectionnant son ouvrage, elle pourroit faire ressouvenir le monde, que déja plusieurs fois le Nord de l'Asie & de l'Europe a

dévasté

dévasté & conquis le Midi de ces deux vastes Continents.

Un avantage propre de cette Description, c'est d'avoir été faite sur les lieux par un témoin oculaire, qui étoit tout-à-la-fois Observateur exact & curieux, & en quel temps encore ? lorsque cet Etat reprenoit une nouvelle face, & qu'il sortoit comme de dessous terre. Il s'agit de M. le Baron de Strahlenberg, Capitaine Suèdois présent & Acteur à la funeste journée de Pultawa en 1709 : il eut le sort de quantité d'autres, & resta prisonnier en Russie depuis ce temps-là jusqu'à l'année 1721, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Neustadt ; mais bien différent de quantité d'autres, il sut mettre son malheur à profit, il rassembla toutes les lumières dont il avoit besoin, & il composa à petit bruit l'Ouvrage en question : on dit *à petit*

bruit pour les raisons qui seront expliquées bientôt.

Ce Recueil dans l'Original Allemand est beaucoup plus ample. Le Traducteur François en a supprimé judicieusement une bonne partie, qui lui a paru séche & peu intéressante par rapport à nous. » Quand tout l'Ouvrage, *dit-il*, » a été traduit, on s'est apperçu » que près de la moitié ne consis» toit qu'en recherches étymolo» giques & autres remarques (dans » le même goût)..... C'est pourquoi » on a pris la résolution de ne » donner au Public que la partie » historique, qui concerne l'Em» pire Russien..... Au reste, on se » propose de faire déposer à la » Bibliothéque du Roi tout ce que » l'on n'a pas jugé être, dans l'Ou» vrage de M. de Strahlenberg, » du goût général de la Nation » Françoise. «

On n'attend pas que nous don-

nions une Analyſe ſuivie & complette ; nous n'inſiſterons que ſur quelques Articles , & nous nous contenterons d'indiquer les autres.

1°. » L'Empire de Ruſſie eſt
» l'un des plus vaſtes qu'il y ait
» au monde. Son étendue actuelle
» comprend en longueur , de l'Oc-
» cident à l'Orient, près de 1400
» lieuës d'Allemagne, c'eſt-à dire
» environ le double de l'Europe ;
» ſavoir, depuis la pointe de l'Iſle
» d'Oeſel en Livonie..... juſqu'à
» l'extrêmité de la preſqu'Iſle de
» Kamtſchatka..... Sa largeur eſt
» d'environ 400 lieuës, depuis le
» 45 degré de latitude Septentrio-
» nale juſqu'au-delà du 73e. « Elle a pour limites quatre Mers différentes, qui ſont la Mer Baltique à l'Occident, la Mer Glaciale au Nord, la Mer Caſpienne au Midi, à l'Orient la partie Septentrionale de la Mer *Pacifique*, qui ne l'eſt

guères de ce côté-là ; sans compter une multitude de terres intermédiaires : on peut juger par-là des avantages de sa situation pour le Commerce.

2°. M. de Strahlenberg distribue en quatre climats le terroir de la Russie. La premiére partie & la plus grande sans comparaison, puisque son étendue est de dix degrés latitude-Nord, est fort froide, fort stérile, par conséquent fort mal-peuplée. Cependant la Providence y a ménagé des ressources, quantité de racines bonnes à manger, des groseilliers, fraisiers, framboisiers sauvages, du poisson & du gibier de toutes les sortes, quelque peu d'orge en certains cantons. La seconde partie, du 60 au 57e degré, plus tempérée, plus cultivée, est aussi plus peuplée. Elle a des chèvres, des moutons, des chevaux, des bêtes à cornes; elle rapporte d'assez

bon bled, & des légumes passables. Mais outre qu'il s'y trouve un assez grand pays absolument inculte & désert, elle est fort sujette aux mauvaises années. Les trois degrés suivants, en tirant au Sud, renferment les Provinces de Smolensko, Rostow, Moscou, Resan, Novogorod, Casan, Wiatka, les parties plus Méridionales de la Permie & de la Sibérie &c. A l'exception des vignes, tout ce qu'on peut désirer s'y trouve : la Sibérie en particulier dans ses parties Australes, est singulièrement fertile en grains. La quatrième division, depuis le 54e jusqu'au 46e degré, a des pays aussi peuplés, & presque aussi fertiles qu'aucune autre contrée de l'Europe. Rien n'y manque, ni pour la vie, ni pour les délices ; le vin même y abonde, & si celui d'Astracan a ce défaut, qu'il est peu de garde, les environs du Don

(l'ancien Tanaïs) & du Niéper (autrefois Boristhène) en fournissent qui ne céde en rien, selon notre Auteur, aux meilleurs d'Allemagne.

Le Traducteur ajoûte, dans ses Notes, des particularités curieuses sur la *Nalive*, espèce de pomme transparente & d'un suc exquis; sur l'*Arbouse*, fruit semblable au melon & d'un goût délicieux; sur les lièvres *volants*, ainsi appellés, parce qu'on ne les voit guères qu'en l'air; sur le *Belluga*, le plus gros poisson de rivière qui nous soit connu, (on en voit de 56 pieds de long sur 18 de large;) & sur le *Caviar* qu'on en retire. Or le *Caviar* est un nom générique, qui s'applique à tous les œufs de poissons fumés ou salés, spécialement de l'Esturgeon: ce qu'on n'a pas assez distingué. C'est donc à nous de nous désabuser sur le compte de la Russie. Bien

des gens la regardent comme une vaste solitude hispide & glacée. Cela est vrai pour les Parties du Nord; mais en mettant ensemble ce qu'il y a de Provinces fertiles sous la domination des Czars, on en formeroit un Royaume très-étendu & très-florissant.

Nous ne suivrons pas M. de Strahlenberg dans l'énumération des Gouvernements, des Provinces & des Métropoles. Toute cette nomenclature, quoique nécessaire, a quelque chose d'un peu sec. Il suffira de dire, avec lui, que l'Empire Russien se divise naturellement en Russie proprement dite, & en pays conquis ou *acquis*; que la Russie propre se subdivise en Grande Russie, Petite-Russie & Russie-Blanche; la Russie-Rouge & la Russie-Noire sont des Provinces de Pologne: que les pays conquis ou *acquis* sont au nombre de cinq ou six: » Savoir, la Per-

» mie & la Samoiedie, qui a été
» pendant du temps ſous ſa dé-
» pendance ; le Royaume de Caſan ;
» le Royaume d'Aſtracan, la Si-
» bérie, & les Provinces qui, après
» la guerre de Suède, ont été an-
» néxées à la Ruſſie par la paix
» de Neuſtadt en 1721, ſavoir une
» partie de la Finlande, la Livonie
» & l'Ingrie. « Que tous ces grands Etats ſont partagés en Gouvernements : anciennement on en comptoit huit & enſuite neuf : Pierre I. ajoûta le dixième : enfin, après ſa mort, on fit une nouvelle répartition, & il y en a aujourd'hui quatorze, dont la plûpart ſont composés de pluſieurs grandes Provinces. Quant au nom de Ruſſie, M. de Strahlenberg le dérive de *Roſſ*, terme qui ſignifie en Langue Eſclavone des *gens diſperſés* : les Ruſſes ne ſont, en effet, que des Eſclavons chaſſés de leur pays natal, qui ſe réfugierent dans celui

qu'ils occupent. L'Auteur avoit, sur ce point d'Histoire, de longues & savantes Dissertations étymologiques qu'on a supprimées.

Les Antiquités de Russie sont assez obscures, & la chose n'est pas étonnante. Ses habitants en proie à l'ignorance n'ont connu l'usage de l'écriture qu'au X^{e} siècle ; il s'en falloit beaucoup d'ailleurs que leur Monarchie n'eût la même étendue qu'aujourd'hui. Elle s'est formée peu-à-peu par l'incorporation de plusieurs petites Souverainetés, presque toutes barbares & assez peu connues. Ajoûtons à cela de grands incendies qui ont consumé presque tous les anciens Mémoires ; & la Politique ombrageuse des Souverains, qui défendoient à leurs Sujets d'écrire rien touchant leur Patrie, Politique qui subsistoit il n'y a pas encore long-temps. L'Auteur en cite des exemples, & il a pû en servir lui-même.

Le préjugé néanmoins se dissipe. En 1745, la Russie a donné une Carte de ses Provinces, & ses Savants en ont promis une Description qui n'a point encore paru.

Les Souverains de ces grandes régions ne sont guères connus que depuis un certain Rurich, qui y regnoit vers l'an 900 de l'Ere Chrétienne. Sa postérité lui a succédé pendant l'espace d'un peu plus de 600 ans, toujours par droit d'aînesse, & avec une autorité despotique; il en faut retrancher 150 ans passés dans l'esclavage des Tartares. Le dernier de cette famille fut Féodore ou Théodore premier du nom, il fut empoisonné par l'usurpateur Boris Gudenow, qui se défit aussi de son frère Demètrius: ce qui fit naître la pensée au Moine Gregoire Atrepiew, de se faire passer pour ce même Demètrius. Il joua si bien son rôle, il sut si bien gagner plu-

sieurs Grands & les Polonois, que ceux-ci lui fournirent une grande armée : cet argument victorieux le fit reconnoître sans peine pour le vrai Demètrius. L'exécration publique allumée contre le tyran, le servit mieux, sans doute, que les droits équivoques de sa naissance. Abandonné de tout le monde, trahi par ses propres Généraux, Boris s'empoisonna lui-même, & son fils Théodore qu'un petit nombre de Courtisans voulut lui substituer, sur le point d'être pris, se précipita du haut de son Palais.

Le faux Demètrius goûta peu de temps le fruit de ses intrigues. Le mépris qu'il montra pour les Moscovites, la préférence donnée aux Polonois, l'envie qu'il témoigna de réunir à l'Eglise Romaine ses Etats Schismatiques, la déclaration juridique de sa prétendue mère, ses violences sur-tout & ses

véxations abrégérent son Regne; & il fut tué le 27. Mai 1606. Le Sénat Russe s'assembla & lui donna pour successeur Basile Schuiski, Boiare, ou simple Gentilhomme: nouvelle scène encore plus orageuse. Les uns le reconnurent; d'autres en plus grand nombre appellerent Uladislas, fils de Sigismond, Roi de Pologne; un tiers-parti offrit la Couronne à Charles IX. Roi de Suède, pour quelqu'un de ses fils. Après bien des altercations, des guerres civiles & l'expulsion totale des Suèdois & des Polonois, le choix de la Nation tomba sur le jeune Michel Romanow, âgé de quinze ans, & fils de l'Archevêque de Rostow. La considération où étoit son père, la noblesse de son sang, mêlé plus d'une fois à celui des Czars, une prétendue révélation faite au Métropolite de Moscou, l'éléverent au rang suprême, mal-

gré les oppositions de sa propre mère. Telles sont, en deux mots, ces fameuses révolutions dont on trouve l'Histoire ici & par-tout ailleurs : tel fut l'avènement au Trône, en 1613, de l'illustre maison *Romanow*, qui gouverne la Russie depuis ce temps-là. ......

M. Strahlenberg & son Traducteur, qui quelquefois est son Continuateur, donnent ici une Histoire succincte des successeurs du Czar Michel. Alexis, son fils, fut un Prince illustre, Guerrier célèbre & grand Politique, qui n'a peut-être été surpassé que par le troisième de ses fils. Il fut père de Théodore, de Jwan & de Pierre dont nous parlerons plus au-long. Tout le reste est de notre temps & assez connu.

Il nous paroît qu'on ne s'est point assez étendu sur l'Article du Commerce. On ne nous dit qu'un mot de celui que la Russie

fait, par terre, avec la Chine. Il est vrai néanmoins que le Commerce des Russes est considérable, & qu'il s'accroît de jour en jour. La fondation de S. Petersbourg, la création d'une Marine par Pierre le Grand, la découverte & l'acquisition du Kamtschatka qui ouvre aux Moscovites la Mer du Sud, les Isles du Japon & l'Empire de la Chine du côté de la Mer, tout concourt à l'encourager. Quand on vient à considérer ces facilités qu'a la Russie pour le trafic, & l'avantage de sa situation, & ses productions naturelles, & le Despotisme des Maîtres, & la soumission presque servile des Sujets, il peut sembler étrange que les revenus des Empereurs Russiens ne soient pas plus grands. Ceux du Czar Alexis n'excédoient pas cinq millions de Roubles, (vingt-cinq millions de notre monnoie;) Pierre, son fils, les a portés au double.

Quelques Russiens les font aujourd'hui monter à vingt millions de Roubles (cent millions de livres.) Mais leur calcul n'est rien moins que certain.

La Russie cependant entretient des forces nombreuses, offensives & défensives, régulières & irrégulières. Les troupes offensives régulières consistent, selon M. de Strahlenberg, en quarante-quatre Regiments d'Infanterie, faisant en tout 63360 hommes : & trente-trois Regiments de Cavalerie, qui font 31680 hommes. On entre ici dans le détail des Officiers qui commandent ces Corps, de l'Artillerie qui les suit, de l'uniforme, de la paye &c. mais ce détail nous conduiroit trop loin. Quant aux troupes offensives irrégulières, composées la plûpart de Cosaques, Calmouks & Tartares; elles forment un Corps d'environ 60000 hommes. Les troupes destinées à

la défensive, sont aussi régulières ou irrégulières. Les premières sont reparties dans les principales Villes & sur les frontières, & vont à 96000 hommes. Les défensives irrégulières n'ont point de nombre fixe, ni de solde assignée. Ce sont » 1° la Noblesse de tout le pays » avec ses valets ; 2° la Milice de » Russie dans chaque Gouverne- » ment ; 3° les Cosaques, les Cal- » mouks, & tous les Tartares qui » ne marchent pas avec l'armée...«

On donne aussi l'état de la Marine. Les forces Maritimes sont presque toutes pour la Mer Baltique, & consistent en 36 Vaisseaux de ligne, 12 Frégates, 19 plus petites, & 240 Galères : de plus, un pareil nombre de Galères qu'on garde dans les Magasins, mais démontées par pièces & numérotées, avec tous les équipages nécessaires. Quand l'Auteur écrivoit ceci, on étoit sur le point de construire de

nouveaux Navires pour la Mer-Blanche du côté d'Archangel, pour les Côtes de Sibérie & pour le Kamtchatka. On jugera par cet échantillon des forces Russiennes. Comme il y a près de quarante ans que l'Auteur Suédois faisoit ce détail, le Traducteur auroit pû nous dire si tel est à présent l'état actuel de la Russie, s'il n'y auroit point eu de changements en plus ou en moins.

Tout le monde est instruit que Pierre le Grand a beaucoup adouci & civilisé ses Sujets ; mais le Lecteur peut-être désireroit quelque chose de plus sur les mœurs, le génie, le caractère, les inclinations des diverses Nations qui composent ce grand Empire. Cette Partie intéressante paroît ici un peu trop négligée. En récompense, on nous parle beaucoup de la Noblesse Russienne & de ses différents degrés, de la forme de

ſon Gouvernement, tant ancien que moderne, des diſtricts & des Villes qui payent contribution à l'Etat, des différentes eſpèces de Tartares, Sujets ou Tributaires de la Ruſſie. Malgré la Note du Traducteur où il remarque (ce qui eſt vrai) que, dans le Nord & dans tout l'Orient, ces Peuples ſe nomment *Tatars*, & non pas *Tartares*, nous demandons qu'il nous ſoit permis à nous autres François, de parler comme on parle en France.*

Quant aux noms de *Grand-Duc*, de *Czar*, d'*Empereur*, il ne

* Cette Note, au reſte, où le Traducteur parle du nom de *Tatars*, eſt ſingulière en ce qu'on y trouve que le mot *Tatars*, *ſans r au milieu*, *eſt au II. Livre des Machabées Chap. IV. Vers.* 47, *ſelon l'Original Grec.* Or nous pouvons aſſûrer que cela n'eſt point vrai ; on lit *Scythes* dans le Grec comme dans le Latin.

faut pas les confondre. Le titre de *Grand-Duc* est une ancienne appellation, relative à certaines Provinces de Russie, le *Grand-Duché* de Moscou, de Wolodimir, de Novogorod &c. Le mot Czar, en Langue Esclavone, répond à celui de *Roi*, & par conséquent ne vient pas du mot Latin *Cesar*. Jean Wasiliewitz, surnommé *le Grand*, après s'être emparé du Royaume de Casan, fut le premier qui s'appropria le titre de *Czar*, au commencement du 16ᵉ siècle. Son fils perdit Casan, & avec lui la qualité de *Czar*. Jean Basilowitz, fils de ce dernier, reprit Casan & le nom de *Czar* avec lui. Tels étoient ses titres : *Czar de Casan & d'Astracan, Grand-Duc de Moscou, de Wolodimir & de Novogorod, Seigneur de Plescow &c. Powelitel & Samoderchetz de tous les Russes. Powelitel* signifie *Empereur* ; *Samoderchetz*, *Conservat*

teur. On ne conteſtoit pas à Pierre le Grand le nom Ruſſien de *Powe-litel;* mais quand il fut queſtion de latiniſer ce mot & de ſe faire reconnoître *Empereur*, » ce nou» veau titre, qui demandoit du » changement pour le cérémonial » & pour le rang, donna lieu à de » longues conteſtations, qui enfin » ſont finies à la ſatisfaction de la » Ruſſie. «

Les limites de la Ruſſie ne ſont pas difficiles à déterminer, & les nouvelles Cartes les fixent aſſez. Mais comme cette Monarchie poſſède, dans l'Aſie Septentrionale, un vaſte terrein, ce ſont les bornes de l'Europe & de l'Aſie, de ces côtés-là qu'il n'eſt pas aiſé d'aſſigner. Ceci fait la matière d'une eſpèce de diſſertation, où M. de Strahlenberg poſe pour limites du côté du Midi, le Don ou Tanaïs, ce qui n'eſt pas la difficulté; il s'agit du Septentrion. Ce

ne peut être le fleuve Obi, comme l'ont cru plusieurs, qui sépare ces deux parties du monde, fleuve qui, de l'aveu de tous les Géographes, s'enfonce assez avant dans l'Asie : c'est donc, selon lui, une branche de ces montagnes connues par les Anciens sous le nom de monts *Ryphées* & de monts *Rymniques*, laquelle aboutit à la Mer Glaciale entre les embouchures du Petzora & de l'Obi. Le savant Traducteur n'est pas convaincu. Il observe, dans une Note, que la plûpart des preuves sur lesquelles son Auteur s'appuie, ne sont pas concluantes ; il propose d'autres limites formées par des rivières plutôt que par des montagnes : » Et c'est, *dit-il*, aux » Savants à juger si elles ne sont » pas plus convenables que celles » de M. de Strahlenberg. «

La Religion & l'Eglise des Russes sont deux Articles traités assez au long. Leur Religion est la Schisma-

tique-Grecque, suivant un Rite particulier. Ce fut vers le milieu du 10^e^ siècle, ou plutôt vers la fin, sous l'Empire de Jean Zimisces qui commença en 969 l'an du monde 6463, suivant le calcul de ces Peuples, que leur Princesse Olha reçut le Baptême à Constantinople. Il y avoit déja des Chrétiens répandus parmi ses Sujets, & son exemple les multiplia beaucoup. Swetoslaw son fils ne l'imita pas, & demeura Payen. Mais Wolodimir ou Wladimir son petit-fils, qui épousa la sœur de Basile & de Constantin, Empereurs de C. P., établit à demeure la Foi Chrétienne dans ses Etats; il fit baptiser, dans un même jour, ses douze fils & vingt mille Russes; il fonda plusieurs Eglises & parcourut lui-même, en Apôtre, plusieurs de ses Provinces, pour y faire adorer Jesus Christ; aussi l'Eglise Russe le compte-t-elle au nombre de ses

Saints, de même que son Ayeule Olha: deux de ses fils sont reconnus pour tels par l'Eglise entière. Les Russiens n'étoient pas alors Schismatiques; le schisme de l'Eglise Grecque ne fut consommé que dans l'onzième siècle par Michel Cérularius, & n'a pénétré en Russie que long-temps après.

Les Russiens Grecs ont aussi leurs hérétiques, entr'autres une secte composée de *Bourgeois & de Paysans d'une très-grande simplicité*, & d'une parfaite ignorance. Ceux ci traitent pareillement d'hérétiques les partisans de la Religion dominante; & les prétendues erreurs qu'ils leur reprochent sont assez risibles, c'est, par exemple, de dire trois fois, au-lieu de deux, l'*Alleluia*; d'apporter à la Messe sept pains, au-lieu de cinq, & autres points de pareille importance. Il y en a deux cependant qui sont plus sérieux;

car ils soûtiennent 1° comme un de nos Philosophes modernes, que tous les biens doivent être communs, & tous les partages égaux. 2° Qu'il est permis & méritoire de se tuer pour l'amour de J. C. Du reste, tout systême de Religion est toléré en Russie ; Catholiques, Arméniens, Luthériens, Calvinistes, Idolâtres, Juifs, Mahométans &c. tous y ont leurs Temples & leur exercice public. Vers le Nord de l'Empire, il y a beaucoup de Payens : dans les parties Méridionales, les Mahométans sont en fort grand nombre. Ceux-ci, selon M. de Strahlenberg, sont un trentième de la Nation.

On donne ensuite la succession des principaux Métropolites de Russie, & il paroît par cette récension, qu'elle fut long-temps sans entrer dans le schisme des Grecs. Ce ne fut que vers le milieu du

du 15^e^ siècle qu'il fut consommé par un Photius, Métropolite de Novogorod. Ainsi un premier Photius commença le scandale à C. P. : un autre Photius l'enracina dans la Russie. » Alors, *ajoûte le* » *Traducteur*, il commença à y » avoir deux espèces de Métro- » polites de Russie, l'un Catholi- » que, pour la partie soumise aux » Polonois ; & l'autre Schismati- » que, pour la Grande-Russie. » Cette division fut affermie après » l'expulsion d'Isidore, faite à Mos- » cou en 1442, & ce n'est que de » ce temps qu'il semble qu'on » doive véritablement dater le » schisme de l'Eglise Russienne, » parce que ce fut alors qu'il de- » vint dominant & perpétuel.« On nous renvoie, pour tout cet Article, à la savante Préface des Bollandistes pour le second Tome de Septembre, où ce point est traité à fond.

La Russie n'eut des Patriarches qu'en 1588, sous le Czar Fœdor Iwanowitz ; ils furent reconnus pour tels par les quatre autres, de C. P. d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem. Sous l'Empire d'Alexis, un d'eux, nommé Nicon, le porta bien haut, & fier de la faveur du Peuple, il voulut se mêler du Gouvernement. Alexis le fit déposer, & renfermer dans un Monastère. Sous Théodore, frère de Iwan & de Pierre, Pesterim, autre Patriarche, eut part à des intrigues qui n'éclaterent qu'après sa mort. C'est ce qui détermina Pierre le Grand, quand il fut le Maître, à abolir le Patriarchat qui donnoit trop d'autorité. » Ce fut en 1719 » qu'il publia ses intentions par un » manifeste qui portoit qu'à la » place d'un Patriarche, on établi» roit pour le Gouvernement Ec» cléfiastique un Synode toujours » subsistant, fondé sur de bons

» réglemens « &c. Cet établissement se fit en effet, & ce Synode ou Chambre Ecclésiastique régle tout pour le spirituel.

Ici le Traducteur fait une Addition importante : il s'agit d'un » projet de réunion de l'Eglise » Russienne avec l'Eglise Romaine, » présenté au Czar Pierre I. par » plusieurs Docteurs de Sorbonne » lors de son voyage en France en » 1717, où l'on voit quelle est la » croyance des Russiens, & ce qui » les divise d'avec les Catholi- » ques. « Le Czar étoit venu le 14. Juin 1717 visiter la Sorbonne, & la Sorbonne en prit occasion de lui présenter ce Mémoire, qui se réduit à montrer deux choses : la premiére, que les Russiens & les Latins sont d'accord sur la plûpart des dogmes ; l'autre, que les articles de discipline, qui ne sont pas les mêmes dans les deux Eglises, ne doivent pas rompre l'unité, ni

altérer la charité. Pierre, touché de ces raiſons, promit d'en faire uſage, & à peine fut-il de retour en Ruſſie, qu'il ne manqua pas de communiquer à ſes Evêques le projet des Docteurs François. Les Ruſſes eurent ordre de répondre : ils le firent modérément ; mais on entrevoyoit aſſez leurs défaites. Ils diſoient ne pouvoir agir ſans le concours des quatre Patriarches. Ils demandoient un Concile général, où les matières fuſſent de nouveau diſcutées. Enfin ils éluderent de nouveau les vuës de leur Maître, qui y alloit de bonne foi & y trouvoit même ſon intérêt.

Quelques Evêques cependant ſe déclarerent pour la réunion : à leur tête étoit l'Archevêque de Rézan, le plus inſtruit d'eux tous & le plus capable. Il écrivit en faveur du *Projet*, & ſes Ouvrages furent publiés ; mais, en

1731, le Duc de Biron ou Biren, Favori de l'Impératrice & grand Luthérien, bien secondé par l'Archevêque de Novogorod, furieux ennemi des Latins & soupçonné lui-même de Luthéranisme, en fit retirer tous les exemplaires. L'Archevêque de Rézan & quatre Evêques qui pensoient comme lui, furent dégradés & emprisonnés, & l'affaire de la réunion en est restée-là : à cela près que l'Impératrice, aujourd'hui regnante, fille unique de Pierre le Grand, a permis, aussitôt après son couronnement, qu'on distribuât le Livre de l'Archevêque de Rézan.

L'Histoire de Pierre I. qui remplit une grande partie du premier Volume, fourniroit, elle seule, matière à de longs Extraits : mais, comme elle est assez connue, il suffira de remarquer deux choses : l'une, qu'il eut à surmonter de puissants obstacles, des calomnies,

des conſpirations, des révoltes. La plus ſingulière eſt celle d'Aſtracan : quand on voulut réformer la barbe & le vêtement de ſes habitants, conformément aux ordres de l'Empereur, ces Ruſſiens en vinrent à des excès & à une rébellion ouverte, preuve de ce qu'on dit que la coûtume, bonne ou mauvaiſe, eſt quelque choſe de ſacré pour les petits-eſprits. La Ruſſie ſe vit inondée de libelles, où Pierre étoit traité de ſcélérat, de perturbateur, d'Athée, d'Antechriſt. Sa conſtance triompha de tout, & ces mêmes peuples, qui ne pouvoient ſouffrir d'abord de devenir heureux & illuſtres, lui déférerent d'une commune voix, le titre de *Pierre le Grand*. L'autre remarque eſt que ce grand Prince, qui a tant voyagé par Mer, qui a fondé la Marine Ruſſienne, avoit, dans ſon enfance, une frayeur invincible de l'eau. Les ſtratagêmes innocents

qu'employerent ſon Gouverneur, le Prince Gallitzin & le Czar Iwan ſon frère, dont il étoit tendrement aimé, le guérirent ſi bien de cette eſpèce d'hydrophobie, que d'une extrémité il paſſa à l'autre, & qu'ayant vu dans un Canal les débris d'une Chaloupe qu'un Hollandois avoit conſtruite pour le divertiſſement de la Cour, il conçut dès-lors le projet d'une Marine, & devint paſſionné pour la Mer.

Les deux Articles dont il nous reſte un mot à dire, paroîtront curieux aux Savants. Ils ſeront charmés de connoître un peu mieux la Sibérie, cette vaſte contrée d'Aſie qu'un payſan Ruſſien découvrit le premier, ſous le Regne de Boris : & c'eſt pour cela même que M. de Strahlenberg inſiſte un peu plus ſur cette Province. Il rend compte des Antiquités qu'il y a reconnues, il

aſſigne ſes bornes, il décrit les mœurs & les uſages du pays, il en détaille les productions : en un mot, il développe cette partie juſqu'ici négligée. La Sibérie, nous l'avons dit, n'eſt pas, à beaucoup près, généralement ſtérile : elle a des Villes conſidérables ; mais, parce qu'on ne la connoît guères, que comme un lieu d'exil, on s'eſt trop prévenu contre elle.

Le Kamtſchatka eſt une annéxe de la Sibérie, & le terme de l'Aſie du côté du Nord. On lira volontiers la Relation de ſa découverte, & de l'acquiſition que les Ruſſiens en firent en 1701. Le Traducteur intelligent nous apprend des faits qui n'étoient pas encore connus du temps où l'Auteur écrivoit. Il raconte deux voyages de Kamtſchatka, l'un entrepris en 1725 juſqu'en 1730 : l'autre, en 1739 juſqu'en 1742 incluſivement. Le premier ſe borna au Kamt-

ſchatka même, & le Capitaine Beering qui le dirigeoit, remplit, à peu-près, ſon objet. Ici l'on trouve des particularités & des éclairciſſements ſur ce nouveau pays. Le dernier voyage du même Beering fut tout-à-fait funeſte : il étoit queſtion de pouſſer au-delà, d'aborder, à ce qu'on appelle, *la Terre de D. Juan de Gama*. M. de Spangenberg, un des trois Capitaines, n'alla pas plus loin que le Japon, où il aborda deux fois, & fut bien reçu. Quant aux deux autres, M. Beering & M. Tſchirikow, rien de plus déplorable que leur ſort. La tempête les ſépara, les maladies, les mauvaiſes eaux, la faim, le chagrin firent périr preſque tout leur monde. Ils mirent pluſieurs fois de leurs gens à terre, leſquels ne reparurent plus. Ils ne virent de l'Amérique que des Côtes glacées & des Iſles ſans fin, mais pour la plûpart déſertes, ſans avoir pu

parler à personne, quoiqu'ils vissent de temps en temps des marques sensibles d'habitation. M. Beering se laissa mourir de douleur & de faim. Une perte encore plus grande fut celle de M. de l'Isle de la Croyère, un des fils du célèbre Guillaume de l'Isle : il soûtenoit, dans l'Académie Russienne, la réputation de cette savante famille, si estimée en France ; & il périt dans l'expédition des Russes curieux de découvrir l'Amérique. Nous avons rendu compte, dans nos Mémoires, de ces évènements, dont on a publié des Relations détaillées il y a quatre ou cinq ans. Celles qu'on trouve ici occuperont encore utilement le Lecteur.

ARTICLE CXXIII.

TRACTATUS DE RELIGIONE juxtà Methodum Scholasticam adornatus. *Traité de la Religion, suivant la Méthode Scholastique.* (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Desprez, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

ON avoit déja beaucoup de *Traités sur la Religion*, mais fort peu d'aussi méthodiques, & même d'aussi savants que celui-ci. Le terme de *science* ne doit point paroître déplacé en cette matière, il n'est question que de l'expliquer. Un gros Livre, tel que *la Démonstration Evangélique* de M. Huet, n'est que de l'érudition : le vrai savoir consiste à établir des principes, à en tirer

de bonnes conséquences, à résoudre toutes les difficultés, à réunir, dans un Discours précis & borné, les lumières des Controversistes anciens & modernes ; à presser sur-tout les Adversaires par des arguments victorieux, & à venger puissamment la Religion des atteintes qu'on a voulu lui donner.

Telles sont les qualités du Livre que nous annonçons. Il traite d'abord de la Religion naturelle, ensuite de la Religion révélée ; & avant tout, il donne, dans la Préface, des conseils pratiques aux Elèves de la Théologie. Il insiste, en particulier, sur l'obligation & les moyens de rendre utiles les exercices de l'école, c'est-à-dire les disputes établies pour éclaircir les questions, & pour accoûtumer les jeunes Théologiens à combattre les ennemis de la Religion.

Il ne faut pas compter que nous traitions toutes les matières qu'em-

braſſe l'Auteur de ce *Traité :* ſon plan eſt immenſe. On y découvre d'abord la queſtion fondamentale de l'exiſtence de Dieu. Elle eſt même traitée à deux repriſes ; la premiére ſans beaucoup de détails, & comme en ſuppoſant les lumières acquiſes ſur ce point par le moyen de la Philoſophie ; la ſeconde, tout-à-fait en grand, & dans l'étendue même d'environ 100 pages, qui forment comme un Traité ſéparé à la fin du ſecond Volume. Nous y renvoyons le Lecteur contents d'obſerver que, dans cette vaſte diſcuſſion des preuves de l'exiſtence du premier Etre, l'Auteur s'attache à bien expliquer ce qui concerne l'infinité de Dieu.

Sur cette vérité, que *les perfections de Dieu ſont infinies*, on avance d'ordinaire une bonne raiſon, mais peu ſenſible ſi elle n'eſt développée avec ſoin. Cette raiſon

est que *l'Etre nécessaire ne reçoit de limitation ni de lui-même, ni d'aucune cause extérieure.* Les Impies répondent que cette limitation vient de la nécessité même d'un tel Etre ; qu'il est fini, parce qu'il ne peut exister autrement que fini ; que la perfection sans bornes n'est point en lui, parce qu'elle n'existe & ne peut exister nulle part &c. L'Auteur du *Traité* a cru devoir résoudre cette difficulté, quoique très-légère. Il observe que la perfection sans bornes ne renferme, dans son idée, aucune contradiction, aucune opposition à l'existence. Et cette vérité est assûrément très-claire par elle-même. La perfection, considérée dans son essence, n'est que perfection : rien ne la resserre, rien ne la limite & rien aussi n'empêche qu'elle n'existe ou ne puisse exister. Mais quel sera le sujet de cette perfection ; sinon

l'Etre nécessaire, l'Etre qui existe par lui-même? Ne seroit-il pas ridicule d'imaginer que la perfection sans bornes existât ou pût exister dans l'Etre contingent, dans l'Etre créé? Voilà donc la perfection sans bornes, qui peut exister dans l'Etre nécessaire, & qui ne peut exister qu'en lui; voilà l'Etre nécessaire, qui peut être le sujet de la perfection sans bornes: mais, dans l'Etre nécessaire, il n'y a point de pures possibilités; tout ce qui peut exister en lui, existe: donc la perfection sans bornes existe en lui, & l'Etre nécessaire est infiniment parfait.

Dans le détail des questions qui concernent la Religion naturelle, l'Auteur traite de la *Providence de Dieu*, de *la Spiritualité & de l'Immortalité de l'ame*, de *la nécessité d'un culte*, de *la distinction du bien & du mal moral*, de *la vie future*, de *l'insuffisance de la*

Loi naturelle, de *la nécessité d'une Religion révélée*. Nous remarquons quelques traits de chaque Article.

Sur la Providence on se propose les difficultés que forment les Incrédules, ou les Esprits trop curieux, au sujet de la permission du mal moral, & des défauts qu'on remarque dans le monde. Voici quelques principes de l'Auteur. 1° Dieu n'a pas pû faire des créatures souverainement parfaites, des Etres qui fussent égaux à Dieu. Il n'est donc point contraire aux attributs divins qu'il y ait des imperfections & des défauts dans le monde. 2° Il étoit simplement de la Providence & de la bonté de Dieu que les créatures ne manquassent pas de remèdes contre les maux qu'elles éprouvent. 3° Dieu est infiniment bon en lui-même, mais nulle Loi ne pouvoit l'astreindre à user envers nous d'une bonté

plus étendue & plus éclatante, que n'eſt celle dont nous reſſentons les effets. 4° La liberté qu'il nous a donnée eſt un grand bien, parce qu'elle nous met en état de pratiquer la vertu avec mérite, mais cette liberté pouvoit être plus parfaite, & cette liberté plus parfaite, Dieu n'étoit pas obligé de nous la donner. Avec ces principes, on répond à toutes les objections priſes de l'exiſtence du mal tant moral que phyſique; bien entendu pourtant que, ſi quelque adverſaire exige qu'on lui rende compte de tous les rapports établis par le Créateur dans le monde moral & phyſique, de tous les moyens ordonnés de Dieu pour parvenir aux fins qu'il s'eſt propoſées dans ſon Ouvrage, il faudra renoncer à la diſpute, & regarder cet adverſaire comme n'ayant pas les premiers éléments d'une controverſe raiſonnable.

Décembre, 1758.

L'Article de la Spiritualité & de l'Immortalité de l'ame embrasse 50 pages, & l'on y trouve tout ce qu'on a dit & écrit de mieux jusqu'ici sur ces importants objets. L'Auteur s'y est proposé de plus l'objection tirée des Monades : car voici le raisonnement de quelques Matérialistes qui ne s'entendent guères & qui ne cherchent pas plus à être entendus : *Les Monades*, disent-ils, *sont des substances matérielles, mais simples, indivisibles, inétendues : pourquoi ne seroient-elles pas le sujet de la pensée ?* A quoi notre Auteur répond 1° que des substances matérielles, inétendues, indivisibles, destinées néanmoins à former les corps, heurtent le sens commun, & qu'ainsi les Monades sont des chimères. 2° Que ces Monades, fussent-elles même supposées existantes, ne peuvent être le sujet de la pensée : car enfin où la pensée

résideroit-elle? Seroit ce dans une seule Monade, seroit-ce dans toutes? L'une & l'autre supposition est absurde.

D'abord si l'on dit que la pensée réside dans une seule Monade, il faudra expliquer par quel privilège ou de quel droit cette Monade sera douée d'un si grand avantage à l'exclusion de toutes les autres. D'ailleurs sera-ce par le repos ou par le mouvement que cette Monade pensera, sentira, réfléchira? Mais le repos ne produit rien; & le mouvement, dans l'hypothèse présente, ne sera pas plus efficace: car enfin, dans un seul & même instant, nous avons souvent des pensées diverses, des sensations disparates ou même contraires, telles que sont, par exemple, celles du chaud & du froid: or la même particule de matière ne peut être affectée, dans le même

inſtant, de mouvements divers, diſparates & contraires.

Si l'on dit que la penſée eſt répandue dans toutes les Monades, il faudra expliquer encore ſi c'eſt chaque Monade qui reçoit la penſée, ou ſi la penſée ſeule & unique, dans le moment qu'elle affecte l'ame, eſt partagée entre toutes les Monades. Dans le premier cas, il y aura autant d'ames ou de principes penſants que de Monades ; & au-lieu d'une penſée, on en aura une multitude : ce qui eſt abſurde & contraire à la ſuppoſition. Dans le ſecond cas, (de la penſée répartie & diviſée entre toutes les Monades) nous n'aurons jamais le ſentiment d'une ſeule & unique penſée : ce qui eſt bien évident, puiſque ce ſeront des portions de penſée répandues dans toute la collection des Monades, & que la réunion ne ſe fera nulle part. Imaginez, *dit notre Auteur*, un

monceau de bled. Si chaque grain pense, voilà autant d'ames que de grains de bled. Si tous les grains pensent ensemble, chaque grain ne pourra dire, *Je pense à tel objet, j'ai l'idée d'un tel objet*, & comment le diroit-il, puisque la pensée ne sera complette dans aucun grain de bled? Le monceau entier de ces grains n'en pourra pas dire davantage, puisque chaque grain étant isolé, ne pourra ni savoir ce que son voisin pense, ni communiquer ce qu'il pense lui-même à son voisin. On pourroit ajoûter mille autres observations sur ce systême stupide de Monades matérielles & pensantes : on en vient de dire assez pour détruire cette chimèrique & ridicule invention.

Dans la grande controverse de la distinction du bien & du mal moral, notre Auteur combat avec de grands avantages les systêmes

impies de Hobbes & de Spinoſa: ſyſtêmes renouvellés depuis peu, & parés de tout ce qui peut faire illuſion aux ſimples. Hobbes prétend que l'intérêt eſt le principe qui différencie le bien du mal, que tout ce qui nous plaît eſt juſte & légitime &c. Cette doctrine, auſſi pernicieuſe que fauſſe & frivole, eſt détruite dans le Livre de notre Auteur. *Il fait voir* que l'intérêt eſt très-différent du devoir, de la juſtice, de la vertu; que l'intérêt eſt bien le motif qui fait agir, mais non pas la régle des actions; qu'en ſuivant notre intérêt, nous ſatisfaiſons notre amour propre, mais non la conſcience; que par-là nous pouvons réuſſir dans nos projets, mais qu'il nous reſte encore à remplir nos obligations &c. Quelle folie, en effet, de s'imaginer que, quand on a cherché ſon intérêt en quelque affaire, Dieu & la Société ſont contents! & quelle ſeroit donc la Morale des avares & des

ambitieux, gens livrés uniquement à l'intérêt, si le systême de Hobbes avoit lieu ?

Spinosa place le fondement de la justice dans la cupidité ; c'est-à-dire dans le penchant naturel, dans l'inclination ou la tendance physique vers les objets sensibles ; & cela est aisé à concevoir quand on suppose un systême où il n'y a ni Dieu, ni liberté, ni principe d'agir, ni fins, ni motifs, ni Morale, ni Religion. Spinosa réduit tout à la force aveugle de la Nature, aux déterminations nécessaires de la substance unique, il ne conserve que du méchanisme, de la routine & de la stupidité. Ce n'est pas la peine de réfuter un tel adversaire, mais on sera toujours bien aise de voir comment l'Auteur de ce *Traité* l'attaque & le subjugue, comment il démontre que tout est faux dans cette horrible hypothèse, fausses définitions,

faux principes, fausses conséquences, &c.

Après la défaite des Incrédules & des mauvais esprits, on s'arrêtera un moment aux conclusions, qui établissent que le bien & le mal diffèrent de leur nature ; que le bien est bien, parce que c'est la conformité avec les essences des choses, & que le mal est mal, parce que c'est la disproportion ou le défaut de rapport avec ce que les choses sont & doivent être ; qu'antécédemment aux décrets positifs de Dieu, il y a des actions bonnes & mauvaises, des entreprises louables & condamnables ; qu'il n'est pas besoin, par exemple, d'une Loi de Dieu positive, pour nous apprendre que l'honneur, l'obéissance, l'amour sont dûs au souverain Etre, que le mensonge & la fourberie méritent les reproches de la raison &c. Mais il faut bien concevoir que, si la distinction

distinction du bien & du mal subsiste indépendamment de toute Loi positive de Dieu, elle ne subsiste pas indépendamment de la Loi éternelle, de cette raison nécessaire & immuable qui est en Dieu, de ce principe fondamental de toute obligation : principe dont la Loi naturelle est comme le sceau par rapport à nous ; & dont notre raison est la promulgation continuelle & infaillible. Il y a, sur cet objet sublime, un très bon morceau aux pages 172 & 173 du premier Volume de ce *Traité*.

La nécessité d'une Religion révélée est établie, par notre Auteur, avec beaucoup de précautions & d'égards. Il ne s'agit pas, dans cette question, d'anéantir les lumières de la raison, mais de faire voir leur insuffisance. Ces lumières pouvoient conduire l'homme à la connoissance de quelques princi-

pes, mais elles ne pouvoient les lui développer. L'homme pouvoit, à l'aide de la raison, distinguer le chemin qui mène à la vie; mais il avoit besoin d'un guide pour s'y soûtenir, pour éviter les écarts, pour prévenir les chutes & pour les réparer.

La révélation opère ces effets; elle est possible cette révélation, elle existe, elle a ses caractères particuliers; elle est appuyée sur des motifs qui excluent toute incertitude. Toutes ces assertions sont prouvées dans ce Traité Théologique, au commencement de la seconde Partie, qui a pour titre *de la Religion surnaturelle*. Ici l'Auteur ne manque pas l'occasion de traiter la question des divers degrés de certitude : à quoi il ajoûte une considération fort importante sur ce qui a été avancé, depuis quelques années, touchant la méthode d'apprécier les faits

& de juger si l'on peut les tenir pour constants & indubitables.

On a prétendu que, pour porter la certitude historique au plus haut degré, il falloit le concert de témoins qui eussent des intérêts divers & des passions opposées. On a soûtenu que, sans cette condition, le témoignage, quelque authentique & respectable qu'il fût, n'opéreroit jamais qu'une probabilité. L'exposition de ce systême se fait ici par le moyen de quelques objections dans le style des Ecoles, & l'Auteur, par ses réponses, met la fausseté de cette opinion dans tout son jour. Il ne nie pas que le concert de témoins, prévenus d'intérêts divers & de passions opposées, ne puisse, en certains cas, donner de la force au témoignage, *tel seroit*, dit-il, *l'accord des Catholiques & des Calvinistes dans le témoignage qu'ils rendroient en faveur d'un*

fait miraculeux ; mais on assûre, ce qui est très-vrai, que cette condition n'est nullement nécessaire pour la certitude de tout témoignage ; que le concours des Historiens, sur un fait ancien, tel que seroit la victoire de Jules-César sur Pompée, suffit pour exclure toute incertitude à l'égard de ce fait ; que la probité de ces Ecrivains peut se manifester, sans supposer en eux des intérêts divers & des passions opposées ; que la preuve de cette probité s'établit par les circonstances du témoignage, par le caractère des témoins, par le cas qu'on a toujours fait d'eux, par la simplicité de leur récit, par l'absurdité du systême qui consisteroit à supposer qu'ils se sont trompés, & qu'ils ont voulu tromper les autres &c. Ajoûtons, d'après notre Auteur, que la régle de certitude dépendante des intérêts divers & des passions opposées, seroit

destructive du témoignage rendu à Jesus-Christ & à la Religion, par les Apôtres, puisque ces témoins, quoique très-véridiques, n'ont toutefois eu ni intérêts divers, ni passions opposées. Tout cet endroit mérite d'être lû, & nous pouvons bien aussi renvoyer, par occasion, à nos Mémoires qui traiterent ce même point de controverse au mois d'Avril 1752.

Les motifs ou moyens principaux, qui servent d'appui à la Religion surnaturelle ou révélée, sont la Prophétie & le Miracle : deux voix de Dieu & dignes de Dieu ; la premiére, pour le temps futur ; la seconde, pour le temps présent, l'une & l'autre infaillible, mais toutes deux supposant des conditions, pour se faire reconnoître & distinguer de ce qui ne seroit qu'erreur & illusion.

Sur l'Article seul du *Miracle*, on a ici 120 pages, & l'on trouve

de ſuite ce qui concerne la défini-tion du miracle, ſa poſſibilité, ſa cauſe efficiente ou ſon auteur, ſa force de témoignage, ſes caractè-res. L'Auteur définit le *Miracle* une *œuvre ſenſible, qui eſt au-deſſus des forces & hors de l'ordre de toute la nature créée*; d'où il ſuit que la puiſſance d'opérer de vrais miracles, ne peut convénir à aucun Etre créé; que Dieu ſeul poſſède cette puiſſance; que cette puiſſance eſt infinie; que les mer-veilles qu'on attribue aux hom-mes, aux Anges, aux Démons, ne ſont point des miracles propre-ment dits; que les opérations des Magiciens de Pharaon furent des actions ſurprenantes, des prodi-ges, ſi l'on veut, mais non de vrais miracles, &c.

L'Auteur diſtingue des opéra-tions miraculeuſes de deux ſortes; les unes miraculeuſes quant à la ſubſtance, les autres miraculeuſes

quant à la manière. De la première espèce seroit, par exemple, la résurrection d'un mort, de la seconde seroit la guérison subite & instantanée d'une maladie grave. On prétend ici que Dieu seul peut opérer de l'une & de l'autre façon, qu'ainsi les Anges ou les Démons ne peuvent ressusciter un mort, ni guérir subitement une maladie : & quand on demande à l'Auteur la raison de ce dernier cas, il répond que les Anges & les Démons n'opèrent que par le mouvement, qui exige toujours quelque succession de temps & qui n'est jamais instantané.

Sur ce qu'on objecte que, pour exclure certaines opérations de la puissance physique des Anges bons ou mauvais, il faudroit connoître jusqu'où s'étendent les forces de la Nature Angelique, l'Auteur répond que cela n'est pas nécessaire ; & qu'il suffit de savoir que les

forces de cette Nature Angelique sont finies : car comme la résurrection d'un mort & la guérison instantanée d'une maladie supposent une puissance infinie, que les Anges ne possédent point & qu'ils ne peuvent jamais posséder, il s'ensuit que les Anges ne peuvent opérer ces merveilles, ni par conséquent faire de vrais miracles.

Quand on demande si un vrai miracle peut-se faire en confirmation d'une fausse doctrine, l'Auteur répond négativement & la raison en est évidente : Dieu seul, selon lui, peut faire de vrais miracles ; comment useroit-il de cette puissance pour confirmer l'erreur ? La fausseté de la doctrine est donc une preuve certaine de la fausseté du miracle. Si la doctrine est bonne, & que celui qui l'annonce fasse des prodiges pour la prouver, il ne faut pas affirmer subitement

que ces prodiges ſont de vrais miracles ; il faut en examiner la ſubſtance & la manière, juger, en un mot, des faits ſelon les connoiſſances publiques, communes & non-équivoques qu'on a de ce qui convient aux forces de la nature & de ce qui les ſurpaſſe. Notre Auteur donne des régles qu'il faut voir dans ſon Livre ; & en général tout ſon Traité des miracles doit être étudié & approfondi.

Il s'y trouve des difficultés, ſurtout dans ces propoſitions, que la puiſſance de faire des miracles doit être infinie ; que les Anges ne peuvent opérer des guériſons inſtantanées ; que les Démons, qui ſervoient les Magiciens de Pharaon, firent paroître des ſerpents, des grenouilles &c. en ramaſſant les éléments de matière propres à former ces animaux &c. Nous ne ſavons ſi ces aſſertions ſont auſſi établies qu'il ſeroit néceſſaire,

& si, dans la question des miracles, il ne vaudroit pas mieux s'attacher uniquement à ces deux choses, qui sont *la violation des Loix de la Nature, & l'invocation de Dieu. Violation des Loix de la nature* qui s'estimeroit, comme l'enseigne l'Auteur, par l'expérience, par les lumières naturelles, par le jugement des Sages : voilà le physique du miracle. *Invocation de Dieu* manifeste & publique, laquelle intéresseroit la Providence divine à n'opérer ni à ne permettre la violation des Loix de la Nature, quand l'objet, la fin, la doctrine seroit inutile ou injuste : voilà le moral du miracle. Ces deux choses concourant avec une bonne fin, avec une doctrine salutaire, il seroit toujours vrai de dire que l'opération miraculeuse viendroit de Dieu, quelle que fût la nature ou l'espèce du fait, quelles que soient les forces des puis-

sances inférieures à Dieu. Par-là on n'est point forcé de nier que les Magiciens ou les Démons qui les servoient, aient fait des choses contraires aux Loix de la nature, qu'ils aient changé véritablement des baguettes en serpents ; mais comme ces Magiciens n'invoquoient point le vrai Dieu, on sera toujours en droit de penser que leur opération n'étoit point un vrai miracle, ou que c'étoit un miracle qui n'avoit point l'avantage d'être la voix de Dieu. Avec cette ébauche de systême ou d'explication, il n'est, dans la question des miracles, aucune difficulté qu'on ne puisse résoudre d'un mot. Il ne s'agit que de bien établir la Providence & les rapports qu'elle a dans le gouvernement du monde physique & moral ; de lier cette Providence divine par l'invocation de Dieu, à la violation manifeste & incontestable des Loix de la

nature ; enfin de ſuppoſer avant tout une fin honnête, une doctrine bonne & utile : on aura le vrai miracle, & tout ce qui eſt néceſſaire pour l'expliquer, le vérifier, le diſtinguer de tous les preſtiges.

Juſqu'ici nous n'avons indiqué que les ſujets compris dans le premier Volume de cet Ouvrage. Il reſte, pour le ſecond, ce qui concerne les deux grandes Religions révélées, la Judaïque & la Chrétienne. L'Auteur prouve, en traitant très au long de la premiére, que le Pentateuque eſt un Livre authentique ; que Moyſe ſon Auteur n'a voulu ni pû tromper perſonne ; que c'eſt un témoin très-fidèle & très-inſtruit ; que la Loi promulguée par ce Légiſlateur étoit ſurnaturelle ; que la croyance de l'immortalité & de la vie future étoit commune chez les Juifs ; que la Loi même renfermoit, quoique

d'une manière implicite, des récompenses & des peines pour le temps qui doit suivre la mort. On dit d'une manière *implicite*, parce qu'alors tout étoit enveloppé de métaphores & revêtu de figures.

Vient ensuite, dans l'étendue de plus de 200 pages, la discussion des principes, de la vérité, de la divinité, des promesses de la Religion Chrétienne. L'Article de l'authenticité des Livres est traité avec beaucoup de soin, de force & de lumières; celui des miracles de Jesus-Christ n'a pas moins d'éclat; celui de l'évidence de crédibilité, qui est attachée à la Religion Chrétienne, mérite, de la part du Lecteur, une attention particulière. En général, toute cette doctrine, sur laquelle nous ne pouvons insister, est très-bien rassemblée & présentée. On y désireroit peut-être quelquefois un peu plus de briéveté, & de temps en temps

quelques traits de clarté, mais ces petits défauts, qui ne paroîtront peut-être pas tels à tous les Lecteurs, sont, en quelque sorte, inséparables de la multitude des questions, de la diversité des objections, de la méthode à laquelle s'astreint l'Auteur, du desir d'instruire sur tout, de la nécessité d'employer un langage plus propre à expliquer les choses qu'à flatter l'imagination.

Sur ce second Volume, nous ne faisons que deux observations.

1°. A la page 82, où l'on traite du passage de la Mer Rouge, les raisons de l'Auteur, déja très-bonnes & très-suffisantes pour maintenir la vérité du miracle, acquéreront néanmoins un nouveau & très-puissant degré de force, si l'on fait attention à l'endroit où se fit le passage des Hébreux. C'étoit à huit ou neuf lieuës de Suès ou de l'extrémité du Golfe

de la Mer Rouge ; extrémité où il est vrai que la basse-marée laissoit un terrein à sec ; mais ce lieu excepté, tout le reste du canal subsistoit. Ainsi, vis-à-vis des Hébreux & dans l'endroit du passage, la Mer ne put se partager & laisser voir son fond que par un miracle. La marée se fit sentir sur les bords, mais le milieu du canal opposoit toujours ses flots, & il n'y eut encore une fois que la main toute-puissante de Dieu qui pût ouvrir le passage. Cet argument est invincible contre la prétendue difficulté tirée du flux & reflux de la Mer Rouge, au moment du passage des Hébreux.

2°. A la p. 294, où l'Auteur défend la vérité des miracles de J. C. il se trouve d'excellentes notions très-appliquables à toute la théorie générale des miracles. Nous y renvoyons le Lecteur ainsi qu'à tout l'Ouvrage, qui fait bien l'éloge du zèle & de la capacité de l'Auteur.

ARTICLE CXXIV.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, Roi de France, prononcé dèvant MM. de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres & MM. de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Eglise des PP. de l'Oratoire, le 25. d'Août 1758. Par M. l'Abbé GUYOT, Aumônier de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Prédicateur de la Reine, &c. A Paris, chez Brunet, au Palais, &c.

TANT d'Orateurs illustres ont traité ce sujet & publié leurs Discours, qu'il n'est plus facile de présenter du neuf sur la même matière. M. l'Abbé Guyot se distingue néanmoins encore, sur-tout par les points de vuë généraux,

c'eſt-à-dire, par ce qu'on appelle, en ce genre, *les beautés acceſſoires*. Nous ne ferons guères que tranſcrire ici quelques morceaux, qui ſont véritablement d'un homme d'eſprit.

» Un Prince, *dit-il dans ſon Exorde*, a regné ſur nos Pères ; » qui n'a connu la prudence du » ſiècle que pour s'en éloigner, ſes » principes que pour les contre- » dire, ſa politique que pour la » cenſurer, ſes préjugés que pour » s'en défendre. Ce Prince eut » cependant toutes les qualités de » l'eſprit & du cœur. Il eut toutes » les parties d'un grand Prince & » tous les attributs d'un bon Roi. « Cette dernière propoſition forme le plan du Diſcours.

Ce fut la Religion qui fit de S. Louis un *grand Roi*, qui le rendit attentif aux intérêts de ſa gloire, intrépide dans les combats, appliqué au Gouvernement de ſon

peuple : tel eſt l'ordre de la *première Partie.*

Dans le détail des actions belliqueuſes du ſaint Roi, l'Orateur s'arrête pour caractériſer la valeur qu'inſpire & dirige la Religion. Les contraires ſont ici comme les ombres du tableau : & le morceau ſuivant a dû intéreſſer. » Qu'au » milieu des Souverains, révérés » pour leur ſageſſe & la retenue » de leurs démarches, il s'éleve » un de ces Princes livrés à une » valeur impétueuſe, & ſéduit par » une fauſſe ambition ; ſon pre» mier eſſor attirera l'attention des » Rois & des Peuples. Les uns en » ſeront éblouis comme d'un phé» nomène extraordinaire ; les au» tres étudieront ſon cours. Ses » premiers progrès ſeront rapides, » parce que l'irrégularité de ſa » marche n'aura pas permis de les » prévoir. Un tel Prince paroîtra » donc grand dans ſes premiers

» exploits : il envahira, il détruira,
» il diſpoſera de tout à ſon gré.
» Dans ces ſuccès, le moment de
» la ſurpriſe pourra lui donner des
» admirateurs chez ſes ennemis
» même ; mais le Droit des gens
» violé, la foi des Traités rompue,
» la ſûreté des Rois bleſſée, leur
» Majeſté compromiſe ſolliciteront
» une juſte vengeance, & les Puiſ-
» ſances ſe réuniront pour impo-
» ſer à ce Prince le frein que les
» Loix auroient dû lui donner.
» Ce n'eſt point-là, Seigneur, la
» bravoure que vous inſpirez &c. «
Pour faire ſentir combien ſaint
Louis étoit appliqué aux ſoins du
Gouvernement, quoique d'ailleurs
il fût extrêmement *fidèle aux exercices du Chriſtianiſme*, l'Orateur place ces idées générales.

» Mérite d'un Prince appliqué à
» ſon Etat, mérite ſouvent obſcur :
» il ne s'annonce point comme
» celui des exploits guerriers ; par

» des récits pompeux, par les ac-
» clamations du Peuple, parce
» qu'il ne fait naître ni des révo-
» lutions, ni des scènes d'éclat.
» Nos yeux attachent plus de
» grandeur au torrent qui ravage
» les campagnes dans une course
» bruiante, qu'au cours uniforme
» d'un fleuve tranquille qui nous
» enrichit sur son passage. De-là
» l'ingratitude du peuple qui ne
» sent le prix de ce mérite que
» lorsqu'il l'a perdu, & ne lui rend
» hommage que par ses regrets. Il
» est donc plus héroïque, en ce
» que, moins connu des hommes,
» il est à lui-même sa récompense.
» Je ne m'étonne plus que la paix
» ait été l'écueil de tant de Princes
» conquérants. Pour se montrer
» grand dans toutes les parties
» d'un Regne, il faut au Prince
» des principes applicables à toutes
» les situations de son Etat. S. Louis
» les trouva dans sa Religion &c.»

Saint Louis dut à la Religion l'avantage d'être un *bon Roi* ; bonté la plus ſage dans ſon principe, la plus judicieuſe dans le choix de ſes moyens, la plus avantageuſe dans ſes effets. C'eſt tout le fond de la *ſeconde Partie* : elle commence par le caractère de deux hommes qui firent ſervir la Religion à leurs vices : le premier eſt peut-être Philippe II. Roi d'Eſpagne. Le ſecond doit être Cromwel. L'Auteur dit : » Qu'il ſe ſoit trouvé, » dans un Etat, un homme qui, » ſous le voile de la Religion, ait » ourdi la trame la plus perfide ; » que ſon zèle hypocrite ait pré- » valu contre les Rois juſqu'à ſap- » per leur autorité, & leur faire » perdre à la fois la vie & la ma- » jeſté ; qu'il ait ſéduit les peuples » juſqu'à les conduire à l'eſcla- » vage par le chemin de la liberté, » à renverſer leur Gouvernement » en feignant de l'affermir ; la

» honte de ces crimes est aussi
» étrangère à la Religion, que ces
» désordres le furent eux-mêmes à
» ses maximes. «

Pour faire voir que la *bonté sans Religion est fausse dans son principe*, l'Orateur apprécie la conduite ordinaire des Grands.
» On est affable, *dit-il*, on est
» populaire, on remet volontiers
» aux hommes leurs respects &
» leurs hommages, on craint
» même jusqu'à leurs égards; &
» pourquoi? Seroit ce qu'un sen-
» timent d'humanité rappelleroit
» ces Grands à l'égalité primitive?
» Seroit-ce qu'un sentiment Chré-
» tien leur feroit envisager la
» même Religion qui les unit aux
» hommes, les mêmes espérances
» qui les soûtiennent, la même
» terre qui les attend? Seroit-ce
» qu'un sentiment d'orgueil mieux
» entendu leur feroit redouter ces
» hommages, comme autant de

» sacrifices que leur grandeur ar-
» rache à l'amour propre ? Non,
» Messieurs, le moindre caprice
» rappellera ces Grands si popu-
» laires à leur fierté. Souvent ils
» ne sont si modestes que par dé-
» goût de leur rang, ils en crai-
» gnent la représentation. Sou-
» vent ils ne sont si indulgents que
» par une dureté artificieuse. Ils
» exigent peu, parce qu'ils ne veu-
» lent rien rendre. En recevant
» des égards, ils craindroient de
» prendre, avec leurs inférieurs,
» des engagements de bienfai-
» sance. « Il y a, dans ce mor-
ceau, de la finesse, peut-être quel-
que subtilité.

Ce qui concerne la bonté de S. Louis pour son Peuple, est plus facile & plus développé. » Louis
» aime ses Sujets comme des en-
» fants que lui a confiés la Provi-
» dence. Il a pour eux cette ten-
» dresse de sentiment que peut

» éprouver le cœur d'une mère;
» il a pour eux cette vigilance,
» ces soins multipliés que donne
» l'amour paternel. Son cœur souf-
» fre avec l'indigent; il ressent
» toutes les plaies que le malheur
» des temps a portées à son Etat,
» & sa main toujours d'accord
» avec son cœur s'applique à les
» fermer. Les anciennes Loix re-
» prennent leur force; de nou-
» veaux Réglements préviennent
» ou réforment les abus; l'esprit
» de justice qui ranime les Tribu-
» naux, maintient ces précieux
» *Etablissements de S. Louis*, ou-
» vrage immortel de sa bonté &
» de sa sagesse &c. «

Encore un trait de ce Panégyrique : c'est celui qui annonce les heureux effets de la Politique de S. Louis. » Quand un Politique,
» (Machiavel) connu par ses para-
» doxes, avancera que notre Reli-
» gion n'est utile qu'aux méchants,
» parce

» parce qu'elle livre les bons cœurs
» à la merci de l'injustice ; quand
» la sagesse du monde s'attachera
» à décrier la bonté d'un Prince,
» à proportion qu'elle sera plus
» relevée par la Religion ; S. Louis
» me suffira pour les confondre,
» &, avec lui, je leur opposerai
» l'un des Regnes le plus floris-
» sant de notre Monarchie, & qui
» dut sa force & son lustre à la
» Religion.

» J'appelle force du Regne de
» S. Louis tant de Provinces dont
» il enrichit son Etat, cette mul-
» titude d'Etrangers qu'attiroit l'é-
» clat de sa bonté & de sa justice :
» ce concours n'étoit point pas-
» sager. A mesure que Louis
» acquéroit des Admirateurs, la
» France se repeuploit de nou-
» veaux habitants, & réparoit les
» désertions des Regnes passés.
» De-là cette richesse qui éle-
» voit les plus utiles monuments ;

» préparoit les expéditions les plus » dispendieuses, récompensoit la » bravoure & les talents, produisoit l'aisance & l'abondance » même, & laissoit encore, au » rapport du sincère Joinville, les » revenus du Prince s'accroître » chaque année de moitié. J'appelle lustre du Regne de saint » Louis &c. «

Toute la suite expose la gloire de ce Regne si mémorable par les vertus du saint Roi. M. l'Abbé Guyot rassemble très-bien tous les faits principaux de cette belle vie; il donne une grande idée de ce Héros Chrétien; il montre combien la Religion appuie & honore la vraie Politique &c. En général ce Discours est l'Ouvrage d'un homme qui creuse un sujet, qui sait analyser les mœurs, & apprécier les vertus. On désirera peut-être quelques degrés de clarté & de facilité dans le style: espèce

de mérite qui s'acquiert par l'usage & par le desir d'être entendu de tout le monde. L'Auteur sembleroit tomber aussi quelquefois dans l'inconvénient des divisions trop multipliées, des coupures trop fréquentes. Un peu plus de grandeur dans la touche, d'éclat dans les images augmenteroit la chaleur & l'intérêt de cette composition, qui a déja toutes les nuances du beau.

ARTICLE CXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

On a imprimé, en cette Ville, une Traduction en Italien de l'excellent Abregé Chronologique de M. le Président Hénault, & voici le titre de cette Traduction : *Nuovo Compendio Cronologico della Storia di Francia del S. Presidente* HÉNAULT, *per la prima volta dalla Francese nell' Italiana Lingua recato.* In Venezia 1757, *in-8°.* Cette Traduction, qui est faite sur le Texte de la IVe Edition de l'Ouvrage,

est dédiée à Madame la Comtesse de Stainville. Par M. Vittorio Amedeo Cigna, Auteur de la Traduction même.

FRANCE.

De Lyon.

Aimé de la Roche, Libraire-Imprimeur en cette Ville, a publié, dans le cours de cette année, un Livre singuliérement estimable en son genre, sous le titre de *Heures & Instructions Chrétiennes, à l'usage des Troupes de France.* (In-18°.) On a, dans ce petit Volume, 1° toutes les Priéres relatives aux principaux exercices de la piété ; 2° une Instruction sur les principaux articles de la Doctrine Chrétienne ; 3° une Instruction sur les Sacrements de Pénitence & d'Eucharistie ; 4° des régles de conduite pour un homme

de guerre ; 5° des sentimens sur l'éternité, sur la guerre qu'un Chrétien doit se faire à lui-même &c. 6° le Discours de M. Massillon sur la Bénédiction des Drapeaux. Il étoit difficile de réunir plus de choses dans un espace si borné. Il est bien à souhaiter que cette utile production soit répandue parmi ceux à qui elle est destinée. *Qu'il est beau*, s'écrie l'Auteur dans son Epître dédicatoire, *de voir les forts de David servir avec dignité le Dieu fort d'Israël!... Qu'il est beau de voir des Guerriers pleins de feu & de courage, trembler à l'ombre des saints tabernacles & en présence des pavillons de l'Eternel!* Cette Epître dédicatoire mérite aussi d'être lue, & tout l'Ouvrage d'être accueilli des gens de guerre François & Etrangers.

De Paris.

Le Guide du Voyageur, ou Dialogue, en François & en Latin, à l'usage des Militaires & des personnes qui voyagent dans les pays étrangers; avec un Vocabulaire des mots les plus usités, soit pour les besoins de la vie, soit pour la conversation. Ceci n'est qu'un très-petit Volume, mais d'une utilité presque générale pour les Militaires & les Voyageurs. Ces Messieurs ont souvent fait leurs études: mais le Latin des premières années est sujet, comme l'argent & la vertu, à disparoître promptement. Il a donc fallu imaginer un supplément, un moyen propre à tenir lieu d'études suivies. Qu'un Militaire & un Voyageur prennent le petit Livre que nous annonçons, ils iront hardiment dans la Bohème, la Hongrie, la Pologne, l'Italie, l'Es-

pagne, l'Angleterre, & peut-être aussi dans l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, sans être arrêtés par l'embarras de se faire entendre. Il y a par-tout des hommes de Latin, des Bourguemestres, des Jurisconsultes, des Pasteurs, truchements naturels d'un Etranger. Avec ce *Guide*, on converséra avec ces personnes, & de ces personnes la conversation passera aux Artisans, Hôteliers, Serviteurs, Manœuvres &c. On obtiendra tout, parce que tout sera entendu. Nous pouvons assûrer que cette petite opération littéraire est fort bien entendue. *Le Volume se trouve chez Guillyn, Libraire, Quai des Augustins.*

Voici quelques nouveautés que nous indiquons briévement.

M. Cantwel, Médecin de la Faculté de Paris, a donné un Livre

intitulé, *Tableau de la Petite-Vérole*. C'est un *in*-12. qui se trouve chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.

On trouve, chez Chaubert & chez Hérissant, une *Dissertation sur les Bibliothèques*, & une *Table Alphabétique des Dictionnaires.* (Deux Brochures *in*-12.)

Debure l'aîné publie un Livre de Philosophie Hermétique, qui étoit rare & qu'on dit singulier, sous le titre de *Cantilenæ intellectuales de Phœnice redivivo*, ou *Chansons intecluelles sur la résurrection du Phénix*. L'Auteur est un Allemand, nommé M. Mayer. (Brochure *in*-12, prix 3 liv.)

Le Sieur la Fosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi, donne une nouvelle Edition de sa *Nouvelle pratique de ferrer les chevaux* &c.

(In-8°.) Chez Desprez, rue S. Jacques; & Hochereau, Quai de Conti.

On voit chez Prault père un un Volume *in-12.* de plus de 300 pages, intitulé: *Essai d'une Histoire de la Paroisse de S. Jacques de la Boucherie &c. Ouvrage intéressant pour ceux qui aiment l'Antiquité Ecclésiastique.*

Le même Libraire distribue un Ouvrage Latin, sous le titre de *Tractandæ ac perdiscendæ Theologiæ ratio.*

Guillyn, Quai des Augustins, a des Exemplaires d'un Livre (*in-12.*) imprimé à Nîmes, & intitulé: *Les Principes des Rentes constituées, &c.*

Barbou, rue S. Jacques, distribue une Traduction nouvelle des

Offices de Cicéron. (Volume *in-12.*)

Item, une petite Edition Latine des *Proverbes*, de l'*Ecclésiaste*, de la *Sagesse* & de l'*Ecclésiastique.*

Guerin & Delatour, Libraires, rue S. Jacques, publient une nouvelle Edition de la *Vie de M. de Rancé.* Par l'Abbé de Marsollier. (Deux Volumes *in-12.*)

Item, une nouvelle Edition des *Œuvres spirituelles du P. le Valois, de la Compagnie de* JESUS, *Confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* (Trois Volumes *in-12.*) Les deux premiers Volumes comprennent les Lettres de l'Auteur; le troisième contient ses *Entretiens sur les Mystères de notre Seigneur & de la sainte Vierge &c.* avec des *Exhortations sur divers sujets*, & un

Discours sur l'immensité de Dieu.

Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or, vient de mettre au jour la cinquième Edition du Livre intitulé : *Codex Medicamentarius, seu Pharmacopæa Parisiensis.* (Volume *in*-4°.)

Histoire de l'Irlande ancienne & moderne &c. Par M. l'Abbé MA-GEOGHEGAN. (In-4°. Tome premier.) Chez Boudet, rue S. Jacques, &c.

Histoire des Mathématiques &c. Par M. MONTUCLA, *de l'Académie Royale de Prusse.* (Deux Volumes *in*-4°.) chez Jombert, rue Dauphine, &c.

Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise. (In-8°. Tome I.) Chez Lottin, rue S. Jacques, au Cocq &c.

M. Rameau se trouve obligé de remettre la publication de son

Code de Musique, à la S. Martin de 1759. Le Public ne perdra rien à ce délai. L'Auteur a fait encore de nouvelles découvertes dans l'Empire de l'Harmonie. Il a trouvé, en particulier, que *la proportion des dissonances est donnée par la nature même*, &c. On doit espérer que M. Rameau publiera un nouveau *Prospectus* de ce grand Ouvrage, quelques mois avant que le Livre même soit livré aux Amateurs.

Avis sur le Journal Chrétien.

» Les Auteurs du Journal Chré-
» tien préviennent Messieurs les
» Ecclésiastiques d'une augmenta-
» tion extrêmement avantageuse
» pour Messieurs les Curés en par-
» ticulier, qui va se faire dans le
» *Journal Chrétien*, à commen-
» cer au mois de Décembre de
» cette année 1758. On y trou-
» vera 1° l'Annonce, en forme

» d'instruction courte & précise ;
» des Mystères & des principales
» Fêtes qui tombent le mois sui-
» vant. 2° Un Prône ou une Ins-
» truction familière. 3° Le fond
» d'un discours de Morale, tiré de
» nos Sermonaires anciens les plus
» instructifs & les plus éloquents.
» 4° Le fond de quelque sujet
» traité par nos Prédicateurs du
» temps. Ainsi chaque Journal
» offrira à Messieurs les Ecclé-
» siastiques chargés du soin des
» ames, quatre sujets, au moins,
» avec lesquels ils rempliront com-
» modément & utilement le temps
» qu'ils voudront donner, dans les
» quatre Dimanches du mois, à
» l'instruction de leurs Paroissiens.
» On y joindra, de temps à au-
» tre, sur les différents points du
» dogme & de la morale, une
» concordance de l'Ecriture, des
» Conciles & des Pères ; un abré-
» gé des meilleures Dissertations

» sur l'Histoire & la Discipline
» de l'Eglise ; des Extraits suc-
» cincts & suivis des Loix Eclé-
» siastiques & du Droit Canon ;
» des résolutions de Cas de cons-
» cience, d'après les décisions des
» Auteurs les plus estimés &c. On
» invite Messieurs les Ecclésiasti-
» ques à lire, dans le *Journal*
» *Chrétien* du mois de Novem-
» bre, le *Prospectus* plus détaillé
» des augmentations considéra-
» bles qu'on y fait, sans cepen-
» dant qu'elles en apportent au-
» cune dans le prix du Journal.
» La souscription est de 18 livres
» pour Paris, & de 21 livres franc
» de port pour la Province. On
» souscrit toujours chez *Lam-*
» *bert, Libraire, rue & à côté*
» *de la Comédie Françoise.*

Il nous reste quantité d'autres Annonces à faire, ce sera pour le mois de Janvier 1759.

Décembre, 1758.

ARTICLE CXXV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans le XVI Volume de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. LVIII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles-Littéraires.*

§. I.

Religion, Ecriture-Sainte, Saints Peres, Théologie, Controverse, Liturgie.

Lettres Critiques, ou Réfutation d'Ecrits modernes contre la Religion. Tom. VII. Janv. I. Vol. 37
Tome VIII. Oct. II. Vol. 2501

La Spiritualité & l'Immortalité de l'ame, &c. Janvier, I. Vol. 98
Controverse pacifique sur l'autorité de l'Eglise. Janvier, II. Vol. 321
* Traités choisis de S. Augustin sur la Grace, le libre Arbitre &c. Févr. 551. Mai, 1315
* Le Pseaume LXVII. *Exurgat Deus*, expliqué &c. Mars, 754
* De l'origine du mal &c. Mars, 763. Le même Livre. Avril, II. Vol. 1094
* *De vero Ecclesiæ sensu circa Sacrarum cæremoniarum usum &c.* Du vrai sentiment de l'Eglise sur l'usage des cérémonies, &c. Avril, II. Vol. 1137
* Traité historique de la nature de Dieu. Mai, 1322
Le même Livre. Juin, 1461
* Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, &c. Juillet, II. Vol. 1914

Le même Livre. Octobre, I. Vol. 2392
*Tableau de l'Ecriture-Sainte & de la véritable Eglise, &c. Juillet, II. Vol. 1916
*La morale du nouveau Testament, &c. Juillet, II. Vol. 1917
*Deux Epîtres de S. Clément Romain, &c. Août, 2076
*Plan de réforme pour le Missel. Août, 2097
**Tractatus de Religione, &c.* Traité de la Religion, selon la méthode des Ecoles. Octobre, I. Vol. 2494
Le même Livre. Décembre, 2987
Notions Philosophiques des vérités de la Religion. Novembre, 2693
*Nouvelle Edition des Œuvres de S. Isidore de Seville. Novembre, 2860

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Apologie du sentiment de M. Newton sur l'ancienne Chronologie des Grecs, &c. Janv. I. Vol. 5
II. Vol. 244
Essai Géographique sur les Isles Britanniques. Janv. I. Vol. 148
* Histoire universelle sacrée & profane. Tomes IX. & X. Janvier, II. Vol. 381
Le même. Juillet, I. Vol. 1586
Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe. Par le P. d'Avrigny, Jésuite. Avril, I. Vol. 791
* Défense de la Chronologie contre le systême de Newton. Avril, II. Vol. 1147
Le même. Octobre, I. Vol. 2333
Novembre, 2793

Décembre, 1758.

* Cartes du S[r] le Rouge. Avril, II. Vol. 1149. * Septembre, 2302
* Topographie de l'univers. Mai, 1320
* Tablettes historiques. Juillet, II. Vol. 1918
* *Noticia de la California, &c.* Description de la Californie, &c. Novembre, 2866

§. III.

Histoire Ecclésiastique.

Histoire du Diocèse de Paris. Tomes X. XI. XII. Février, 482 * Tomes XIII. XIV. XV. Août, 2102
* *Creta sacra, &c.* Histoire des Evêques de Crète, &c. Avril, I. Vol. 935
Nouvelle Traduction de Joseph. Tome III. Avril, II. Vol. 1021
* *Notizie Istoriche delle Chiese*

Fiorentine, &c. Mémoires Historiques sur les Eglises de Florence, &c. Avril, II. Vol. 1139

Philippi Buonamici de claris Pontificiarum Litterarum Scriptoribus. Traité de M. Philippe Buonamici sur les Secrétaires des Papes. Juin, 1408

* *Acta Sanctorum Septembris*, &c. Tome VI. des Actes des Saints de Septembre. Juin, 1519

* Description Historique de la tenue du Conclave. Juillet, II. Vol. 1911

* Table générale de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury. Juillet, II. Volume. 1918

§. IV.

Histoire Profane, Relations, Voyages.

Histoire des Navigations aux Terres Australes, &c. Janv. I. Vol. 71

Mémoires de Schah-Tamas II. Empereur de Perse, &c. Janv. II. Vol. 269
* Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon, ou les Lyonnois dignes de mémoire. Janvier, II. Vol. 371
Le même. Mars, 616
* Histoire Généalogique des Comtes de Salins au Comté de Bourgogne. Janvier, II. Vol. 371
Lettre du Roi de Pologne Stanislas I. sur sa sortie de Dantzig en 1734. Février, 497
* Mémoires de la vie du Maréchal de Vieilleville, &c. Février, 542
Le même. Juillet, I. Vol. 1658
* Essai sur les grands évènements par les petites causes, &c. Février, 545
Le même. Mai, 1301
* Histoire de Saladin, Sultan d'Egypte, &c. Février, 567
Le même. Août, 2044

* Traduction de Vittorio Siri. Tome VIIIe. Mars, 766
Le même. Juillet, II. Vol. 1877
Histoire de Zénobie, Reine de Palmyre. Avril, I. Vol. 839
* Histoire de la Louisiane. Mai, 1333
Le même. Juillet, I. Vol. 1706
* *A complete History of England.* Histoire générale d'Angleterre, &c. Juin, 1513
Le même. Octobre, I. Vol. 2422
Décembre, 2910
* *The History of Great Britain, &c.* Histoire de la Grande-Bretagne sous les Rois Jacques I. Charles I. Charles II. Jacques II. Juin, 1514
Voyage aux Indes Orientales. Juillet, I. Vol. 1541
Histoire de France, &c. Regne de Louis XIII. Juillet, II. Vol. 1833
* Histoire du Bas-Empire, &c. Tome II. Juillet, II. Vol. 1917
Décembre, 1758.

* Mémoires & Lettres du Duc de Rohan sur la Valteline. Août, 2099
Le même. Septembre, 2279
* Lettres édifiantes & curieuses. Août, 2102
L'Histoire d'Hercule le Thébain. Octobre, II. Vol. 2561
Description Historique de l'Empire Russien. Décembre, 2950

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, TABLEAUX, ESTAMPES, PLANS GRAVÉS, &c.

Plan détaillé du quartier de Sainte-Geneviève.
Plans, Vuës, Elévations & Coupe de la nouvelle Eglise de Sainte-Geneviève. Janvier, I. Vol. 158
* Planches du Sr Fessard. Février, 538

* De

* De l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, &c. Mars, 762
Le même. Avril, II. Vol. 965 Mai, 1216. Juillet, I. Vol. 1558
* *Galleria Giustiniana del Marchese Vincenzo Giustianiani.* C'est un Recueil d'Antiquités. Avril, I. Vol. 941
* Antiquités d'*Herculanum.* Premier Volume. Avril, II. Vol. 1142
* Gravures dans le goût du Crayon, &c. Avril, II. Vol. 1143
* Les Fables Egyptiennes & Grecques dévoilées. Avril, II. Vol. 1148
* Catalogue des Médailles de feu M. Duvau. Mai, 1332
Le même. Juin, 1450
* Catalogue raisonné des Tableaux du Roi. Mai, 1334
Le même. Juin, 1485. Septembre, 2117

* Lettre sur quelques Monuments d'Antiquité. Juillet, II. Vol. 1897

Lettres aux Auteurs de ces Mémoires sur les Antiquités de Rome & sur le *PANTHÉON*. Octobre, I. Vol. 2456. Octobre, II. Vol. 2534. Novembre, 2743.

* Les Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce. Octobre, I. Vol. 2486.

Le même. Octob. II. Vol. 2615 Novemb. 2773. Déc. 2885

* *Paleografia Española*, &c. Paléographie Espagnole, &c. Novembre, 2862

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi, ou,

Retraite du P. Judde, Jésuite. Février, 545
* Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite spirituelle. Février, 545
* Lettre de M. Desprez de Boissy contre les Spectacles. Février, 560
* Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de S. Malo sur les saints Anges. Mars, 759
* Traité de la Paix intérieure, &c. Avril, I. Vol. 948
* La Morale d'Epicure, tirée de ses Ecrits. Avril, II. Vol. 1147
Le même. Juin, 1349
Réflexions diverses de M. le Chevalier de Bruix. Mai, 1260
Avis d'un Père à sa Fille. Par le Marquis d'Halifax. Mai, 1276
* Panégyrique de S. Jean de Dieu. Mai, 1326
* Panégyrique de S. Lazare, &c. Juillet, II. Vol. 1903

* La Régle des Devoirs. Août, 2100
An estimate of the Manners, &c. Examen des Mœurs du Temps. Septembre, 2203. Novembre, 2709.
Oraison funèbre de M. le Comte de Gisors. Octobre, II. Vol. 2603.
Panégyrique de S. Louis. Décembre, 3016

§. VII.

DROIT, POLITIQUE, COMMERCE.

* Esprit des Maximes Politiques, pour servir de suite à l'Esprit des Loix, &c. Janv. II. Vol. 374
Vuës d'un Citoyen, &c. Février, 389
* Style universel des Cours & Jurisdictions concernant les saisies & exécutions, &c. Février, 543

* Essais de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, &c. Févr. 544
Le même. Mars, 723
* Principes du Droit de la nature & des gens, tirés de Wolf. Février, 546
* Essai sur les causes de la diversité des Taux de l'intérêt de l'argent. Avril, I. Vol. 941
* Réfutation d'une Dissertation anonyme sur la légitimité des intérêts d'argent, &c. Avril, I. Vol. 944
* *Epitome Juris, &c.* Précis des Loix Romaines. Mai, 1310
Le même. Septembre, 2190
* Code de la Police. Mai, 1321
* Histoire du Commerce & de la Navigation. Mai, 1323
* Eloge Historique de la Navigation. Juin, 1533
Analyse raisonnée de l'Esprit des Loix, &c. Juillet, I. Vol. 1693
Ordonnances des Rois de France.

Tomes VII. VIII. IX. Juillet, II. Vol. 1746
* L'Ami des Hommes. Vol. IVe. Juillet, II. Vol. 1913
Le même. Octobre, I. Vol. 2309
* Supplément au Traité des Gradués, &c. Juillet, II. Vol. 1914
* Observations sur la Noblesse & le Tiers-Etat. Août, 2081
* Traité de la dévolution, du dévolut, &c. Août, 2100
* Essai sur l'amélioration des Terres. Août, 2100
* Mémoire sur l'utilité, la nature & l'exploitation du Charbon minéral. Octob. II. Vol. 2684

§. VIII.

Philosophie, Mathématiques, Arts, Histoire Naturelle, Médecine.

Histoire Naturelle du Sénégal, &c. Janvier, I. Vol. 149

Code de Musique-Pratique, &c. Par M. Rameau. Janv. I. Vol. 176
Principes de Chirurgie. Janvier, II. Vol. 294
* Plan d'un Cours de Chymie expérimentale & raisonnée, &c. Janvier, II. Vol. 375
* Bibliothèque de Physique & d'Histoire Naturelle, &c. Janvier, II. Vol. 377
* Etrennes Militaires. Janvier, II. Vol. 378
* Les Amusements Militaires. Janvier, II. Vol. 379
* La Conchyologie, augmentée de la Zoomorphose, &c. Janvier, II. Vol. 381
Le même. Mars, 703. Avril, I. Vol. 773
Collection de Thèses Médico-Chirurgicales, &c. Par M. de Haller. Février, 431
Nouvelles Observations sur le

Pouls par rapport aux Crises. Février, 470
* Traité des Fièvres, traduit du Latin de M. Fizes, &c. Février, 546
* Etrennes Chronomètriques, &c. Février, 552
* Formules de Médicaments à l'usage des Hôpitaux d'Armée, &c. Février, 567
De l'action du hazard dans les inventions. Mars, 581
Recueil des Pièces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Mars, 636
* Observation d'une Eclipse de Lune. Mars, 755
* Méthode facile pour apprendre l'Arithméthique sans Maître. Mars, 763
Lettera sopra una spezie d'Insetto Marino, &c. Lettre sur un Insecte de Mer. Avril, I. Vol. 827

Dissertation Italienne touchant l'influence des Astres sur les corps, &c. Avril, I. Vol. 871
* *Il modo di filosofare, &c.* Manière de philosopher, rappellée à la méthode de Platon & d'Aristote. Avril, I. Vol. 939
* Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle du Sieur Bomare de Valmont. Avril, I. Vol. 954
* Dissertation sur l'Art de l'Imprimerie. Avril, I. Vol. 954
Le même. Avril, II. Vol 1061
Nouveau Cours de Mathématique à l'usage de l'Artillerie & du Génie, &c. Avril, II. Vol. 1075
* *Discorsi due Epistolari sopra una Terra Salina, &c.* Deux Lettres sur une Terre Saline, trouvée en Piémont, &c. Avril, II. Vol. 1136
Le Spectacle des Beaux-Arts. Avril, II. Vol. 999

T. Tronchin de Colica Pictonum. Traité de la Colique de Poitou. Par M. Tronchin. Mai, 1157
* La Platine, l'Or blanc ou le huitième Métal. Mai, 1313
* Nouveaux Principes de l'Art d'écrire, &c. Mai, 1317
* Traité historique & pratique de la Cuisine, &c. Mai, 1334
* Eléments de Tactique. Par M. le Blond. Mai, 1356
Le même. Août, 1938
* Ephémérides pour l'année 1757, calculées au Méridien de Vienne en Autriche. Juin, 1511
* Observations Astronomiques faites à l'Observatoire de Vienne. Juin, 1512
* Mémoire instructif sur l'Histoire Naturelle. Juin, 1520
* Traité du Calcul intégral, &c. Juin, 1526
Traité du Chanvre. Juillet, II. Vol. 1733

* Dissertation Physico - Médicale sur les propriétés d'une Liqueur purgative, &c. Juillet, II. Vol. 1905
* Traité des maladies des os. Par feu M. Petit, &c. Juillet, II. Vol. 1913
* Collection Académique, &c. Juillet, II. Vol. 1914
* Le Manuel des Dames de Charité. Juillet, II. Vol. 1916
Discours sur la Peinture & sur l'Architecture. Août, 2004
* Nouveaux Principes de Perspective, &c. Août, 2073
* L'utilité de l'éducation des armes, &c. Août, 2085
* Examen des Eaux minérales de Verberie, Août, 2088
* Traité des affections vaporeuses, &c. Août, 2101
* Recherches historiques sur les moyens de refroidir les Liqueurs. Août, 2103

* Manuel Physique, &c. Août, 2103
* Eléments d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géomètrie. Par M. Mazéas, &c. Août, 2105
* Description des Cadrans de M. Jullien. Août, 2108
* La Physique des Arbres, &c. Octobre, I. Vol. 2485
* Dissertation sur la Petite-Vérole. Octobre, I. Vol. 2487
Mémoire sur la cause des tremblements de terre. Octobre, II. Vol. 2589
* *Vincentii Riccati Soc.* JESU *Opusculorum, &c.* Premier Volume des Opuscules Mathématiques du P. Vincent Riccati, Jésuite. Novembre, 2857
* Réponse aux Observations sur la Musique, &c. Novembre, 2869
* Détails Militaires. Novembre, 2872

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Recueil des Jeux Floraux. Janv. II. Vol. 198
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur une nouvelle méthode d'apprendre la Langue Hébraïque. Janvier, II. Vol. 212
Les Jardins d'ornement, ou les Géorgiques Françoises, Poëme. Janvier, II. Vol. 352
* Œuvres Posthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général de la Cour des Monnoies de Lyon. Janvier, II. Vol. 369
Le même. Juin, 1377
* Vers Latins en l'honneur de Monseigneur l'Archevêque de Bourges. Janvier, II. Vol. 373

Publ. Virgil. Maronis Opera, &c. Les Œuvres de Virgile, avec les interprétations & les remarques de M. Bourgeois. Février, 415

La Redenzione. La Rédemption, Poëme Italien. Février, 447
Mars, 669

* Les agréments du langage. Nouvelle Edition. Février, 542

* Etrennes pour les Enfants &c. ou petit Recueil de Fables. Mars, 764

* Exemplaires des *Fabularum Æsopiarum Libri quinque, &c.* Avril, I. Vol. 953

Œuvres dramatiques d'Apostolo Zéno, traduites de l'Italien. Avril, II. Vol. 1054

* Œuvres d'Alexis Piron. Avril, II. Vol. 1148

Annone Cartaginese, &c. Explication de la premiére Scène du cinquième Acte du Pœnulus de Plaute, &c. Mai, 1252

Odes sacrées. Par M. de Bologne. Juin, 1437

* *Selectiora Poëmata PP. Soc.* JESU. Recueil des Poësies Latines. Juin, 1512

Lettre sur les Points Hébreux. Juillet, II. Vol. 1798

Poësies Philosophiques. Juillet, II. Vol. 1861

Les Fables de Phèdre, &c. Août, 2017

* Discours prononcés dans l'Académie Françoise, à la réception de M. de Sainte-Palaye. Août, 2089

* Ode à M. le Franc de Pompignan. Octobre, I. Vol. 2492

* Les Rudiments de la Langue Latine. Par M. Valart. Octobre, I. Vol. 2494

Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise. Octobre, II. Vol. 2578

* *Compendio del Arte Poëtica, &c.* Abrégé de l'Art Poëti- *Décembre*, 1758.

que, (en Espagnol.) Novembre, 2865

§. X.

CRITIQUE, MÉLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, D'EXERCICES PUBLICS, DE NOUVELLES EDITIONS, DE MACHINES &c. SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES, DICTIONNAIRES.

Lettre sur une Thèse envoyée de Lyon. Janvier, I. Vol. 132

Réponse aux difficultés proposées par M. Deguignes dans le Journal des Savants, contre un Article de ces Mémoires. Janvier, II. Vol. 307

* Essai sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Janvier, II. Vol. 367

* Nouvelle Edition de la Philo-

ſophie de Dagoumer. Janvier, II. Vol. 370
* Annonce des Machines du Sieur Muſy. Février, 535
* Annonce d'une nouvelle Edition du Dictionnaire de Commerce. Par Savary. Février, 540
* Petite Edition du *Cato-Major* de Cicéron. Février, 548
* Dictionnaire de Marine. Février, 556
* Annonce d'un Cours de Phyſique expérimentale. Février, 565
* Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Février, 569
* Annonce des Tableaux Généalogiques, Hiſtoriques, Chronologiques des Maiſons ſouveraines de l'Europe, &c. Février, 572
* Annonce d'un Cours d'Hiſtoire Naturelle. Mars, 763
* Dictionnaire Médicinal, &c. Mars, 764
Mémoires de l'Académie Royale
Décembre, 1758.

des Inſcriptions. Tome XXIV. Avril, I. Vol. 898. Juillet, I. Vol. 1625. Septembre, 2140

* *Bibliotheca Medico-Laurentianæ Catalogus, &c.* Catalogue de la Bibliothèque de Médicis, &c. Avril, I. Vol. 931

* *Opera diverſe del Regio Conſiliere Giuſeppe Aurelio di Gennaro.* Œuvres diverſes de M. Gennaro. Avril, I. Vol. 937

* Annonce de la Table Générale du Recueil de Baronius, de Raynaldi, de Pagi. Avril, I. Vol. 939

* Dictionnaire Coſmographique, Hiſtorique, Politique, &c. Avril, I. Vol. 946

* Nouvelle Edition de l'Inſtruction ſur l'Hiſtoire de France & Romaine. Par le Ragois. Avril, I. Vol. 953

* Nouvelle Edition de l'Imitation de J.C. Avril, II. Vol. 1144

* Dictionnaire Mytho-Hermétique, &c. II. Vol. 1148
* Annonce des nouvelles Eaux de Paſſy. Avril, II. Vol. 1149
Le délaſſement du cœur & de l'eſprit. Mai, 1196
* Nouvelle Edition du Diodore de Sicile de M. l'Abbé Terraſſon. Mai, 1311
* Choix de Pièces tirées des Mercures. Mai, 1317
* Annonce d'une vente de Médailles. Mai, 1318
* Annonces de Caractères d'Imprimerie. Mai, 1319
* *Proſpectus* des Livres de M. Gallimard. Mai, 1323
* Annonce d'un Théâtre Italien. Mai, 1325
* Nouvelle Edition de la Mathématique univerſelle du P. Caſtel. Mai, 1331
* Projet de ſouſcription pour la Carte de France, en 173 feuilles. Mai, 1337

Décembre, 1758.

* Annonce des Livres étrangers, qui se trouvent chez Briasson. Mai, 1341
* Lettres Italiennes de M. Martinelli. Juin, 1513
Le même. Juillet, II. Vol. 1727
Septembre, 2251
* Annonce de l'Homère de Glascou. Juin, 1515
* *Prospectus* de la nouvelle Edition de Moreri. Juin, 1522
* Dictionnaire François-Breton. Juin, 1524
* Anecdotes Historiques sur Philippe Desportes, Abbé de Tyron. Juin, 1529
* Portrait de Théodoric le Grand. Juin, 1531
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur le projet d'une Edition des Œuvres de S. François de Sales. Juillet, I. Vol. 1609
* Les Pensées errantes, &c. Juillet, II. Vol. 1907

Œuvres diverses de M. l'Abbé Oliva, &c. Août, 1925
Examen critique du Livre des Mœurs. Août, 1960
Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, &c. L'Académie Royale de Barcelone, &c. Août, 1973
*De l'Esprit. Août, 2099
Le même. Septembre, 2297. Octobre, II. Vol. 2649. Novembre, 2825
Dissertation sur le véritable Auteur du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Septembre, 2235
Dictionnaire Historique. Par Prosper Marchand. Octob. I. Vol. 2361
*La Vie de M. Lautour du Châtel. Octob. I. Vol. 2490
*Dictionnaire Newtonien portatif, &c. Novembre, 2868
**Prospectus* d'un Ouvrage intitulé, *Architecture des Anciens*. Novembre, 2874

Décembre, 1758.

* Conseils d'un vieil Auteur à un jeune, &c. Novembre, 2877
* Annonce du Cours d'Histoire naturelle de M. Bomare de Valmont. Novembre, 2878
* Annonce du Cours de Physique expérimentale de M. Sigaud de la Fond. Novembre, 2878

NB. Les Nouvelles Littéraires de Décembre n'ont pu trouver place dans ce Catalogue : elles ne sont point difficiles à trouver étant toutes réunies dans le Volume de ce mois, qui est le dernier de l'année.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Décembre 1758.

ARTICLE CXX. *Les Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce, &c.* Dernier Extrait. 2885

ART. CXXI. A complete History, &c. *Histoire complette d'Angleterre, &c.* Tome second. 2910

ART. CXXII. *Description historique de l'Empire Russien.* 2950

ART. CXXIII. Tractatus de Religione, &c. *Traité de la Religion selon la méthode des Ecoles, &c.* 2987

ART. CXXIV. *Panégyrique de S. Louis, &c.* 3016

ART. CXXV. Nouv. Litt. 3028

ART. CXXVI. Catalogue des Livres, dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758. 3040

Errata pour quelques endroits de ce Journal durant l'année 1758.

EN MARS. *P.* 744 & 745, *Extra. de restitut. spoliat.* & voilà encore une méprise &c. *jusqu'à ces mots inclusivement* du Livre second des Decrétales : *retran-*

chez cet endroit & lisez, Extra. de restitut. spoliat. c'est-à-dire du Chap. 13. Tit. XIII. du Livre second des Decrétales.

En Septembre. *P.* 2198 & 2199, mais dans la citation &c. *jusqu'à de consanguinitate : retranchez cet endroit & lisez,* Dans la citation on renvoie au Chap. *non debet extra. de consang.* c'est-à-dire au Livre IV. des Decrétales *Tit.* 14, *C.* 8.

Ibid. *p.* 2232, *lig.* 21, Montagnards enragés, *lis.* Montagnards déguenillés.

En Octobre II. Vol. *P.* 2681, lig. pénult. *qui avoit fait brûler,* lis. *qui avoit consenti à faire brûler.*

En Novembre. *P.* 2846, *lig.* antép. *Esprit,* lis. *l'Esprit.*

Ibid. P. 2855, *lig. prem.* mauvais, *lis.* mauvaise.

Il y aussi quelques chiffres fautifs au haut des pages, le Lecteur est prié de les supposer corrigés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Nov. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.